



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne



UNIVERSITÀ  
DEGLI STUDI  
DI PADOVA

## UNIVERSIDADE DE EVORA

**Mestrado em Gestão e Valorização do Património Histórico e Cultural -**

**Master Erasmus Mundus TPTI**

(Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie : Histoire, Valorisation,  
Didactique)

*Le patrimoine archéologique de la partie nord de la Petite Syrte (Golfe de Gabès) :  
État et perspectives*

*The archaeological heritage of the northern part of Little Syrte (Gulf of Gabès):  
State and perspectives*

*O Património arqueológico da parte norte de Little Syrte (Golfo de Gabès): estado e  
perspectivas*

**Khelifi Bilel**

Orientador / Sous la direction de : **Filipe Themudo Barata**

**Membres de Jury**

Président : **Ana Cardoso de Matos (Univ. Évora)**

Directeur de mémoire : **Filipe Themudo Barata (Univ. Évora)**

Examineur principal : **Antonia Condé (Univ. Évora)**

Examineur de l'université partenaire : **Salem Mokni (Univ. Sfax)**

Examineur : **Armando Quintas : (Univ. Évora)**

Évora, Setembro de 2021 | Évora, Septembre 2021

UNIVERSIDADE DE EVORA



**Mestrado em Gestão e Valorização do Património Histórico e Cultural -**

**Master Erasmus Mundus TPTI**

(Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie : Histoire, Valorisation,  
Didactique)

*Le patrimoine archéologique de la partie nord de la Petite Syrte (Golfe de  
Gabès) :*

*État et perspectives*

*The archaeological heritage of the northern part of Little Syrte (Gulf of  
Gabès): state and perspectives*

*O Património arqueológico da parte norte de Little Syrte (Golfo de Gabès):  
estado e perspectivas*

**Khelifi Bilel**

Orientador / Sous la direction de : **Filipe Themudo Barata**

**Membres de Jury**

Président : **Ana Cardoso de Matos (Univ. Évora)**

Directeur de mémoire : **Filipe Themudo Barata (Univ. Évora)**

Examineur principal : **Antonia Condé (Univ. Évora)**

Examineur de l'université partenaire : **Salem Mokni (Univ. Sfax)**

Examineur : **Armando Quintas : (Univ. Évora)**

Évora, Setembro de 2021 | Évora, Septembre 2021



## Résumé

La Petite Syrte représente aujourd'hui un cas d'étude particulièrement intéressant pour la protection et la valorisation de ces entités territoriales. Nous consacrons ce travail aux deux sites archéologiques qui se situent dans la région de Sfax qui sont *Thaenae* et *Acholla*. Il s'agit de deux parmi les plus importants de nombreux *emporia* (ports commerciaux) de la Petite Syrte qui vont se développer à partir de l'époque punique pour connaître une grande prospérité pendant la période romaine. La région est d'une richesse incommensurable et elle fait état d'une longue succession de peuples antiques ayant occupé le lieu comme les Carthaginois et leurs successeurs, qui ont bien développé et exploité dans les atouts des sites portuaires. Les deux sites étudiés regorgent de diverses Ils ont subi une influence de la mer qui se traduit par une grande diversité des paysages qui sont remarquables et propres à la région. Les changements climatiques ont bien touché cet ensemble du patrimoine culturel, historique et archéologique. Mais les deux sites archéologiques côtiers que nous avons étudiés ne sont pas tous soumis aux mêmes risques et les facteurs de dégradation peuvent varier, voire se combiner selon les secteurs géographiques ou les saisons. Pour éviter la perte de ce patrimoine et leurs données scientifiques, il faut en urgence les prise en compte. Malgré ces menaces, ces sites archéologiques n'ont pas encore fait l'objet d'interventions pour les protéger et les mettre en valeur. C'est pour cela que nous proposons dans ce travail de développer un projet de protection de ces sites archéologiques qui permettra de stopper, sinon de limiter les dégâts provoqués par l'avancée de la mer sur ces sites archéologiques. Par ailleurs, nous proposerons d'élaborer un projet de mise en valeur de ce patrimoine archéologique et de son intégration dans un circuit du tourisme culturel.

**Mots clés** : Petite Syrte - *Acholla* - *Thaenae* - Patrimoine archéologique - Histoire - Protection - Valorisation - Golfe de Gabès.

## Abstract

Today, Little Sirte represents an interesting case study for the protection and enhancement of territorial entities. In this work, we focus on the two archaeological sites, which are located in the region of Sfax, known as "*Thaenae*" and "*Acholla*". These are two of the most important sites located in this area (Little Sirte), which have developed from the "Punic" period. These sites witnessed great prosperity during the Roman period, and this region is immeasurably rich that it has welcomed the succession of ancient people. The latter settled in this place, like the Carthaginians and their successors who exploited and developed the assets of these port sites, what turned them into more valuable locations. Nevertheless, these sites have undergone a direct impact from the sea which resulted in numerous landscapes that are remarkable and specific to this region. Climate change has also affected this cultural, historical and archaeological heritage. However, the two coastal archaeological sites are not all subject to the same risks, and the factors of degradation can vary, or even combine, depending on the geographical sectors or the seasons. This is a kind of loss of heritage and scientific data, and it needs to be taken into account. Despite these threats, these archaeological sites have not yet been the subject of interventions to protect them and secure them. Therefore, we propose the idea of developing a project to protect these archaeological sites in order to stop, or at least limit the damage caused by the sea. In addition, we will propose to develop a project to enhance this archaeological heritage and its integration into a cultural tourism program.

**Keywords:** Little Syrte -*Acholla*-*Thaenae*-History-Archaeological Heritage-Protection-Valorisation - Gulf of Gabès.

## Resumo

A pequena Sirte representa hoje um estudo de caso particularmente interessante para a protecção e valorização destas entidades territoriais. No nosso trabalho, concentramo-nos em dois sítios arqueológicos localizados na região de Sfax, nomeadamente *Thaenae* e *Acholla*. Estes são dois dos mais importantes dos numerosos empórios (portos comerciais) da Pequena Sirte que se desenvolveram a partir do período Púnico para se tornarem muito prósperos durante o período romano. A região é imensamente rica e tem uma longa sucessão de povos antigos que ocuparam a área, tais como os Cartagineses e seus sucessores, que desenvolveram e exploraram as vantagens dos locais portuários. Os dois sítios estudados estão cheios de diversidade. Foram influenciados pelo mar, resultando numa grande diversidade de paisagens que são notáveis e únicas na região. As alterações climáticas têm afectado este património cultural, histórico e arqueológico. No entanto, os dois sítios arqueológicos costeiros que estudámos não estão todos sujeitos aos mesmos riscos e os factores de degradação podem variar, ou mesmo combinar, de acordo com a área geográfica ou a estação do ano. Apesar destas ameaças, estes sítios arqueológicos ainda não foram objecto de intervenções para os proteger e valorizar. É por isso que propomos neste trabalho desenvolver um projecto para a protecção destes sítios arqueológicos que permitirá parar, se não limitar, os danos causados pelo avanço do mar sobre estes sítios arqueológicos. Além disso, propomos desenvolver um projecto para o desenvolvimento deste património arqueológico e a sua integração num circuito de turismo cultural.

**Palavras-chave** : Pequena Syrte - *Acholla* - *Thaenae* - História - Arqueológico - Protecção do Heritage - Valorização - Golfo de Gabes.

## Remerciement

A l'occasion de l'accomplissement de ce mémoire de Mastère TPTI, qui s'intègre dans le cadre d'un projet Erasmus Mundus, en collaboration entre les trois universités qu'on a respectivement fréquenté : l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne en France, l'Université de Padoue en Italie et l'Université d'Evora au Portugal, où on a trouvé toutes les préoccupations, l'attention particulière, les moyens et les installations, ce qui nous a permis de mener à bien et d'achever ce mémoire d'étude de la façon et dans les conditions meilleures.

L'achèvement de ce mémoire doit beaucoup à la contribution efficace, indispensable et généreuse de plusieurs personnes qui ont montré une collaboration totale et un esprit d'équipe exemplaire.

Je citerai particulièrement Monsieur Salem Mokni maitre-assistant à la faculté des lettres et des Sciences Humaines Sfax, qui constitue pour moi bien plus que encadrant de mémoire. Il m'a accordé son soutien et ses encouragements malgré ces obligations et ces préoccupations professionnelles.

Je dois beaucoup à Mon directeur, dans l'apprentissage de mon métier, ses leçons marquantes sur l'importance fondamentale de l'archéologie et sa pertinence scientifique étaient pour moi un facteur déterminant à mon attachement à l'archéologie et la gestion du patrimoine. Il m'a appris les approches et les soins particuliers qu'on doit accorder à l'étude des biens culturels. Aussi, il m'a fait transmettre son talent d'archéologue de terrain pendant les missions de visite des sites archéologiques dont il a accordé beaucoup d'attention à mes observations clés. C'est un devoir pour moi de souligner combien je suis reconnaissant envers lui.

J'ai particulièrement apprécié son écoute lors des innombrables discussions, ses remarques et suggestions constructives et correctives, m'ont été très utiles à la maturation de mes idées et l'accomplissement de ce mémoire, j'espère qu'il trouve dans ce travail l'expression de ma profonde gratitude.

À l'université de Gabès, mes remerciements vont également aux Monsieur Noureddine ELMEJDOUB et Monsieur Mahmoud KHLIFI, les deux maitres-assistants à l'Institut Supérieur des Sciences et Techniques des Eaux de Gabès (ISSTEG), pour leurs collaborations en tant que géologues avec les aspects : sédimentaire et structural. Les visites des sites et les discussions fructueuses en relation avec les fluctuations du niveau marin, étaient bénéfiques pour prévoir le devenir des sites archéologiques vis-à-vis des variations de la tranche d'eau au cours des temps. Cette collaboration m'a beaucoup apporté et dont je lui suis très reconnaissant.

J'ai apprécié particulièrement la disponibilité et les encouragements de ma famille. J'adresse mes sentiments les plus distingués à mes parents et frères, mes oncles et tantes et à toute la grande famille Khlifi, qui ont tous montré une attention plus grande que la mienne au bon déroulement de ce travail. Qu'ils trouvent tous ici, toutes les expressions de mes reconnaissances et de gratitude.

Un grand merci à tous mes amis de Master TPTI et ceux de tout mon cursus universitaire à Sfax à égalité mais en donnant l'honneur à quelques noms d'être cités : Khouloud Sekri, Khouloud Ghram, Mariem Darwich, Kmar Delly, Mouna Hdidar, Yousra Othman. Que tous ceux que j'ai oublié de citer, trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude et mes vifs remerciements.



## Acronymes

**APAL** : l'Agence de Protection et d'Aménagement du littoral

**BNA** : Banque National Agricole

**CIAP** : Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

**CIRCE**: Climate Change and Impact Research : the Mediterranean Environment

**GIEC** : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

**GPH** : Groupe Poulina Holding

**ICOMOS** : Conseil international des monuments et des sites, International Council on Monuments and Sites.

**ISSTEG** : Institut Supérieur des Sciences et Techniques des Eaux de Gabès

**INP** : Institut National du Patrimoine

**ISIS** : Islamic State in Irak and Syria

**PNG** : Le Parc National du *Thaenae*

**PCM** : Patrimoine Culturel Matériel

**SMAP** : Stratégies de gestion intégrée des zones côtières pour les régions "Kroumirie Mogods" et les municipalités du Grand Sfax en Tunisie

**SIG** : Système d'information géographique

**TPTI** : Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie

## Table des matières

Résumé .....	3
Abstract.....	4
Resumo .....	5
Acronymes.....	8
Table des Illustrations.....	12
Introduction Générale .....	14
Premier Chapitre : Démarche méthodologique relative à l'ensemble du travail de recherche	17
1.    Problématique.....	17
2.    Choix et intérêt du sujet .....	17
3.    Principaux Objectifs du Travail .....	19
4.    Cadre conceptuel .....	19
5.    Méthodologie et sources.....	21
6.    Les sources .....	22
-Les sources orales .....	22
-Les sources cartographiques, photographiques et d'imageries.....	23
7.    État de l'art.....	25
Deuxième chapitre : Présentation des sites archéologiques dans le Segment Nord de la Petite Syrte.....	34
Introduction .....	34
I. Importance des sites archéologiques du Nord de la Petite Syrte.....	34
1. Acholla .....	34
a.    Situation géographique.....	34
b.    Histoire et évolution municipale .....	36
c.    Potentiel archéologique du site .....	41
2. <i>Thaenae</i> .....	51

a.	Situation géographique.....	51
b.	Histoire et évolution municipale .....	52
c.	Potentiel archéologique du site .....	61
	Conclusion.....	70
Troisième chapitre : Un patrimoine archéologique fortement menacé : le cas des sites archéologiques <i>Thaenae</i> et <i>Acholla</i> .....		
	Introduction .....	71
I.	Différentes types de menaces auxquelles sont exposés les sites archéologiques.....	71
1.	Les menaces anthropiques .....	72
a.	Les guerres et les conflits armés .....	72
b.	Une méconnaissance du patrimoine .....	75
c.	Le pillage et le trafic illicite .....	75
d.	Urbanisation .....	78
2.	Les menaces naturelles .....	80
a.	État de la question sur la variation du niveau marin et déplacement de la ligne de rivage et ses répercussions sur les sites archéologiques.....	80
b.	Les répercussions de l'avancée de la mer sur les sites archéologiques du Nord de la Petite Syrte.....	81
b.1	Étude de cas d' <i>Acholla</i> .....	81
b.2	Étude de cas de <i>Thaenae</i> .....	83
	Conclusion.....	88
Quatrième chapitre : Stratégies de protection des sites archéologiques de la petite Syrte et projet de valorisation .....		
	Introduction .....	90
I.	Politique de protection des sites archéologiques.....	91
1.	Recherche archéologique et inventaire des sites .....	91
2.	Réglementation Juridique.....	93
3.	Sensibilisation des populations .....	96

4. Éducation au patrimoine archéologique .....	98
5. La protection contre l'avancée marine .....	99
II. Projet de promotion et de valorisation des sites archéologiques .....	102
1. Création d'un centre d'interprétation .....	102
a. Le cas d' <i>Acholla</i> .....	103
- <i>Le programme de fonctionnement du centre d'Acholla</i> .....	103
b. Le cas de <i>Thaenae</i> .....	105
- <i>Le programme de fonctionnement du centre de Thaenae</i> .....	106
2. Les techniques de valorisation en fonction du centre d'interprétation.....	107
a. Espace de stage, programmation des fouilles et valorisation des secteurs fouillés.....	107
b. Médiation : Les activités culturelles.....	108
c. Les films documentaires.....	111
d. Les conférences en ligne .....	111
e. Création du site Web .....	112
3. Équipe de gestion .....	113
a. Le conseil d'administration.....	115
b. L'équipe scientifique.....	115
c. Un staff dynamique du projet.....	115
4. Les partenaires du programme .....	116
Conclusion .....	117
Conclusion générale .....	118
Bibliographie .....	121
Annexe.....	131

## Table des Illustrations

Figure 1: Les Sites archéologiques en Tunisie (Source Photo <a href="https://memorandatunisia.files.wordpress.com/2011/06/mappa-tunisia-ok.jpg">https://memorandatunisia.files.wordpress.com/2011/06/mappa-tunisia-ok.jpg</a> , 2011)	16
Figure 2: Localisation du site archéologique d'Acholla sur la carte avec la zone tampon	35
Figure 3: Emplacement d'Acholla d'après la Table de Peutinger	37
Figure 4: Ateliers d'amphores découverts dans la région d'Acholla (Source auteur, 2020)	41
Figure 5: Plan Schématique de Site d'Achollad'après une vue aérienne : (Source : Noel Duval dans Acholla II, pl. I, 1963)	42
Figure 6: État actuel de l'amphithéâtre d'Acholla (Source auteur, 2020)	44
Figure 7: L'emplacement approximatif du Théâtre (Source auteur, 2020)	44
Figure 8: Une aire dallée située au voisinage de la Maison d'Assinius Rufinus (Source auteur, 2020)	45
Figures 9: État Actuel des deux baptistères d'Acholla (Source INP)	46
Figure 10: État actuel des Thermes de Trajan (Source auteur, 2020)	47
Figure 11: État actuel des citernes d'Acholla (Source auteur, 2020)	47
Figure 12: État actuel de la Maison de Triomphe de Neptune à Acholla, (Source auteur, 2020)	48
Figure 13: État actuel de la maison d'Asinius Rufinus (Source auteur, 2020)	49
Figure 14: État actuel de la Maison des colonnes Rouges d'Acholla	50
Figure 15: Localisation du site archéologique de Thaenae sur la carte avec la zone tampon (Source auteur, 2021)	51
Figure 16: Plan du site archéologique de Thaenae (INP, 2020)	62
Figure 17: État actuel de L'amphithéâtre (Source auteur, 2020)	62
Figure 18: Le phare de Thaenae (Source auteur, 2020)	63
Figure 19: État actuel des remparts de Thaenae (Source auteur, 2020)	64
Figure 20: État actuel des Thermes des Mois (Source auteur, 2020)	65
Figure 21: Les thermes d'Esculape (Source auteur, 2020)	65
Figure 22: La maison de Dionysos (Source Zaher Kammoun, 2017)	66
Figure 23: La maison de l'océan (source Zaher Kammoun, 2017)	67
Figure 24: Le mausolée (Source auteur, 2020)	67
Figure 25: Quartier portuaire d'activités antiques : cuve de conservation et de transformation à Thaenae (Source auteur, 2020)	68

Figure 26: La nécropole de Thaenae en 1907(Source d'après Barrien et Benson, BCTH, 1908, Pl. VII, p.46.)	69
Figure 27: Exemple de destruction consécutive à la guerre (Source : Samira Arous Oueslati : Conservatrice Musée archéologique de Sfax, 2021)	73
Figure 28: Vue satellitaire (Google Earth) montrant les deux flèches sableuses (Traitement Personnel 2021)	82
Figure 29: Photo montrant la flèche et le Schorre (lagune), Traitement Personnel 2021)	82
Figure 30: Grande flèche sableuse jouant le rôle de protection naturelle (Mahmoud-khlifi, 2021)	83
Figure 31: Action chimique par le sel de la mer (Source auteur, 2020)	84
Figure 32: La destruction progressive des remparts (Source auteur, 2020)	85
Figure 33: L'absence d'écoulement des oueds (Source auteur, 2020)	85
Figure 34: L'évolution de la position du trait de côte (Source auteur, 2020)	86
Figure 35 : Vue satellitaire (Google Earth) : Disposition des marais salants formant une barrière qui protège le site contre l'effet des vagues (Source auteur, 2021)	87
Figure 36: Photo Montrant les barrières entre les marais salants (Source auteur, 2020)	87
Figure 37: Schéma Illustrant le processus de la recherche archéologique (Source auteur, 2021)	93
Figure 38: Proposition de la digue de protection du site archéologique d'Acholla) Traitement-personnel, 2021)	100
Figure 39: Proposition de la digue de protection du site archéologique de Thaenae	101
Figure 40: Programme du centre d'Acholla (traitement personnel, 2021)	104
Figure 41: Programme du centre de Thaenae (traitement personnel, 2021)	106
Figure 42: les composantes du site de Thaenae (Source khouloud_ben_mansour, 2021)	107
Figure 43: Exemples des panneaux et des pancartes classiques (Source <a href="http://www.ville-boulogne-sur-mer.fr/reamenagement-crypte/fr/exposition-itinerante-au-chateau-musee/">http://www.ville-boulogne-sur-mer.fr/reamenagement-crypte/fr/exposition-itinerante-au-chateau-musee/</a> )	109
Figure 44: Exemple des dioramas (Source : Musée D'archéologie, Antibes, 2015)	109
Figure 45: Exemple de maquette (Source : <a href="https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Maquette_port_militaire_de_Carthage.jpg">https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Maquette_port_militaire_de_Carthage.jpg</a> )	110
Figure 46: Les bornes multimédia interactives (Source : <a href="http://devocite.com/wp-content/uploads/2011/12/IMG_1801-HDR.jpg">http://devocite.com/wp-content/uploads/2011/12/IMG_1801-HDR.jpg</a> )	110

## Introduction Générale

Tout au long de son histoire, la Tunisie fut un carrefour, un lieu de contacts et d'échange entre l'orient et l'occident méditerranéens, l'Afrique et l'Europe. Cette position lui permet de profiter des apports des différentes civilisations qui se succédèrent dans cette partie du monde et de contribuer à son tour à leur progrès<sup>1</sup>. Dans le même cadre, la Tunisie possède un patrimoine archéologique particulièrement important et pourtant mal connu. Une réelle richesse archéologique qui vaut autant pour le nombre des sites situés souvent dans des endroits géographiques remarquables (plus de trente milles sites qui illustrent les différentes périodes) que pour la qualité de conservation et de restauration des lieux et des monuments<sup>2</sup>.

Le présent mémoire, intitulé : « *Le patrimoine archéologique de la partie nord de la Petite Syrte (Golfe de Gabès) : état et perspectives* » s'inscrit dans un champ scientifique de la protection et de la gestion du patrimoine archéologique culturel. Effectivement, tous les choix des sites de la côte s'avèrent excellents est ainsi riche en curiosités, qui ne demandent qu'à être valorisées vu la potentialité de leurs vestiges qui touchent bien la mémoire de la terre que celle des hommes. Ces innombrables sites archéologiques côtiers de la Petite Syrte qui subissent une influence de la mer, se caractérisent par une grande diversité des paysages qui sont remarquables et propres à la région. Les Carthaginois et leurs successeurs ont bien travaillé, développé et exploité les atouts de ces sites portuaires<sup>3</sup>. La Petite Syrte représente aujourd'hui un cas d'étude particulièrement intéressant pour la protection et la valorisation de ces entités territoriales qui ont présenté au cours des différents âges, une valeur patrimoniale culturelle et sociale très importante. Dans ce cadre, et pour parvenir à des résultats pratiques et susceptibles d'aider à une meilleure considération de la question, il fallait bien choisir le terrain qui appartient dans des biens des cas à des sites de grande valeur pour le patrimoine archéologique, au niveau de la richesse de leur histoire et au niveau des potentialités archéologiques de leurs vestiges. C'est ainsi qu'on a choisi de présenter dans ce travail deux sites archéologiques du Segment Nord de la Petite Syrte, c'est-à-dire de la région de Sfax et qui sont situés sur la ligne côtière à savoir : *Acholla*, et *Thaenae*. Ces cités antiques renferment depuis leurs évolutions une valeur patrimoniale très importante puisqu'il s'agit de deux *emporía*

---

<sup>1</sup>Daouletli, Abdelaziz, *Poteries et céramiques tunisiennes*, éd. L'Institut National d'Archéologie et d'Art, Tunis 1979, p.23.

<sup>2</sup>Darmagnac, Christine, «La Tunisie, Carte aux trésors archéologiques», *Centre d'études et de recherches sur le Proche-Orient*, 2010/1 N°97, p.67.

<sup>3</sup>*Ibid.*, p.67.

(ports commerciaux) qui se sont développés depuis l'époque punique pour connaître une grande prospérité pendant la période romaine.

Ces sites archéologiques côtiers ne sont pas tous soumis aux mêmes risques et les facteurs de dégradation peuvent varier, voire se combiner selon les secteurs géographiques ou les saisons. Ces variations sont liées à la nature des sites archéologiques (composition et haptonomie des dépôts et vestiges, plus ou moins résistants), à leur environnement géomorphologique immédiat (nature et résistance du sédiment encaissant, structure de la cellule sédimentaire...). Dans certains cas, des facteurs anthropiques défavorables accentuent ou accélèrent la dégradation des sites archéologiques. Dans ce cadre, s'intègrent les travaux de notre recherche menés sur les sites archéologiques côtiers de la petite Syrte (Golfe de Gabès, Tunisie): *Acholla* et *Thaenae*. Ainsi, l'érosion marine (houle, courants littoraux), combinée à l'érosion éolienne et pluviale (oueds et ruisseaux traversant les sites), en plus de certains aménagements anthropiques, jouent sur la disparition à court ou moyen terme de ces sites. Un premier inventaire non exhaustif des sites a été effectué. Les structures à l'origine émergées, qui se trouvent aujourd'hui sous le niveau zéro reflètent une montée relative du plan d'eau<sup>4</sup>.

Malgré ces menaces, ces sites archéologiques n'ont pas encore fait l'objet d'interventions pour les protéger et les mettre en valeur. La protection et la promotion du patrimoine culturel dans le monde aujourd'hui est une stratégie globale dans tous les pays et qui prennent en compte de différents mécanismes. De l'arsenal juridique aux ressources et compétences avérées, la volonté politique est la base de toute initiative. Ces lois prennent en compte, les aspirations coutumières dans leur vision macrocosmique, l'orientation des collectivités locales, les politiques culturelles nationales et les dynamiques globales à travers les instances spécialisées. Si les conventions internationales ratifiées par plusieurs pays ont eu pour fondement, la remarquable expérience française dans son arsenal juridique dévolue au patrimoine, il n'en demeure pas impossible de voir dans les lois nationales, les survivances ou même les copies de ce modèle. Ainsi, à travers notre aspiration à contribuer d'avantage à une gestion rationnelle des ressources culturelles de nos différents pays d'origines, nous proposons dans ce travail de développer un projet de protection de ces sites archéologiques qui permettra de stopper, sinon de limiter les dégâts provoqués par l'avancée de la mer sur ces sites archéologiques. Par ailleurs, nous proposerons d'élaborer un projet de mise en valeur de ce patrimoine archéologique et de son intégration dans un circuit du tourisme culturel. Ce projet nous permettra de réaliser un

---

<sup>4</sup>ETIENNE, Lucile, « Le paradoxe du développement touristique dans la zone fragile de Sidi Fonkhal (archipel de Kerkennah, Tunisie) ». *Bulletin de l'association de géographes français*, vol. 91-3, 2014, pp. 373-388.



travail dans le domaine du patrimoine en essayant d'exploiter la formation en patrimoine que j'ai reçue au cours de mes trois années d'études en licence à l'Université de Sfax et aussi enrichie au cours de mes deux années d'étude en master *Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie*.



Figure 1: Les Sites archéologiques en Tunisie (Source Photo <https://memorandatunisia.files.wordpress.com/2011/06/mappa-tunisia-ok.jpg> , 2011)

## **Premier Chapitre : Démarche méthodologique relative à l'ensemble du travail de recherche**

### **1. Problématique**

La région de *Sfax*, située au Sud de la *Tunisie*, est une ville côtière, millénaire, qui a connu et a abrité plusieurs grandes civilisations qui ont marqué l'histoire de la Tunisie. Cette ville doit son existence et sa prospérité à ses remarquables sites portuaires qui ont été durant des siècles sa porte d'entrée. Dans un tel contexte, notre sujet donne l'occasion de développer la problématique des sites archéologiques côtiers et leur devenir par l'étude de deux cas et leurs environs. Il vise à une meilleure connaissance de ces terrains et du patrimoine archéologique culturel qui leur est associé d'une part et à penser avant qu'il ne soit trop tard à des interventions permettant de les intégrer dans leur cadre tout en valorisant leurs potentialités. Notre étude sur ces terrains ne sera pas abrégée à la vision d'un gestionnaire du patrimoine que nous devons à notre formation de base. Un recours à bien d'autres disciplines telles : la géologie ; l'archéologie ; l'histoire ; la cartographie etc....), par la bibliographie que par des contacts directs avec différents spécialistes, sera nécessaire.

### **2. Choix et intérêt du sujet**

Le choix de focaliser la présente recherche sur les sites côtiers du *Segment Nord de la Petite Syrte* dans la région de *Sfax* se justifie avant tout, par plusieurs raisons qui nous ont motivés à tenir cette étude et qui sont d'ordre scientifique, culturel et économique. Aussi, le motif qui nous a poussé à faire ce choix est celui de savoir la manière d'envisager la spécificité des vestiges archéologiques qui par leur nature ont laissé la porte ouverte aux chercheurs tant locaux qu'internationaux. Dans les travaux scientifiques, l'intérêt du choix de sujet révèle en grande partie des motivations profondes qui poussent les chercheurs à résoudre un problème précis et la tentative de solution qui constitue une des principales ambitions en présentant le mobile qui suscite leurs curiosités scientifiques sur un aspect quelconque de la vie.

*Du point de vue scientifique*, ce travail nous permet d'approfondir notre théorie sur la singularité des questions que nous abordons et aidera les chercheurs qui traiteront l'expérimentation sous d'autres dimensions de se compléter ou de nous compléter pour une meilleure évolution scientifique. Les sites archéologiques que nous étudions, sont des sites très connus dans la région. À l'état actuel des connaissances, les sites archéologiques de *Thaenae* et *Acholla* n'ont pas fait encore l'objet de recherches approfondies et les travaux réalisés ne sont pas encore publiés dans les publications scientifiques consultées. L'étude de ces sites peut fournir une documentation matérielle qui rend compte de l'interférence de l'Homme avec son

entourage. Il est certain que l'appréhension des techniques anciennes, outil de l'écriture de l'histoire locale passe par l'analyse des sources archéologiques si l'on veut aller au-delà de plusieurs siècles. Les sites concernés par cette étude sont en péril du fait des menaces naturelles graves qui précipitent leurs destructions ainsi que l'urbanisation anarchique et l'intervention anthropique, d'où l'urgence de mener cette étude.

***Du point de vue culturel***, l'étude que nous entreprenons prendra en considération le traitement des questions archéologiques, dans la mesure où les communautés actuelles sont à la recherche de leurs sources identitaires. *Thaenae* et *Acholla* se distinguent comme deux sites qui ont un grand potentiel archéologique. Le but prioritaire ici est d'étudier, protéger et valoriser la production matérielle de ce patrimoine archéologique (mobilier et immobilier) et de voir ses raccords aux cultures actuelles afin de comprendre les techniques anciennes et leur dynamisme à travers les âges.

***Sur le point de vue économique***, le patrimoine archéologique constitue un atout dans le développement d'une région qu'il importe de valoriser au mieux. La contribution du tourisme culturel dans le secteur de l'économie locale et nationale est un fait majeur à l'évaluation des activités, du nombre d'emplois, des devises étrangères liées à la consommation des produits artisanaux et de souvenir qu'il crée. Au-delà les sites archéologiques sont les plus fréquentés dans le monde actuellement car les peuples nourrissent le désir de vivre l'expérience des ancêtres à travers leur univers. Un site archéologique aménagé et bien exploité est une ressource de développement au même titre que le pétrole ou les mines. C'est également l'archéologie qui fournit les collections aux musées. Dans cette logique, l'aménagement et gestion du site archéologique qui fait partie intégrante de notre démarche peut contribuer efficacement à la dynamisation de l'économie locale et nationale par la mise en tourisme des sites archéologiques de la Petite Syrte.

### 3. Principaux Objectifs du Travail

#### Nous tenterons dans ce travail de :

- Identifier et rassembler d'une manière exhaustive et sur un même support toutes les données écrites, graphiques, cartographiques, photographiques, etc.... sur les composantes du patrimoine archéologique matériel mobilier et immobilier de deux sites concernés par ce travail dans le but de procéder à leur étude systématique pour servir comme documents historiques, outils économiques et instruments d'intégration culturelle. Aussi nous tenterons développer de nouveaux circuits touristiques pour raviver le tourisme culturel dans ces zones.

- Ce travail a pour objectif de proposer quelques éléments de réflexion afin d'établir une stratégie dans le cadre de l'aménagement du territoire qui prennent en compte le développement d'un projet de protection pour ces sites archéologiques, qui permettra de stopper, sinon de limiter les dégâts provoqués par l'avancée de la mer sur ces sites archéologiques.

- À travers cette stratégie de protection de ces sites nous voulons aussi développer un projet de valorisation des vestiges archéologiques. Ce projet sera présenté comme cible principal servant d'outil de développement durable pour la région dans le but d'attirer plus de touristes pour ces sites archéologiques, tout en encadrant cette activité touristique, afin de ne pas porter atteinte à l'environnement éco-systémique.

### 4. Cadre conceptuel

La thématique sur les sites archéologiques que nous allons traiter est particulièrement importante puisqu'elle relève une préoccupation scientifique profonde. Dans ce sens, notre travail consiste à définir les différents concepts de bases qui s'inscrivent par leurs natures dans le cadre d'un domaine remarquable nommé le «*Patrimoine Archéologique*». Cette partie va nous aider à bien comprendre le travail et les thématiques de recherche.

- **Patrimoine archéologique** : Selon la Charte Internationale publiée par l'ICOMOS en 1990 pour la Gestion du Patrimoine Archéologique, le 1er article stipule que le patrimoine archéologique est défini comme étant «*La partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé*»<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup>[Charte pour la protection du Patrimoine archéologique, Unesco, 1990, publiée le 11 novembre 2011.](#) Consulté en mai 2021.

**-Site archéologique :** Selon le dictionnaire Larousse illustré, un site archéologique est l'association de deux mots à savoir « *site* » et « *archéologie* ». Par rapport au terme site, il vient essentiellement du latin « *situs* » et de l'italien « *sito* » qui signifie une situation<sup>6</sup>. Donc, le terme « *site archéologique* » désigne, dans la littérature, un lieu ou une zone qui possède une valeur culturelle patrimoniale où sont préservées les traces matérielles d'une activité humaine passée, dont la découverte, l'identification et l'étude sont liées à la pratique de l'archéologie<sup>7</sup>.

Le site archéologique peut être classé en deux catégories à savoir un site visible qui est dans la surface de la terre ou un site invisible, ceux qui sont déjà enfouis dans le sol ou immergés dans l'eau. Ces deux catégories, comporte des structures comme (les murs, les fondations, et les pavements), au niveau des artefacts (les objets produits et utilisés par l'homme) et en fin au niveau des écorâtes (les ossements humains, des animaux, ainsi que les bois, graines, et insectes)<sup>8</sup>. Effectivement, les sites archéologiques de la partie nord de la Petite Syrte que nous tenterons d'étudier entrent dans ce passage. Il s'agit de voir la morphologie de ces deux sites, d'étudier leurs évolutions au niveau de leurs paysages et d'appréhender la dynamique culturelle des peuples qui y ont vécu.

**-Vestiges archéologiques :** nous pouvons définir les vestiges en tant qu'un ensemble qui témoigne des activités humaines, ou l'existence de l'humanité à un lieu donné, dont la sauvegarde et l'étude se font à travers des structures, des objets et des traces laissés par le passage de l'homme qui présentent souvent des preuves physiques du passé. En outre, ces vestiges semblent des principaux éléments pour l'archéologue et une fonction de témoins avec des qualités culturelles, paléontologiques, et des témoins des activités économiques et artistiques<sup>9</sup>. Dans le cadre de notre étude sur les deux cités *d'Acholla* et *Thaenae* les vestiges présentent toutes les traces matérielles, qui font preuve des cultures très anciennes qui nous renseignent sur les peuples et les modes de leur vie.

**- Protection :** Selon la Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique en 1990, l'article 3 indique dans sa définition que la protection du patrimoine archéologique est une obligation morale pour chaque être humain. Mais c'est aussi une responsabilité publique

---

<sup>6</sup><https://www.larousse.fr/> : consulté en mars 2021.

<sup>7</sup>Koba, MAHIEU., «La valorisation in situ des vestiges archéologiques immobiliers : De la théorie à la pratique L'exemple des villas gallo-romaines, de l'Allemagne au sud de la France », Mémoire présenté en vue de l'obtention du Master en archéologie, Faculté de philosophie, arts et lettres, (UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN), Belgique, 2013, p.9.

<sup>8</sup>Kevin, L. Jones, «Caring for archaeological sites: New Zealand guidelines», ed. Department of conservation, 2002, p.8.

<sup>9</sup><https://www.aquaportail.com/definition-7426-vestige-archeologique.html#> : consulté en mai 2021.

collective<sup>10</sup>. Le processus de la protection se résume en plusieurs actions à savoir : la conservation physique des vestiges par des mesures matérielles appropriées en commençant de la simple consolidation à la mise hors d'eau et hors d'air. En plus de la protection juridique, si elle est possible par des mesures foncières concernant la propriété du terrain et des vestiges et par des mesures réglementaires basées sur le Code de l'urbanisme et le Code du patrimoine. Ces actions reposent en général sur un consensus ; elles font alors l'objet d'accords amiables. Elles peuvent aussi être imposées par les pouvoirs publics au nom de l'intérêt général et entraînent alors des procédures contentieuses plus ou moins lourdes et surtout très longues<sup>11</sup>. Dans cette logique, en fonction de notre étude qui a pour but de protéger les deux sites d'*Acholla* et de *Thaenae*, la protection vise essentiellement à réduire les menaces quel que soit anthropiques ou naturelles qui se trouvent dans les vestiges archéologiques mobiliers et immobiliers ainsi qu'à travers les lois juridiques mises à la disposition de staff technique pour mettre en sûreté ces biens culturels.

- **Valorisation** : Selon le dictionnaire français Larousse, le terme valorisation vient du verbe «valoriser», qui signifie l'action de donner de la valeur, plus de valeur à quelque chose ou à quelqu'un<sup>12</sup>. La valorisation du patrimoine est l'ensemble des techniques qui permettent d'augmenter la valeur des actifs d'une personne donnée. Il existe les améliorations du patrimoine liées aux valeurs mobilières, biens immobiliers, biens de luxe (montre, joaillerie, etc.), brevets et ainsi qu'aux biens culturels. Les actifs immatériels intègrent, en effet, le patrimoine d'un individu ou d'une entreprise<sup>13</sup>. Dans le contexte de notre travail, valoriser le patrimoine archéologique de la Partie Nord de la Petite Syrte tels les sites archéologiques d'*Acholla* et *Thaenae* dans lequel s'intègrent notre champ d'étude consiste à donner une valeur à ces sites et leur patrimoine, à les faire connaître par le public, à travers la création d'un centre d'interprétation, les expositions muséales, les circuits touristiques et les expositions scientifiques et à les exploiter pour des intérêts culturels et économiques etc.

## 5. Méthodologie et sources

Traiter un travail sur la gestion du patrimoine archéologique situé dans une ville très importante, comme Sfax dans la partie Nord de la Petite Syrte (actuel Golfe de Gabès) et dans

---

<sup>10</sup>[Charte pour la protection du Patrimoine archéologique, Unesco, 1990, publiée le 11 novembre 2011.](#) Consulté en mai 2021.

<sup>11</sup>Élise, Faure-Boucharlat, «Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques», *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* | BUCEMA [En ligne], Hors-série n° 3 | 2010, mis en ligne le 15 mars 2010. URL : [Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques \(openedition.org\)](#) consulté en mai 2021.

<sup>12</sup><https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/valorisation/81001> consulté en mai 2021.

<sup>13</sup><https://www.rachatducredit.com/valorisation-du-patrimoine-0908.html> consulté en mai 2021.

un terrain très riche par son environnement et de son histoire, suppose une méthodologie appropriée. Celle-là, doit donner lieu de collecter une information textuelle hétéroclite. Pourtant elle nécessite aussi, par la nature du sujet, une recherche et un pressurage des documents cartographiques, photographiques, d'imageries. Elle nécessite en plus des déplacements sur terrain, ainsi que des contacts avec les populations et les différentes équipes et responsables qui dirigent les sites archéologiques à savoir les professeurs dans différentes spécialités, les conservateurs, les archéologues, le staff technique et les différentes instances chargées de l'aménagement du territoire et de la gestion et de la protection de l'environnement et du patrimoine.

## **6. Les sources**

Dans notre recherche bibliographique, nous avons eu recours à plusieurs méthodes ce qui nous a permis premièrement de réunir une base de donnée majeure, réalisée essentiellement dans les bibliothèques et sur les sites internet. Celui-là, nous a servi comme source d'informations diversifiées pourtant souvent universelles sur les points principaux qui sont en rapport avec le projet de recherche traité. Au surplus, l'insuffisance des sources qui abordent les deux sites archéologiques choisis. Nous avons essayé au niveau logistique de contacter les différents départements talentueux pour avoir les éléments tels que : photographies, des cartes, des documents électroniques. Il s'agit aussi des encyclopédies, des ouvrages, des revues scientifiques, des mémoires et des thèses relatives aux thématiques abordées qui ont une valeur universelle exceptionnelle et qui permettant encore une fois de nous éclairer les particularités, atouts et contraintes.

### **-Les sources orales**

En Tunisie, nous obtenons le soutien de différentes instances, services et personnes auxquelles je veux exprimer mes remerciements et reconnaissances. Au niveau scientifique, et concernant la collecte des données orales nous avons mené les enquêtes de terrain auprès des divers spécialistes. Nous avons pu faire des entretiens avec eux pour aborder les points principaux qui se rapportent avec notre thématique d'une manière globale, aussi bien pour le cadre spatial que pour l'histoire des deux cités que nous tenterons d'étudier. Les entretiens sont basés essentiellement sur l'observation directe et participante. Nous avons fait recours aux questionnaires et interviews que nous avons réalisés auprès de personnes ressources se traduisent comme suit :

- Au premier lieu, les premiers contacts au niveau logistique ont eu lieu avec Mr Ammar Othman l'Inspecteur Régional du Sahel Sud de l'Institut National du Patrimoine (INP) et Maitre de conférences à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sfax pour avoir les autorisations pour accéder facilement aux sites archéologiques.

-Dans un deuxième lieu, les contacts étaient avec Mr Salem Mokni Maitre-assistant en histoire romaine à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sfax à l'université de Sfax qui a bien manifesté un grand intérêt pour le développement de mon sujet, les discussions avec lui nous a permis d'un échange des idées très importantes sur l'histoire des sites archéologiques dans le Segment Nord de la Petite Syrte et essentiellement les deux sites objet de ce travail et il m'a fourni de plusieurs éléments qui ont été indispensables pour traiter des interrogations majeures sur le sujet de recherche.

-Dans un troisième lieu, Mr Noureddine el Mejdoub Maitre-assistant en géologie à l'Institut Supérieur des Sciences et Techniques des Eaux de Gabès (ISSTEG), Université de Gabès), a accepté de m'accompagner pour mieux comprendre le travail de terrain. Ces précieuses remarques concernant la géologie des deux sites étaient d'un apport considérable pour l'étude des menaces naturelles et pour l'élaboration d'une politique de protection selon la situation des cités qui seront abordées comme axe important dans mon sujet, aussi il a bien voulu nous communiquer des références bibliographiques et des cartes satellitaires qui nous ont permis de mieux mener le travail.

### **-Les sources cartographiques, photographiques et d'imageries**

L'utilisation des documents cartographiques, photographiques et d'imageries de différentes années dispensent une étude chronologique et permettent des reconstitutions pour différents tranches du temps. Dans notre projet, le suivi de la position du trait de côte ou l'évolution morphologique du littoral est indispensable pour mieux connaître et gérer les zones côtières. L'étude et la compréhension du milieu naturel permettra de protéger les enjeux humains et économiques. Les fonds topographiques, les photographies aériennes et les images satellitaires représentent des supports particulièrement bien adaptés pour étudier la mobilité du trait de côte. Ces types de supports permettent d'identifier facilement des indicateurs de position du trait de côte dans le paysage. Cependant, ces supports présentent une source de données brutes qu'il est nécessaire d'interpréter pour effectuer des observations sur le trait de côte. En effet, à partir de ces supports d'informations, il est possible de relever différents indicateurs de position du trait de côte de manière plus ou moins précise selon la nature et la qualité des sources de données. Ces données ne peuvent cependant pas être



exploitées directement, elles doivent être préalablement ortho-rectifiées, géo-référencées et mosaïquées pour y effectuer des analyses.

Relativement aux enquêtes de terrain, nous avons essayé de faire le maximum possible pour que les sorties aient lieu dans la mesure possible, au courant de différentes saisons. Nous avons favorisé en pleins mains la méthode relative à la qualité de travail étant donné que nos déplacements pour le pays d'origine ont été impossibles à cause de la pandémie qui a touché le monde tout au long de second semestre de l'année 2019 jusqu'à nos jours. Nous avons eu l'occasion de faire quatre jours de terrain pendant le mois d'aout 2020, dans le but d'avoir une idée sur les modifications des paysages et de l'évolution des environs au cours de l'année, aussi pour étudier les menaces qui pèsent dans ces cités antiques. D'ailleurs, cette période était courte et à cause des entraves provoqués par la difficulté des déplacements et la difficulté d'avoir les autorisations d'accéder au terrain dues à la crise sanitaire de Covid-19. Les visites réalisées nous ont permis de répondre à différents points qui étaient encore flous et pour lesquels la bibliographie est muette. En particulier, les visites nous ont permis de :

- Comprendre les indices matériels de deux formations tels géologique et géomorphologique, sa spécificité et sa signification.

- Connaitre le passé et analyser les mobiliers archéologiques qui nous renseignent sur les durées et les modes d'occupation de différentes civilisations sur ce territoire.

- L'étude des cités permet de connaître les différents processus d'urbanisation des anciennes sociétés ainsi que l'état d'avancement scientifique et technique réalisé jusque-là.

- Un aperçu global de l'état des lieux dans ces sites archéologiques et un examen de mode d'exploitation de ces sites et les différentes techniques de fouilles utilisées.

- Être en contact avec les responsables, la population, les services locaux.

Pour les sources, les éléments et toutes les informations obtenues et que nous avons déjà présentés dans le cadre du premier chapitre méthodologique seront analysés et structurés dans les trois autres chapitres comme suit :

- **Le deuxième chapitre** : sera dédié essentiellement à la présentation des sites archéologiques de la Petite Syrte à savoir *Acholla* et *Thaenae* en mes plaçant dans leur cadre géographique à la région, Dans un deuxième temps, il sera consacré à l'étude l'histoire et l'évolution municipale de ces cités antiques basé sur les sources bibliographiques. Le troisième et dernier point sera l'occasion pour étudier et présenter les deux cités dans le but de dégager les caractéristiques et les potentialités archéologiques des vestiges et des paysages à travers les observations directes du terrain, les photos, les plans et un retour à la bibliographie sera nécessaire pour un bon développement et mieux comprendre les valeurs des cités.

• **Le troisième chapitre** : dans une première partie de ce chapitre nous avons essayé à travers les enquêtes de terrain avec les différents spécialistes et à travers la bibliographie, de mener une étude bien détaillée des sites archéologiques qui sont en fonction avec notre travail de recherche pour dégager les menaces anthropique d'une part, d'autre part. Dans la deuxième partie, nous avons abordé la question des menaces naturelles qui guettent sur les deux cités. Cette étude sera basée sur les interprétations réalisées à travers les réflexions pendant les travaux de terrain, sur l'étude des photos de vestiges archéologiques et les fonds topographiques, les photographies aériennes et les images satellitaire ainsi un retour vers la bibliographie sera fondamental.

• **Le quatrième chapitre** : se compose de deux points principaux. Nous tenterons dans le premier point de développer une stratégie d'aménagement du territoire qui prend en compte le développement d'un projet de protection et de valorisation de ces sites archéologiques, qui permettra d'arrêter, sinon de réduire les atteintes provoqués par l'avancée de la mer à travers la mise à jour d'un inventaire exhaustif des vestiges, la recherche, la sensibilisation des populations et promouvoir les textes juridiques qui prend en compte la protection des sites et les monuments historique notamment les sites archéologiques ainsi que le développement des techniques possibles pour la protection et la délimitation des zones rouges. Nous nous intéresserons dans un deuxième point à élaborer un projet de valorisation de ces cités sur deux plans théoriques et pratiques à travers la création d'un itinéraire touristique dans le but d'attirer plus de touristes pour ces sites archéologiques, tout en encadrant leur activité touristique, afin de ne pas porter atteinte à l'environnement éco-systémique.

## **7. État de l'art**

En vue de mieux expliquer les éléments principaux de notre travail de recherche, et pour mener à bien cette étude, il nous a fallu consulter plusieurs études scientifiques relevant du cadre physique et de la thématique de notre recherche. Nous avons lu et consulté plusieurs travaux tels :

Les ouvrages, les thèses de doctorats et les mémoires de master ainsi que les articles et les publications qui ont étudié les thématiques que nous abordons dans notre étude et qui appartiennent à différentes disciplines, à savoir l'histoire, géomorphologie, géologie, et l'archéologie etc.

Pour commencer, Abdelhamid Barkaoui<sup>14</sup>, dans son livre «**Sfax, Mémoire de la Mer (Ports, bateaux et gens de la Mer)**» a mis l'accent sur la mémoire maritime dans un sens exhaustif

---

<sup>14</sup>Barkaoui, Abdelhamid, *Sfax, Mémoire de la mer (Port, bateaux et gens de la mer)*, Sfax, 2017, p.50.

qui inclut toute la région de Sfax et particulièrement son littoral et l'importance de son cadre spatial. Il a également parlé de la richesse de la mer et son profit pour la ville de Sfax où l'antique *Taphrura* qui par sa nature a su tirer parti de ces atouts commerciaux de son environnement immédiat et qui s'étaient accumulés dans les ports des trois cités *Acholla*, *Thaenae* et *Cercina*. Les données développées dans l'ouvrage touchent bien la thématique dans laquelle s'intègre notre champ d'étude.

Aussi, Abdelhamid Barkaoui<sup>15</sup>, dans d'une communication scientifique dans l'ouvrage collectif «**L'Homme et La Mer**», nous a expliqué les différents espaces nautiques conservateurs de l'Afrique du Nord exploité par les carthaginois en donnant des différentes exemples sur les sites archéologiques du Segment Nord de la Petite Syrte. Ce document nous permet d'appréhender le passé des cités sur le plan géographique, historique et de comprendre l'évolution de ces municipalités. Dans le même cadre, et pour étudier l'histoire des sites de la Petite Syrte, il est nécessaire d'avoir des données archéologiques. Ces sources sont très importantes et présentent une base de données scientifiques et un support important pour notre projet de recherche, de sorte que nous pouvons constituer une idée très claire et des connaissances sur les deux cités d'*Acholla* et de *Thaenae*.

En effet, Ahmed Ghadhoun<sup>16</sup>, dans son communication dans l'ouvrage collectif, «**De Syrtis Minor au golfe de Gabès : une histoire, un patrimoine**», a mis le point sur paysage portuaire d'*Acholla*. Aussi il a abordé les causes qui poussent l'Homme à s'installer sur cette cité et l'importance de sa place à l'antiquité à travers l'étude de l'histoire et le statut de la ville en exploitant des données archéologiques et les sources littéraires, ainsi que les prospections marines dans ce site pour exprimer l'importance et la potentialité du port commercial pendant la période romaine. Aussi le résultat de ce travail c'est de montrer qu'*Acholla* a un fort potentiel archéologique à développer mais pour le moment les fouilles sont très limitées.

Elyssa Jerray<sup>17</sup>, dans sa communication scientifique dans l'ouvrage collectif, «**De Syrtis Minor au golfe de Gabès : Une histoire, un patrimoine**», a parlé de l'état de la recherche des différents ateliers d'amphores dans la région de la Petite Syrte, et elle a présenté les différentes

---

<sup>15</sup>Barkaoui, Abdelhamid, «Note sur le réseau africain de la flotte carthaginoise : le cas de de la côte centre-orientale de la Tunisie», dans Fehri Abdelhamid (Org.), *L'Homme et la mer*, Actes du Colloque des 7-8-9 mai 1999 (Kerkennah), Sfax, 2001, pp.18-28.

<sup>16</sup>Ghadhoum, Ahmed, «Le paysage portuaire *achollitain* », dans Mokni Salem (Org.), *De Syrtis Minor au golfe de Gabès : une histoire, un patrimoine*, Actes du 4<sup>ème</sup> colloque international des 20-22 novembre 2014, Sfax, 2019, pp.21-40.

<sup>17</sup>Jerray, Elyssa, «Les témoignages de production d'amphores romaines dans la région de la Petite Syrte ; identité et faciès régional », dans Mokni Salem (Org.), *De Syrtis Minor au golfe de Gabès : une histoire, un patrimoine*, Actes du 4<sup>ème</sup> colloque international des 20-22 novembre 2014, Sfax, 2019, pp.41-56.

découvertes et les techniques d'analyses de la céramique. Cette communication nous a permis de savoir comment la céramique est un des principaux témoins archéologiques pour établir la chronologie d'un site archéologique ou d'un édifice antique, les phases de l'évolution humaine et les industries que les hommes ont développées à travers ces biens culturels depuis l'antiquité et comment les mettre en valeur.

Nous pouvons citer aussi les bulletins archéologiques du comité des travaux historiques et Scientifiques de l'Afrique du Nord à savoir : le bulletin n°17 par Suzanne Gozlan et Ariane Bourgeois<sup>18</sup> intitulé : «**Nouvelles recherches à la Maison de Neptune (Acholla-Botria)**», le bulletin n°20-21 par Suzanne Gozlan, intitulé : «**La Mosaïque de la Langouste à Acholla-Tunisie**», et le bulletin n°23 de Gilbert-Charles PICARD<sup>19</sup> «**La Maison de Triomphe et de Neptune à Acholla**». Les auteurs à travers les données archéologiques et historiques traitées dans ces bulletins ont bien interprété la question des fouilles concernant le port d'Acholla et qui ont commencées en 1947 par une équipe franco-tunisienne. Ces fouilles réalisées ont mis à jour divers vestiges et ça nous donne l'occasion à bien traiter la partie concernant la potentialité archéologique pour la cité.

Plusieurs autres ouvrages, se caractérisent par leurs diversités et traitent aussi sous différents angles (historique, architecture, archéologie) la question des biens patrimoniaux. Nous citons l'exemple de l'ouvrage collectif de Gozlan Suzanne et *alii*<sup>20</sup>, «**Les mosaïques des maisons du quartier central et les mosaïques éparses**», et celui qui porte aussi sur «**La maison de Triomphe de Neptune à Acholla (Botria-Tunisie), les mosaïques**<sup>21</sup>». Ces ouvrages sont les résultats de travaux d'inventaires, des fouilles et l'ensemble des vestiges archéologiques. L'adaptation rapide à l'archéologie a mis en relief le passage entre histoire, anthropologie. Ce qui est important dans ce sens c'est que ces travaux réalisés sont exploitables par les historiens, aussi que par les archéologues et bien évidemment par les gestionnaires du patrimoine qui s'intéressent à ce domaine.

---

<sup>18</sup>Gozlan, Suzanne ; Bourgeois, Ariane, « Nouvelles recherches à la Maison de Neptune (Acholla-Botria) », dans, *Bulletin archéologique du comité des travaux Historiques et Scientifiques, Afrique du Nord*, S.17, Paris, 1984, pp.75-89.

<sup>19</sup>Picard, Gilbert-Charles , « La maison du triomphe de Neptune à Acholla », dans *Bulletin archéologique du comité des travaux Historiques et Scientifiques, Afrique du Nord*, S.23, France, 1994, pp.171-176.

<sup>20</sup>Gozlan Suzanne, Jédi Nabih, Blanc-Bijon, Véronique et Bourgeois Ariane, *Les mosaïques des maisons du quartier central et les mosaïques éparses, dans leur ouvrage collectif recherches archéologiques franco-tunisiennes à Acholla* : EFR, 2001, p.5.

<sup>21</sup>Gozlan, Suzanne, «La Maison du triomphe de Neptune à Acholla (Botria, Tunisie) », I. Les mosaïques ». *École Française de Rome*, Rome, 1992, pp.428.

D'autres études touchent directement notre sujet de recherches telles que : Duval Noël<sup>22</sup> «**Les baptistères d'Acholla (Tunisie) et l'origine des baptistères polylobés en Afrique du Nord**», ainsi que, Gilbert Picard<sup>23</sup>, «**Les thermes du Thiasse marin à Acholla**», Ces travaux nous livrent des informations d'ordre culturel et propres au monde africain. Nous comprenons à travers ces travaux que les auteurs ont bien rapporté les différentes histoires sur *Acholla*. Alors, les premiers résultats de ces études effectués, nous fournissent par leur nature des informations à la fois historiques et archéologiques qui permettront une bonne illustration de nos propos dans la présentation du site.

Nous citons aussi les quatre travaux de Nabiha Jeddi dans les différents revues des études et recherches préhistoriques, antiques, islamiques et ethnographiques à savoir : «**Une Mosaïque aux Couronnes de Vigne de la Maison dite des Fruits à Thaenae**<sup>24</sup>», «**Deux Pavements Superposes, Inédits de Thaenae**<sup>25</sup>», «**La mosaïque de l'Océan de Thaenae**<sup>26</sup>», «**La mosaïque d'Arion de Thaenae (Thyna en Tunisie) : analyse et interprétation**<sup>27</sup>».

Ces travaux décrivent explicitement la formation du site archéologique, la description, les fouilles, et l'analyse. Ils nous ont permis de bien pratiquer nos recherches sur le terrain et d'effectuer des observations sur plusieurs dimensions. D'ailleurs, la Verrerie de *Thaenae* a fait l'objet de deux articles : le premier, publié par Mohamed Yacoub dans le Bulletin de l'Association Internationale Pour l'Histoire de Verre N°6 en 1972<sup>28</sup>. Dans cet article l'auteur a consacré la première partie de son travail pour étudier la collection de verre de *Thaenae*. Le deuxième article de Mohammed Fendri était publié en 1964 dans les Annales du 3<sup>e</sup> congrès des «**Journées Internationales du Verre**» est intitulé «**Les Verreries Romaines de**

---

<sup>22</sup>Duval, Noël, « Les baptistères d'Acholla (Tunisie) et l'origine des baptistères polylobés en Afrique du Nord », dans *Antiquités africaines*, 15, CNRS Éditions, Centre Camille Jullian, France, 1980, pp. 329-343.

<sup>23</sup>Picard, Gilbert-Charles, « Les thermes du Thiasse marin à Acholla », dans *Antiquités africaines*, CNRS Éditions, Centre Camille Jullian, France, 1968, pp. 95-151.

<sup>24</sup>Jeddi, Nabiha, « Une Mosaïque aux Couronnes de Vigne de la Maison dite des Fruits à Thaenae », dans *Africa Revue des Études et Recherches préhistoriques, antiques, islamiques et ethnographiques*, Institut National du Patrimoine, Imprimerie Arabe de Tunis, Tunis, 1988, pp.197-207.

<sup>25</sup>Jeddi, Nabiha, « Deux Pavements Superposes : Inédits de Thaenae », dans *Africa Revue des Études et Recherches préhistoriques, antiques, islamiques et ethnographiques*, Institut National du Patrimoine, Imprimerie Arabe de Tunis, Tunis, 1993, pp.31-38.

<sup>26</sup>Jeddi, Nabiha, « La mosaïque de l'Océan de Thaenae », dans *Africa Revue des Études et Recherches préhistoriques, antiques, islamiques et ethnographiques*, Institut National du Patrimoine, Imprimerie SIMACT, Tunis, 2007, pp.123-149.

<sup>27</sup>Jeddi, Nabiha, « La mosaïque d'Arion de Thaenae (Thyna en Tunisie) : analyse et interprétation », dans *Africa Revue des Études et Recherches préhistoriques, antiques, islamiques et ethnographiques*, Institut National du Patrimoine, Imprimerie SIMACT, Tunis, 2017, pp.157-172.

<sup>28</sup>Yacoub, Mohamed, « Bulletin de l'Association Internationale pour l'Histoire de Verre », édition du secrétariat général permanent à Liège, Belgique, 1972, pp.29-70.

*Thaenae*<sup>29</sup>». L'auteur, a essayé à travers cet article de décrire la collection d'une part et de mettre en valeur cette collection, d'autre part. Il a essayé par la suite de trouver une délimitation historique de cette collection. Par ailleurs, il a insisté sur la potentialité de ces objets de verre et l'importance de ces dernières dans les études historiques et archéologiques de la nécropole de *Thaenae*. Dans une autre publication intitulée : « **Les Thermes des Mois à *Thaenae***<sup>30</sup> », Mohammed Fendri a décrit les prospections, sondages et les fouilles archéologiques qui ont été réalisés dans l'ensemble Thermal. Ce rapport permettra de pratiquer nos recherches sur le terrain et expliquer les premières fouilles effectuées à *Thaenae*.

Khouloud Ghram<sup>31</sup>, dans son mémoire intitulé : «**Étude des céramiques de la fouille des Thermes des Mois à *Thaenae* : Étude historique et archéologique**», livre les résultats des études historiques et archéologiques à travers des enquêtes qui ont porté sur la collection de céramique trouvée. Ce travail a pris en compte, tout d'abord, la présentation du site de *Thaenae* et plus particulièrement les Thermes des Mois, de point de vue géographique et historique ainsi qu'à une étude de la collection de céramique, comportant une approche de la céramologie en général, une description des catégories de céramique et le catalogue des pièces sélectionnées et dessinées. Enfin, les données obtenues par l'étude de la collection feront l'objet d'une interprétation générale en vue de progresser dans la chronologie et l'histoire économique et sociale de la ville. Ce document qui a montré la place de la céramique dans la société, a présenté un contexte remarquable pour savoir les nouveaux échantillons collectés à *Thaenae* que nous tenterons analysés dans la partie chargée du potentiel archéologique de la cité.

Dans un mémoire inédit intitulé : «**Thaenae, site archéologique de la Tunisie**<sup>32</sup>», soutenu à l'université de Provenance, Carrée étudie dans la première partie avec précision l'histoire de la cité dès sa fondation à la période punique jusqu'à sa promotion au rang de colonie romaine, puis il a souligné, dans une deuxième partie la question de développement économique et politique et enfin à la troisième partie il a traité les découvertes de différentes composantes de la ville. Ce mémoire va nous guider à bien mener notre analyse au niveau du premier chapitre.

---

<sup>29</sup>Fendri Mohammed, «Les Verreries Romaines de *Thaenae*», dans congrès des journées Internationales du Verre, (Damas les 14-23 novembre 1965), édition du secrétariat général permanent à Liège, Belgique, 1965, pp.1-10.

<sup>30</sup>Fendri Mohammed, «Les Thermes des Mois à *Thaenae* », Rapport préliminaire, 1963, pp.1-38

<sup>31</sup>Ghram Khouloud., « Étude des céramiques de la fouille des Thermes des Mois à *Thaenae* : Étude historique et archéologique », mémoire de master en Histoire ancienne et archéologie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sfax, Université de Sfax, 2020, p.116.

<sup>32</sup>Carrée (A.), «*Thaenae* (site archéologique de Tunisie)», Mémoire Inédit, l'Université de Provence, 1969, p.2.

L'article de Jean Christophe Fichou<sup>33</sup> intitulé « **Thyna : premier phare en béton jamais construit sur la planète** », touche aussi notre thématique de recherche puisqu'il a évoqué les caractéristiques pionnières du monde des phares et surtout le phare de *Thaenae* qui fait partie parmi les composantes principales du site archéologique de *Thaenae*.

Nous pouvons citer aussi quelques travaux universitaires sur le patrimoine archéologique culturel qui ont un apport dans la réalisation du présent mémoire. Dans une thèse de doctorat soutenue à l'université de Strasbourg II intitulée : «**Les ports phéniciens et puniques Géomorphologie et infrastructures** », Nicolas CARAYON<sup>34</sup>, a bien présenté le littoral tunisien et les différents points de vue concernant le cadre Géographique auprès du golfe de Gabès équivalent au golfe de la Petite Syrte d'une manière globale où se situe notre champ d'étude. Quant au contexte historique, il nous a permis de savoir quelques informations sur l'identification et la fondation de ces cités archéologiques de Segment nord de la Petite Syrte et l'évolution des activités portuaires soit à travers l'interprétation de quelques indices, soit à travers la découverte des vestiges.

En ce qui concerne les sources web graphiques nous avons eu l'occasion de consulter quelques sites web qui présentent une bibliothèque facile à consulter, tout le temps et partout. Ces sites donnent accès pour divers travaux à savoir ouvrages, thèses, mémoires, rapports de stages et les chartes juridiques qui ont été difficiles à avoir surtout à cause des entraves des déplacements pendant la période de crise sanitaire de Coronavirus. Nous avons essayé d'accéder à ces sites web pour avoir des nouvelles idées sur les cités de la Petite Syrte à plusieurs niveaux historique, géographique etc. Effectivement, les sources sont riches en contenu, et faciles à télécharger.

En effet, Zaher Kammoun<sup>35</sup> dans son site Web intitulé : «**Le site archéologique de Thyna à Sfax**», donne l'opportunité d'avoir une monographie sur les cités de *Thaenae et Acholla* au niveau de l'histoire, les toponymies, la richesse des vestiges avec les illustrations des photos satellitaires, des plans et des différents catégories des vestiges tels : Mosaique, nécropole, stèle funéraire et les thermes etc. Ensuite, nous avons mis la main sur plusieurs informations sur divers sites, dont certaines informations sont inédites et on ne peut les trouver que sur internet. En outre, le site web : «**athar.hypotheses.org**»<sup>36</sup>, présente un carnet dédié aux activités de

---

<sup>33</sup>Fichou, Jean-Christophe « Thyna : premier phare en béton jamais construit sur la planète », dans *Magazine Leaders News*, 20 déc.2014, *Idem*, «Ces admirables phares de Tunisie», *Leaders Magazine n°43*, déc.2014.

<sup>34</sup>Carayon Nicolas., «Les ports phéniciens et puniques Géomorphologie et Infrastructures», Thèse de doctorat en Sciences de l'antique archéologie, Université Strasbourg II-Marc Bloch, France, 2008, pp.125-134.

<sup>35</sup> <http://zaherkammoun.com/2017/02/23/le-site-archeologique-de-thyna-a-sfax/> Consulté en janvier 2020.

<sup>36</sup> [ATHAr Maghreb | Axe Transversal histoire et archéologie du Maghreb ancien \(hypotheses.org\)](http://athar.hypotheses.org) Consulté en février 2021.

l'Axe Transversal Histoire et Archéologie du Maghreb ancien porté par quatre laboratoires de la MMSH (Aix-Marseille Université, CNRS, Aix-en-Provence, France) et leurs partenaires scientifiques maghrébins et européens. Il nous a permis de connaître les différentes problématiques étudiées sur les sites archéologiques méditerranéens et essentiellement le site côtier de *Thaenae*, au niveau de la recherche, les fouilles programmées, les stages, les workshops et enfin comment promouvoir avec les différents partenaires de la Tunisie toutes formes de valorisation du patrimoine. Pour le site de « **l'Institut National du Patrimoine** », il présente un passage sur la situation historique, juridique, et archéologique à travers l'analyse d'un cadre scientifique et d'interprétation sur les vestiges archéologiques dans le site de *Thaenae* et qui est intégré dans le cadre de projet de conservation et de mise en valeur. Aussi, il a abordé avec originalité les questions et les techniques des restaurations et les interventions immédiates pour l'ensemble des vestiges.

Plusieurs travaux ont été d'un vrai atout d'apprentissage pour l'accomplissement de notre projet de recherche, ces travaux donnent l'occasion pour comprendre la question de la variation du niveau de la mer et ses répercussions sur les sites archéologiques en Tunisie en général et sur ceux de la Petite Syrte (actuel golfe de Gabès) en particulier. Parmi ces travaux on cite les publications de Ameer Oueslati<sup>37</sup> intitulé : « **Les côtes de la Tunisie, (Géomorphologie, Environnement et Aptitudes à l'Aménagement)** », dans laquelle l'auteur a présenté une étude récente sur les côtes tunisiennes, et qu'elle accorde par sa nature une place importante aux problèmes qui pose l'évolution à l'environnement et dont la tendance est loin d'être en faveur des milieux côtiers et plutôt de leur dégradation qui ont déjà menacés le patrimoine archéologique. De même, dans l'article scientifique de Paskoff Roland, Slim Hédi et Troussel Pol intitulé : « **le littoral de la Tunisie dans l'Antiquité : cinq ans de recherches géo-archéologiques**<sup>38</sup>», les auteurs ont signalé que les transformations de l'environnement littoral depuis l'antiquité sont en fonctions de plusieurs agents à savoir la variation du niveau de la mer, déplacement de la ligne de rivage, instabilité du climat etc. Par la suite, à travers cette étude, les auteurs ont essayé de présenter plusieurs cas de la Petite Syrte dont *Thaenae*. Pour ce site, ils ont que son environnement par rapport à la remontée du niveau marin et le recul du trait de côte depuis l'antiquité expliquent aussi la présence de vestiges archéologiques important sur des terrains étendus de Sebkhah en hiver submergés, surtout sur les rivages du golfe de Gabès.

---

<sup>37</sup> Oueslati Ameer, « Les Côtes de la Tunisie : Géomorphologie et Environnement et Aptitudes à l'aménagement », Université de Tunis 1, Tunis, 1993.

<sup>38</sup> Paskoff Roland, Slim Hédi, Troussel Pol., « Le littoral de la Tunisie dans l'Antiquité : cinq ans de recherches géo-archéologiques », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 135, année, N. 3, 1991. pp. 515-546.



De même le travail collectif Hédi Slim et *alii* intitulé : « **Le littoral de la Tunisie : Étude Géo-archéologique et historique** <sup>39</sup>», a mis l'accent sur la partie nord de la Petite Syrte qui a été mal vue de point de vue de ses caractéristiques nautiques. Cette partie du littoral présente des dangers et par conséquent ne remonte pas à la hauteur d'une zone portuaire, et que c'est la mauvaise avidité des commerçants qui lui a donné cette importance. Toutes ces caractéristiques jouent positivement en faveur d'une bonne réputation à l'inverse de la mauvaise réputation de la Petite Syrte chez les anciens. Cette étude sur les sites archéologiques prospectés tout au long du golfe de Gabès a permis d'aboutir à une série de conclusions concernant les caractéristiques de l'environnement de ce tronçon du littoral tunisien dans l'antiquité et les modifications qu'il a pu connaître depuis cette époque. Ces sites sont à des degrés divers attaqués par l'érosion marine. Cela a permis de dire qu'aujourd'hui l'érosion prévaut sur la côte du golfe de Gabès dont le tracé actuel se situe pour l'essentiel en dessous de son niveau à l'époque romaine.

En revanche, nous tenterons maintenant de parler sur un projet qui a mis l'accent sur la valorisation du patrimoine culturel. Le site de *Thaenae* fait partie d'un projet d'aménagement intitulé : «**SMAP III-Tunisie**<sup>40</sup>», qui envisage la mise en place et l'intégration du site archéologique dans le pôle de développement environnemental, culturel et urbain de la région et qui constitue l'une des composantes du projet «élaboration d'une stratégie de gestion intégrée de la zone côtière Sud du Grand Sfax» en vue de favoriser la confection d'un schéma d'aménagement et de valorisation du littoral Sud du Grand Sfax. Le site archéologique d'une potentialité culturelle très forte est distinguée à travers les photos aériennes où nous pouvons voir le parc urbain de *Thaenae*, et aussi les salines qui sont une zone humide d'importance internationale dite Ramsar.

Restant toujours dans le même sens concernant la valorisation et la mise en valeur du patrimoine, Khoulood Ben Mansour<sup>41</sup> dans son mémoire en architecture intitulé : « **Le pôle naturel et culturel de Thyra : revitalisation d'une richesse dans l'oubli** », a essayé de mettre en évidence les richesses culturelles et naturelles de Thyra en intégrant l'ensemble du site archéologique, la zone humide et le parc urbain qui ne sont pas encore bien aménagés. Aussi elle a essayé dans un deuxième lieu de proposer une stratégie d'aménagement de ce pôle à

---

<sup>39</sup> Slim, Hédi et al., «Le littoral de la Tunisie : étude Géo-archéologique et Historique », *Études d'Antiquités africaines*, Paris, 2004, p.124.

<sup>40</sup> GROUPEMENT CHAABANE & SAHNOUN, « Stratégie de Gestion Intégrée de la Zone Côtière Sud du Grand Sfax (Projet SMAP III – Tunisie) », rapport préliminaire, Sfax, 2006, pp1-96.

<sup>41</sup> Ben Mansour Khoulood., «Le pôle naturel et culturel de Thyra : revitalisation d'une richesse dans l'oubli», mémoire en architecture, Institut International de Technologie Sfax, Sfax, 2020.

travers la réalisation d'un centre d'interprétation qui permettra d'établir une création entre le visiteur et les différentes composantes.

## **Deuxième chapitre : Présentation des sites archéologiques dans le Segment Nord de la Petite Syrte**

### **Introduction**

Dans le but de mener à bien ce travail, nous tenterons dans ce deuxième chapitre de présenter notre zone d'étude, qui se situe au niveau de la partie nord de la Petite Syrte (actuel Golfe de Gabès), qui correspond aux environs de la région de Sfax. Nous avons choisi de présenter une monographie des sites côtiers à travers l'étude de deux cas à savoir *Acholla* et *Thaenae*. Ces deux sites bien réputés, sont connus par leurs activités portuaires grâce à leurs emplacements stratégiques depuis les périodes punique et romaine. Dans notre démarche, nous avons adopté une présentation particulière pour chaque site. En un premier volet, les sites sont placés dans leurs cadres géographiques avec l'identification d'une zone tampon pour chacun d'entre eux sur une carte topographique. Dans un deuxième volet, nous prendrons en compte l'étude de l'évolution municipale des deux cités, leurs toponymies, leurs statuts juridiques, la situation actuelle des ports et l'histoire des recherches archéologiques qui ont été effectuées au courant des années passées jusqu'à nos jours. Enfin, dans un troisième volet, nous présenterons l'apport de l'archéologie en faisant un inventaire exhaustif pour l'ensemble des vestiges ce qui donne l'occasion d'expliquer les potentialités archéologiques des deux sites. Ceci, s'assume en exploitant nos observations de terrains et les sources disponibles.

### **I. Importance des sites archéologiques du Nord de la Petite Syrte**

#### **1. *Acholla***

##### **a. Situation géographique**

Le site archéologique d'*Acholla* se situe à Henchir Botria sur la côte orientale de la Tunisie, au sud-ouest du cap Kapudia (*caput vada*) à Henchir Botria<sup>42</sup>, à environ quarante-cinq kilomètres au nord de la ville de Sfax, approximativement près de l'ancienne cité portuaire de *Sullecthum* et à 60 km de la région de Mahdia<sup>43</sup>. Administrativement, *Acholla* est adhéree à la délégation de

---

<sup>42</sup>Barkaoui, Abdelhamid, «Note sur le réseau africain de la flotte carthaginoise : le cas de de la côte centre-orientale de la Tunisie», dans Fehri Abdelhamid (Org.), *L'Homme et la mer* «Actes du Colloque des 7-8-9 mai 1999 (Kerkennah), Sfax, 2001, p.20.

<sup>43</sup>Ghadhoum, Ahmed, «Le paysage portuaire achollitain », dans Mokni Salem (Org.), *De Syrtis Minor au golfe de Gabès : une histoire, un patrimoine*, Actes du 4ème colloque international des 20-22 novembre 2014, Sfax, 2019, p.22.

Jebeniana et au gouvernorat de Sfax. Le site couvre une grande surface estimée entre 100 ha<sup>44</sup> et 200 ha<sup>45</sup> et il s'étend entre Henchir Ben Othman au Nord de la ville de d'Ellouza du Sud<sup>46</sup>.

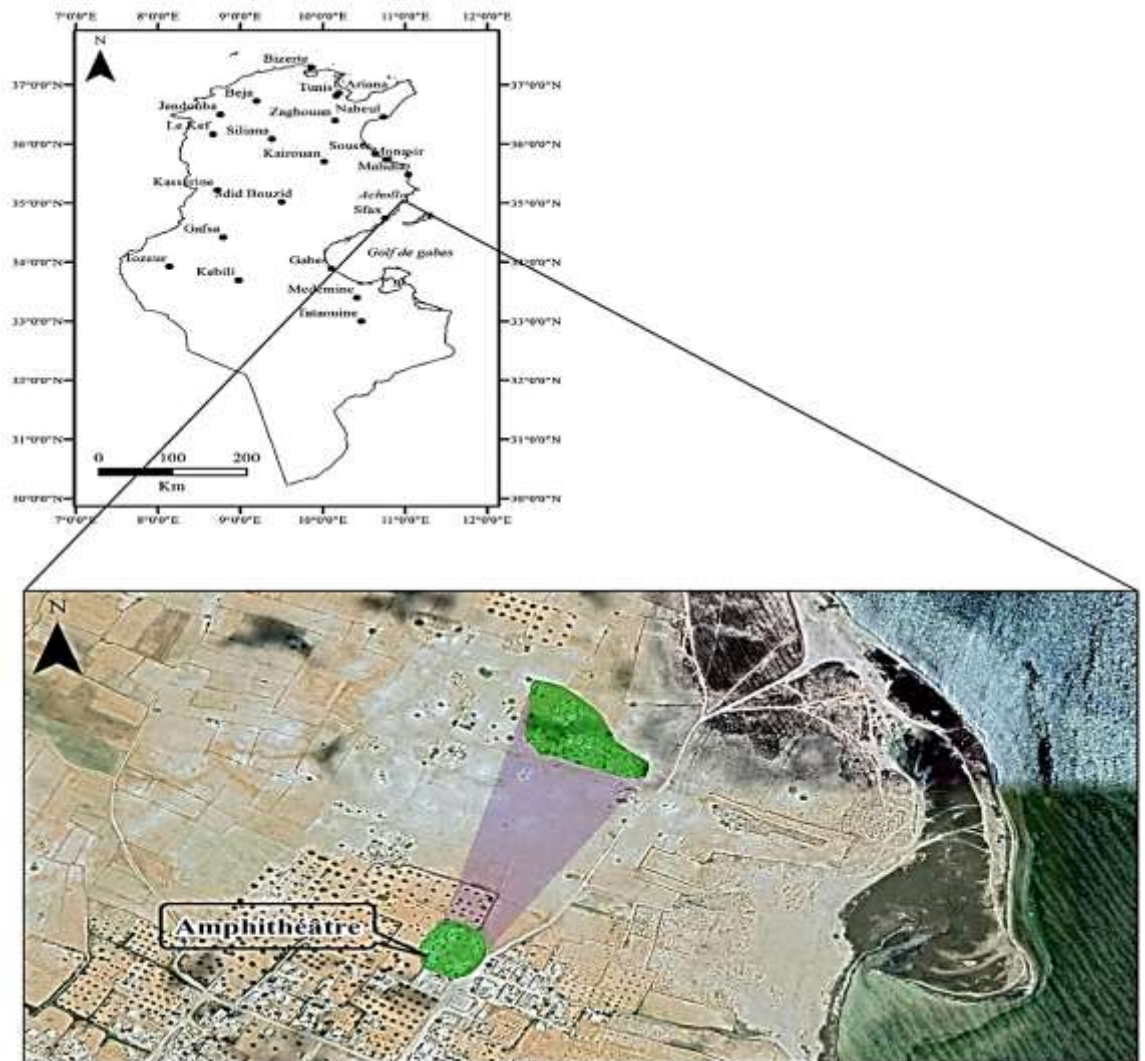


Figure 2: Localisation du site archéologique d'Acholla sur la carte avec la zone tampon

(Source auteur, 2020)

<sup>44</sup>Barkaoui, Abdelhamid, *Sfax, Mémoire de la mer (Port, bateaux et gens de la mer)*, Sfax, 2017, p.50.

<sup>45</sup>Charles-Picard Gilbert, «Acholla », dans : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, N. 3, 1947. p. 557.

<sup>46</sup>Ghadhoum, Ahmed, «Le paysage portuaire achollitain », dans Mokni Salem (Org.), *De Syrtis Minor au golfe de Gabès : une histoire, un patrimoine*, Actes du 4<sup>ème</sup> colloque international des 20-22 novembre 2014, Sfax, 2019, p.22.

## b. Histoire et évolution municipale

Depuis l'Antiquité, diverses anciennes recherches historiques et archéologiques ont pris en compte la question des toponymies comme axe principal dans leurs thématiques. Pour une meilleure considération de la question, dans notre analyse, il est nécessaire au premier lieu de mettre l'accent sur la toponymie du site archéologique, qui par sa nature mérite d'attirer notre attention. Dans ce contexte, les toponymies en tant qu'indications, ont évoqué une possible présence des vestiges archéologiques, qui suite, à leurs informations fournies, peuvent admettre des réalités très diverses, datant d'époques variées<sup>47</sup>.

Tout d'abord, selon les sources consultées, nous avons pu constater que le toponyme d'*Acholla* a été transcrit dans les sources anciennes sous plusieurs formes : *Agulla* chez les phéniciens, ce qui signifie «la Ronde» ou «la ville ronde»<sup>48</sup>. *Aquilla* dans la *lex Thoria*<sup>49</sup>; *Achulla* dans les monnaies trouvées dans cette zone datant de l'époque d'Auguste<sup>50</sup> entre XII<sup>e</sup> siècle av. J.-C et II<sup>e</sup> ap. J.-C. ; Les manuscrits de Pline l'Ancien, ont donné les deux variantes *Achollitanum* et *Acolitanum*<sup>51</sup> ; César dans le *Bellum Africanum* a fourni les transcriptions, à savoir *Acylla*, *Acilla* et *Agylla*<sup>52</sup>; Strabon et Tite-Live écrivent *Acholla*<sup>53</sup>; les listes des évêchés mentionnent l'ethnique *Acolitanus* et *Acolitaneus*<sup>54</sup>. La Table de Peutinger a indiqué qu'*Acholla* se localise à 12 milles de *Sullectum*<sup>55</sup>.

---

<sup>47</sup>Roland, Niaux, «Toponymie et prospection archéologique», dans *Histoire et Archéologie en Morvan et Bourgogne*, Mars 2006, publication électronique : <https://sites.google.com/site/vniaux/rolandniaux/toponymie> Consulté en avril 2021.

<sup>48</sup>Tissot, Charles, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, T, II, Paris, 1988, p. 180.

<sup>49</sup>*Ibidem*.

<sup>50</sup>Amandry, Michel, « Note de numismatique Africaine VI.8 Achulla », Dans *Revue numismatique*, 6e série - Tome 34, année 1992 pp. 46-53. / [https://www.persee.fr/doc/numi\\_0484-8942\\_1992\\_num\\_6\\_34\\_1973](https://www.persee.fr/doc/numi_0484-8942_1992_num_6_34_1973). Consulté en avril 2021.

<sup>51</sup>Tissot, Charles, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, T, II, Paris, 1988, p. 180.

<sup>52</sup>César, *Bell. Afr.*, XXXIII, XLIII, LXVIII.

<sup>53</sup>Strabon. XVII, 3, 12; Tite-Live, XXXIII, 48, I.

<sup>54</sup>Maier Jean-Louis, *L'épiscopat de l'Afrique romaine, vandale et byzantine*, Rome, 1973, p. 98.

<sup>55</sup>La Table de Peutinger, (Tabula Peutingeriana ou Peutingeriana Tabula Itineraria), connue aussi sous le nom de «Carte des étapes de Castorius» ou de «Table Théodosienne», est une copie réalisée vers 1265 par des moines de Colmar, d'une carte romaine réalisée vers 350, elle-même probablement la copie remise à jour d'une grande carte du monde peinte sur le portique d'Agrippa à Rome vers 12 de notre ère, où figurent les routes et les villes principales de l'Empire romain. Pas moins de 555 villes et 3500 autres particularités géographiques sont indiquées, comme les phares et les sanctuaires importants, souvent illustrées d'une vignette. <https://leg8.fr/empire-romain/table-de-peutinger/> Consulté en février 2020.



Figure 3: Emplacement d'Acholla d'après la Table de Peutinger

« Source: [bibliotheca Augustana \(hs-augsburg.de\)](http://bibliotheca.augustana.hs-augsburg.de), 1887 »

Ça fait longtemps, qu'Acholla était identifiée avec El-Alia qui se situe à 37 km au Nord de Mahdia<sup>56</sup>. Les fouilles qui ont été faites en 1947 à Henchir Botria ont permis de trouver une inscription qui nomme les peuples d'Acholla : *Populus Achollitanum*<sup>57</sup>. C'est ainsi donc que nous avons identifié l'antique Acholla avec Henchir Botria. Toujours dans le cadre historique du site archéologique d'Acholla, Stéphane de Byzance a déclaré dans son livre qu'Acholla est une fondation phénicienne<sup>58</sup>. Elle était fondée après l'instigation de Carthage par des colons maltais<sup>59</sup>. Pol Trousset a souligné que la fondation de la cité d'Acholla n'aurait pas vu le jour sans l'autorisation des Carthaginois<sup>60</sup>. En effet, les notes écrites dans la bibliothèque historique de Diodore de Sicile, ont rendu compte que la cité d'Acholla fait partie des cités du sahel qui sont soumises à Agathoclès en 309 av. J.-C<sup>61</sup>. Avant la troisième guerre punique Acholla fut une cité carthaginoise ; par contre, elle a réussi à garder sa liberté à travers les alliances avec d'autres états ainsi en ralliant Rome particulièrement et se ranger à sa côté au cours de la troisième guerre punique<sup>62</sup>. Bien que les textes classiques ne nous indiquent pas prioritairement la question d'activité portuaire de la cité punique, ça n'empêche pas de tenir compte que son port présente une station portuaire de l'empire carthaginois et était interdit aux navires des Romains et de leurs

<sup>56</sup>Tissot Charles, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, T, II, Paris, 1988, pp.179- 180.

<sup>57</sup>AE. 1948, N° 116; Picard, Charles, *BCTH*, 1947, p.303.

<sup>58</sup>Barkaoui, Abdelhamid, «Note sur le réseau africain de la flotte Carthaginoise: le cas de la côte centre-orientale de la Tunisie», dans Fehri Abdelhamid (Org.), *L'Homme et la mer*. Actes du Colloque des 7-8-9 mai 1999 (Kerkennah), Sfax, 2001, p.20.

<sup>59</sup>Barkaoui, Abdelhamid, *Sfax. Mémoire de la mer (Port·bateaux et gens de la mer)*, Sfax, 2017, p.50.

<sup>60</sup>Barkaoui, Abdelhamid, «Note sur le réseau africain de la flotte Carthaginoise: le cas de la côte centre-orientale de la Tunisie», dans Fehri Abdelhamid (Org.), *L'Homme et la mer*. Actes du Colloque des 7-8-9 mai 1999 (Kerkennah), Sfax, 2001, p.20.

<sup>61</sup>*Ibidem.*, p.20.

<sup>62</sup>Hamdi, Rached., « Henchir Botria : L'antique Acholla monographie d'une cité antique », Mémoire de Master, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sfax, 2004-2005, p. 24.

alliés sauf pour des raisons techniques comme le stipule le traité de 348 conclu entre Rome et Carthage. Autrement, Tite-Live a bien expliqué la question des activités portuaires pour la cité d'*Acholla* dans l'Orient et qu'elle est utile à plus d'un titre après la fuite d'Hannibal. Outre, l'activité portuaire d'*Acholla* a disposé durant cette période punique d'un rôle très important à travers leurs équipements qui lui ont permis d'accueillir des bateaux de guerre. Cet avantage a donné l'occasion d'indiquer que ce port figure sur les cartes des marins militaires<sup>63</sup>. Après la chute de Carthage la cité d'*Acholla* est devenue indépendante et a obtenu la position d'une cité libre. Selon Pline l'Ancien, elle est distinguée parmi les trente *Oppida libera*<sup>64</sup>, aussi Strabon la mentionne comme une ville libre<sup>65</sup>, (Voir Annexe : Figure 1).

Pendant la campagne de Jules César en Afrique au début de l'année 49 av. J.-C, la guerre civile a déchainé entre lui et Pompée<sup>66</sup>, elle s'est alliée au premier et fut poussée sans doute par son commerce maritime. Étant donné que César était le maître de la mer à cette époque, il a soumis les îles Kerkenna, et les a considérées d'importance indispensable pour les Achollitains, dont la monnaie même portait en estampille le nom de ces îles. En effet, *Acholla* était aussi dans un affrontement féroce avec les autres cités maritimes à savoir *Hadrumetum*, *Thapsus* et *Leptis Minus*. La ville fut assiégée par Considius Longus commandant pompéien mais son ralliement a permis à César d'en faire une base décisive contribuant ainsi à son succès militaire. Cette victoire fut bénéfique pour *Acholla* durant les deux siècles qui suivent. Le monnayage est particulièrement abondant sous le règne d'Auguste, dont plusieurs monuments somptueux attestent de cette richesse datée de la fin du I<sup>e</sup> siècle et le début du second. Au courant du II<sup>e</sup> siècle, l'activité portuaire de la cité d'*Acholla* a reflété une richesse au niveau de la dynamisation marchande et ses rapports avec les capitales d'Orient, d'Occident, Alexandrie et Rome<sup>67</sup>, (Voir Annexe : Figure 2).

En effet, le rôle dynamique de ce réseau portuaire d'*Acholla*, lui a permis au cours du II<sup>e</sup> siècle d'être au rang d'un municipes. Cette hypothèse développée par Charles-Picard qui indique que la ville d'*Acholla* fut un « *municipium aelium augustum (a)chullitanum* » sous Hadrien et elle

---

<sup>63</sup>Barkaoui, Abdelhamid. «Note sur le réseau africain de la flotte Carthaginoise : le cas de de la côte centre-orientale de la Tunisie», dans Fehri Abdelhamid (Org.), *L'Homme et la mer*, Actes du Colloque des 7-8-9 mai 1999 (Kerkennah), Sfax, 2001, p.20.

<sup>64</sup>Pline, l'Ancien, *Histoire Naturelle*, V, 30, Voir les commentaires de Jean. Desanges, p. 306.

<sup>65</sup>Strabon, Géographie, XVII, 3.

<sup>66</sup>Hamdi, Rached., « Henchir Botria : L'antique *Acholla* monographie d'une cité antique », Mémoire de Master, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sfax, 2004-2005, p. 27.

<sup>67</sup>Ghadhoum, Ahmed, «Le paysage portuaire *achollitain* », dans Mokni Salem (Org.), *De Syrtis Minor au golfe de Gabès : une histoire, un patrimoine*, Actes du 4<sup>ème</sup> colloque international des 20-22 novembre 2014, Sfax, 2019, pp.23-24.

n'atteindra pas le statut de *Colonia*<sup>68</sup>. Certes, la *Syrtis Minor* est riche de point de vue de son histoire comme c'est le cas d'autres régions tunisiennes. Les données fournies par Nesrine Derbel dans sa communication intitulée «La présence Chrétienne dans la Petite Syrte», nous expliquent qu'au cours des siècles la présence chrétienne a été connue dans l'Afrique proconsulaire en général et dans la Petite Syrte en particulier. Cette nouvelle religion a connu une expansion particulière à partir du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. et a résisté jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Ceci est traduit précisément par implémentation des évêchés sur la ligne du littoral représentés dans plusieurs conciles ainsi que les nombreux témoignages archéologiques tels que les épitaphes, mosaïques, les cuves-baptismales, les basiliques etc., et par la représentation des différents types décoratifs et notamment par des témoignages épigraphiques chrétiens<sup>69</sup>. Le christianisme dans la cité d'*Acholla* est affirmé par le siège épiscopal avec l'évêque donatiste *Donatus* en tant que *Episcopus Botrianensis* en 411<sup>70</sup>. Selon Noël Duval deux baptistères qui remontent à l'époque byzantine ont été retrouvées et mises au jour lors des fouilles en 1947 dans le site d'*Acholla*, l'une est une *cuve cruciforme* et *cuve polylobée*<sup>71</sup>. Les listes épiscopales attestent deux évêques Achollitains traduisent certainement la présence chrétienne et qui sont connus sous les noms *Restitutus Achollitanum* en 484 et *Quintus Achollitanum* en 641<sup>72</sup>. Par ailleurs, la Petite Syrte nous a livré plusieurs épitaphes chrétiennes dont quelques-unes sont en mosaïques et d'autres sont gravées sur des plaques de marbre et de pierre. Selon les résultats menés par Nesrine Derbel ces épitaphes ont fourni des informations très importantes pour déterminer leurs chronologies. La période qui s'étend du IV<sup>e</sup> et jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle se distingue par l'activité d'un atelier «de mosaïque funéraire» à *Acholla* qui a recouvert les tombes des figurations humaines comme à celles qui se trouvent à *Taphrura*. De ce fait, il est nécessaire de dire qu'au cours de cette période, la ville était déjà en grande partie chrétienne<sup>73</sup>.

De même, la plupart des travaux tels que, les rapports de fouilles, les sondages et les prospections qui ont été faites par différents spécialistes ont toujours de grandes valeurs pour le

---

<sup>68</sup>Barkaoui, Abdelhamid, *Sfax· Mémoire de la mer (Port· bateaux et gens de la mer)*, Sfax, 2017, p.50.

<sup>69</sup>Derbel, Nesrine, «La présence chrétienne dans la Petite Syrte», dans Mokni Salem (Org.), *De Syrtis Minor au golfe de Gabès : une histoire, un patrimoine*, Actes du 4<sup>ème</sup> colloque international des 20-22 novembre 2014, Sfax, 2019, pp.93-98.

<sup>70</sup>Gozlan, Suzanne ; Jédi, Nabiha ; Blanc-Bijon ; Véronique et Bourgois ; Ariane, «Recherches archéologiques Franco-Tunisiennes à *Acholla* : Les mosaïques des maisons du quartier centrale et les mosaïques éparées », *EFR* 2001, p.5.

<sup>71</sup>Duval, Noël, «Les baptistères d'*Acholla* (Tunisie) et l'origine des baptistères polylobés en Afrique du Nord», dans *Antiquités africaines*, 15, CNRS Éditions, Centre Camille Jullian, France, 1980, pp.330-331.

<sup>72</sup>Mésnage, Joseph, « L'Afrique Chrétienne, Évêchés et ruines antiques », Paris, 1912, p. 26.

<sup>73</sup>Derbel, Nesrine, «La présence chrétienne dans la Petite Syrte», dans Mokni Salem (Org.), *De Syrtis Minor au golfe de Gabès : une histoire, un patrimoine*, Actes du 4<sup>ème</sup> colloque international des 20-22 novembre 2014, Sfax, 2019, pp.113-114.



traitement des données afin de comprendre et restituer l'importance du rôle de l'activité économique de la ville d'*Acholla* dans la Byzacène. Ses structures portuaires et son emplacement stratégique, lui ont permis d'occuper une importante place dans l'économie antique durant la période punique et romaine puisque qu'elle possède une terre riche en culture et de grand intérêt déjà signalé dans les écrits des anciens auteurs.<sup>74</sup>

Les fouilles qui ont été faites dans la cité d'*Acholla*, ont permis la connaissance de plusieurs vestiges archéologiques. Les fouilles menées par Suzanne Gozlan ont révélé la présence de céramique à vernis noir de types A, B et C de la campanienne, c'est-à-dire d'Étrurie et de compagnie qui remonte à la républicaine. Le résultat mené par Fathi Chelbi sur la céramique noir de Carthage qui date au II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècle explique que ce matériau est recueilli lors des fouilles effectuées dans le site d'*Acholla* durant les périodes 1953-1979-1980 et 1982, est également ajouté par le même auteur<sup>75</sup>.

En somme, la documentation archéologique menée en rapport avec le commerce maritime pendant la période romaine est très riche en informations et donne l'occasion d'étudier en détails la production de la céramique dans les différentes cités de la Byzacène. Ameer Younes a expliqué que la production d'objets en céramique était bien connue aussi bien par les rebuts de cuisson que par les briques qui font partie aux fours d'ateliers des potiers. C'est pourquoi, le nombre de ces ateliers est difficile à identifier et alors, les ateliers de potiers ont produit de la céramique commune, en plus les amphores africaines, *africana I* et *Pseudo-Tripolitana II* ou *III* probablement à la fin du II<sup>e</sup> ou au III<sup>e</sup> siècle. Les ateliers de potiers situés dans le territoire d'*Acholla* à savoir : (Henchir Ben Hassine, Henchir Ech Chogaf), ont produit de la céramique sigillée, commune et des amphores. Pour l'atelier de Henchir Ben Hassine, il était destiné probablement à la fabrication de la céramique commune et des amphores *africana I*. Quant aux ateliers d'Henchir Ech Chogaf, ils sont destinés pour produire la céramique de cuisine de formes Hayes 195, 196, de la céramique commune, ainsi que des amphores de type Keay XXV et *Pseudo-Tripolitana* de la fin du II<sup>ème</sup> au V<sup>ème</sup> siècle<sup>76</sup>, Nous résumons la répartition des différents ateliers regroupés selon les données traitées dans le tableau-1.

---

<sup>74</sup>Younes, Ameer, « Aspect de l'économie des cités portuaires du Byzacium », dans Labaiedh Hachemi et al., *dans laMediterranee : L'Homme et La Mer*, Actes du deuxième Séminaire des 4-5 décembre 1999, Tunis, 2001, p.195.

<sup>75</sup>Barkaoui, Abdelhamid, « Note sur le réseau africain de la flotte Carthaginoise : le cas de de la côte centre-orientale de la Tunisie », dans Fehri Abdelhamid (Org.), *L'Homme et la mer*, Actes du Colloque des 7-8-9 mai 1999 (Kerkennah), Sfax, 2001, p.21.

<sup>76</sup>Younes, Ameer, « Aspect de l'économie des cités portuaires du Byzacium », dans Labaiedh Hachemi et al., *dans laMediterranee : L'Homme et La Mer*, Actes du deuxième Séminaire des 4-5 décembre 1999, Tunis, 2001, pp.201-205.

<b>Emplacement</b>	<b>Catégories identifiées</b>
<i>Acholla</i>	Africana I ; Africana II ; Africana III
Henchir ech-Choggaf	Keay XXV, Africana II (Pseudo-Tripolitana)
Henchir Ben Hassine	Africana I

Figure 4: Ateliers d'amphores découverts dans la région d'*Acholla* (Source auteur, 2020)

Parmi d'autres sources consultées, il est nécessaire de signaler que les témoignages archéologiques nous montrent une tradition commerciale qui a été établie et qui a pour but de faire une connexité du port d'*Acholla* à l'ensemble des Mer Égée, la mer Ionienne et la mer Tyrrhénienne datant de la période punique. Cette forte dynamique d'activité portuaire a encouragé les carthaginois à protéger ce port. Cela, donne l'occasion de rappeler la stratégie militaire adoptée par les Carthaginois pour défendre leur possession. D'ailleurs, les tours d'observation installées sur le littoral africain ont joué un rôle important pour assurer la surveillance pour «l'île de l'Amirauté» en cas d'un danger venant de côté de la mer. Certes, non seulement les informations d'une nature sûre convergent sur cette «île princière», mais il comprend également des décisions à la fois sur la guerre et les flottes commerciales. Non loin de la ville d'*Acholla*, les textes parlent justement de «la tour d'Hannibal», dont, ils ont mis en évidence sa sphère de contrôle<sup>77</sup>.

### **c. Potentiel archéologique du site**

L'étude sur la richesse archéologique de la cité d'*Acholla* sera basée essentiellement sur des rapports de fouilles et les publications de recherches archéologiques, sur les bases de données archéologiques et les archives muséales, mais également en parcourant d'autres sources bibliographiques. Cette étape a pour but d'identifier une monographie à l'intérieur d'une zone d'étude donnée. Pour cela nous sommes sensé de bien décrire le site à fin de quantifier son potentiel archéologique.

#### **- Plan de l'ensemble du Site**

Comme tous les sites archéologiques, pour une meilleure connaissance, il nous faut un plan détaillé sur la superficie du site où se situe notre champ de travail, l'étendue exacte des prospections et de l'ensemble des vestiges pour avoir une bonne lecture de terrain, en montrant

<sup>77</sup>Barkaoui, Abdelhamid, «Note sur le réseau africain de la flotte Carthaginoise : le cas de de la côte centre-orientale de la Tunisie», dans Fehri Abdelhamid (Org.), *L'Homme et la mer*, Actes du Colloque des 7-8-9 mai 1999 (Kerkennah), Sfax, 2001, p.21.

avec précision toutes les données collectées lors de cette phase d'évaluation documentaire. Les vestiges du site d'*Acholla* couvrent une superficie d'environ cent à deux cents hectares. Malheureusement, vu l'extension anarchique des nouvelles constructions sur une partie du site, nous ne sommes pas encore arrivés à avoir un plan détaillé. Le seul outil dont nous disposons est les vues aériennes, à travers lesquelles, nous avons pu bénéficier d'un plan qui schématise le site. Selon les fouilles archéologiques préliminaires, le decumanus qui présente une voie Est-Ouest passant par les centres des villes romaines, nous a livré comme premier indice l'orientation Est-Ouest de la cité d'*Acholla*. Ce decumanus passe près d'une maison dite maison de quartier central et les thermes de Trajan<sup>78</sup>.



Figure 5: Plan Schématique de Site d'*Acholla* d'après une vue aérienne : (Source : Noel Duval dans *Acholla II*, pl. I, 1963)

En outre, le site d'*Acholla* très connu par ses inscriptions et surtout par ses mosaïques, a été fouillé sur une assez grande surface durant la période qui s'étend entre 1947 et 1955<sup>79</sup>. Dans le cadre d'une mission franco-tunisienne. Les fouilles dans ce site ont été poursuivies entre 1979 et 1994 après une période de suspension<sup>80</sup>. Les sources nous livrent des informations très importantes sur les vestiges dégagés lors des travaux effectuées. Les fouilles ont permis de mettre

<sup>78</sup>Gozlan, Suzanne ; Jeddi, Nabiha ; Blanc-Bijon, Véronique et Bourgois, Ariane, «Recherches archéologiques Franco-Tunisiennes à *Acholla* : Les mosaïques des maisons du quartier centrale et les mosaïques éparées », EFR 2001, p. 193.

<sup>79</sup>Duval, Noël, «Les baptistères d'*Acholla* (Tunisie) et l'origine des baptistères polylobés en Afrique du Nord», dans *Antiquités africaines*, 15, CNRS Éditions, Centre Camille Jullian, France, 1980, p.329.

<sup>80</sup>Gozlan, Suzanne, « La Maison du triomphe de Neptune à *Acholla* (Botria, Tunisie), I. Les mosaïques : *École Française de Rome*, (publications de l'École Française de Rome, 160), 1992, p.1.

au jour un tophet et des vestiges, principalement ceux de la cité romaine. Une place dallée qui a été trouvée lors des fouilles était considérée comme un forum de la cité<sup>81</sup>, ainsi que, la silhouette d'un théâtre et les restes de l'amphithéâtre<sup>82</sup>. Selon l'étude de Noel Duval, les fouilles dans cette période ont permis par la suite de dégager deux baptistères en 1947<sup>83</sup>. En outre, deux établissements thermaux ont été trouvés en même période qui sont : « les Thermes de Trajan », qui ont été construits entre 120 et 130 après J.-C., et « les Thermes de Thiase marin »<sup>84</sup>. Par ailleurs, les restes de trois villas privées ont été dégagés. Ces grandes maisons qui ont conservé des riches pavements en mosaïque et qui portent les noms : « La Maison d'Assinius Rufinus » ; « la Maison de Colonnes rouges » et la « la Maison du triomphe de Neptune »<sup>85</sup>. Étant donné la richesse et la grande diversité de la cité d'*Acholla*, nous allons par la suite aborder les différents vestiges et les diviser selon leurs types.

**a.1) Les Monuments de Spectacles :** dans cette catégorie nous pouvons citer deux monuments à savoir :

**-L'amphithéâtre :** ce monument se localise vers le Sud-Est de la cité. Selon les vues par Google Earth et les enquêtes de terrain, l'amphithéâtre est à la fois à côté d'une école primaire et proche d'une zone d'habitation. Victor Guérin dans ses comptes rendus a remarqué que l'édifice est entièrement abattu, pourtant sa forme générale est jusqu'à nos jours très reconnaissable. L'amphithéâtre est d'une forme ovale, son arène avait 50 pas de long sur 32 de large<sup>86</sup>. Les remparts furent construits en petit appareil. Outre, l'ensemble de ses dimensions sont mesurées de 72/ 56 m. Pour le monument, il a subi peut être un agrandissement en ajoutant un anneau extérieur large de 4 m<sup>87</sup>.

---

<sup>81</sup> Fendri, Mohammed, « Cités Antiques et Villas Romaines de la région de Sfaxienne », dans *Africa : Fouilles, monuments et collections archéologiques en Tunisie*, Institut National d'Archéologie et d'Art, Imprimerie officielle, Tunis, 1982, p.156.

<sup>82</sup> <https://zaherkammoun.com/2017/02/22/le-site-archeologique-dacholla-a-sfax/> consulté en janvier 2020.

<sup>83</sup> Duval, Noël, « Les baptistères d'*Acholla* (Tunisie) et l'origine des baptistères polylobés en Afrique du Nord », dans *Antiquités africaines*, 15, CNRS Éditions, Centre Camille Jullian, France, 1980, p.330.

<sup>84</sup> Charles-Picard, Gilbert, « Les thermes du Thiase marin à *Acholla* », dans : *Antiquités africaines*, 2, 1968. p.146.

<sup>85</sup> Gozlan, Suzanne et al., « La maison de Triomphe de Neptune à *Acholla* (Botria-Tunisie) », les mosaïques, *E.F.R.*, 1992, p.9.

<sup>86</sup> Guérin, Victor, « Voyage archéologique dans la Régence de Tunis », T. I, Paris, 1862, p. 162.

<sup>87</sup> Ben Abdallah, Wided, « La région de Sfax dans l'antiquité : État de la question », Master de Recherche, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Tunis, 2008- 2009, p. 14.



Figure 6: État actuel de l'amphithéâtre d'Acholla (Source auteur, 2020)

**Le théâtre :** très peu d'études qui ont touché ce monument, Selon l'étude de Wided ben Abdallah intitulée « la région de Sfax dans l'antiquité », ce monument se localise au Nord du site essentiellement entre la maison de Neptune au Nord et la maison de gardien à l'Est, la mosaïque de la langouste au Sud et la nécropole à l'Ouest<sup>88</sup>. Ce théâtre n'a pas été fouillé jusqu'à nos jours.



Figure 7: L'emplacement approximatif du Théâtre (Source auteur, 2020)

**a.2) Le Forum :** Les fouilles effectuées dans le site, n'ont pas encore livré des résultats bien précis concernant cet édifice. Comme c'est déjà signalé dans les recherches de Suzanne Gozlan, cet emplacement est identifié suite à la proposition de Charles-Picard<sup>89</sup>. Il s'agit d'une aire dallée localisée au centre de la cité. Cette place d'allée s'est limitée vers la direction Nord par la maison d'Assinius Rufinus, et à l'Est par les Thermes de Trajan. Le côté nord de Forum est bordé par un portique, le sol de ce portique paraît être non dallé<sup>90</sup>. En plus, quatre bases de type attique, en grès dunaire local distant d'environ 2,45m, les unes des autres, ainsi que quatre

<sup>88</sup>*Ibid.*, p.14.

<sup>89</sup>Gozlan, Suzanne ; Jeddi, Nabih ; Blanc-Bijon, Véronique et Bourgois, Ariane, «Recherches archéologiques Franco-Tunisiennes à Acholla : Les mosaïques des maisons du quartier centrale et les mosaïques éparses », *EFR* 2001, p.3.

<sup>90</sup>Ben Abdallah, Wided, « La région de Sfax dans l'antiquité : État de la question », Master de Recherche, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Tunis, 2008- 2009, p. 13

chapiteaux de types toscans taillés dans les mêmes grés tendres ont été retrouvées à hauteur totale de 47 à 53m<sup>91</sup>.



Figure 8: Une aire dallée située au voisinage de la Maison d'Assinius Rufinus (Source auteur, 2020)

**a.3) Les monuments religieux :** se présentent en deux monuments comme suit :

**-Les Baptistères d'Acholla :** sont deux cuves baptismales qui ont été découvertes près de la mer au Sud-Est, et à 500 m à côté de l'Est des thermes de Trajan lors d'une exploration dans le site d'Acholla. Selon les recherches de Noel Duval, les deux baptistères ont deux types, le premier baptistère est de type cruciforme et entouré d'une margelle dont il reste seulement l'ossature en moellon ; le deuxième est de type Polylobé ou rosace. Cette cuve était ceinturée d'une margelle assez large et assez haute, arrondie vers le sommet par lequel ne subsiste que pour l'ossature de moellons qui par son nature liés à la chaux. Noel Duval, a partagé un constat de lieu qui contient des remarques pour la cité d'Acholla durant les périodes 1956, 1964 et 1967, concernant l'existence de quelques traces des bâtiments contemporains à savoir : quelques murs autour du baptistère cruciforme et dans le même alignement une pièce quadrangulaire, des restes de maçonneries plus indistinctes à proximité du baptistère polylobé, et deux bases de colonnes de types attiques, deux citernes dans le voisinage<sup>92</sup>.

La distance que sépare l'un de l'autre a été estimée d'une dizaine de mètres. Pour son emplacement, il semble être très peu remblayé<sup>93</sup>.

---

<sup>91</sup>Gozlan, Suzanne ; Jeddi, Nabih ; Blanc-Bijon, Véronique et Bourgois, Ariane, «Recherches archéologiques Franco-Tunisiennes à Acholla : Les mosaïques des maisons du quartier centrale et les mosaïques éparses », *EFR* 2001, p. 19.

<sup>92</sup>Duval, Noël, «Les baptistères d'Acholla (Tunisie) et l'origine des baptistères polylobés en Afrique du Nord», dans *Antiquités africaines*, 15, CNRS Éditions, Centre Camille Jullian, France, 1980, pp.330-331.

<sup>93</sup>*Ibid.*, pp.330-331.





Figures 9: État Actuel des deux baptistères d'Acholla (Source INP)

- **Le Sanctuaire** : Ce sanctuaire qui date à l'époque punique a été découvert en 1937 par M. Bédé, il a été localisé à l'Est du site sur la plage. L'étude de Charles Picard a assuré l'existence des stèles avec le signe de Tanit et des poteries ainsi que des ossements. Il est nécessaire de dire dans cet égard que le sanctuaire soit dédié au dieu Baal Hamon<sup>94</sup>.

**a.4) Les Monuments d'eau** : nous pouvons citer deux à savoir :

- **Les Thermes de Trajan** : aussi appelés **Grands thermes d'Acholla**, il s'agit d'un bâtiment de l'époque romaine occupe le centre de la cité, à 800 m de la mer. Ce monument a été découvert en 1947-1953, Il s'étend à 50 m vers l'Est-Ouest et à 30 m vers le Sud-Est dont les murs sont complètement détruits<sup>95</sup>. La partie Nord des thermes contient une piscine à doubles absides. Dans un autre coté vers le Sud-Est, se trouve un tepidarium et au coin Nord le Caldarium<sup>96</sup>. Grâce aux fouilles faites durant la période 1947-1953, cet édifice semble très remarquable et a livré de superbes pavements des mosaïques qui ont été trouvées et qui ont permis de développer les études des mosaïques africaines et de comprendre la genèse de cet art en Afrique romaine<sup>97</sup>. La plus importante mosaïque a été trouvée dans le frigidarium, elle illustre le

---

<sup>94</sup>Charles-Picard, Gilbert, «Acholla», dans : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1947, pp. 558-559.

<sup>95</sup>Charles-Picard, Gilbert, «De la Maison d'Or de Néron aux thermes d'Acholla», dans : *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 1980, pp.63-64.

<sup>96</sup>Ben Abdallah, Wided, « La région de Sfax dans l'antiquité : État de la question », Master de Recherche, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Tunis, 2008- 2009, p. 16.

<sup>97</sup>[https://www.wikiwand.com/fr/Thermes\\_de\\_Trajan\\_d%27Acholla](https://www.wikiwand.com/fr/Thermes_de_Trajan_d%27Acholla) consulté en avril 2020.

cycle des Dionysiaques, le triomphe de Bacchus dans un char trainé par des centaures, satyres poursuivant des nymphes. Ces deux sujets sont entourés d'une frise des dieux marins<sup>98</sup>.



Figure 10: État actuel des Thermes de Trajan (Source auteur, 2020)

**-Les Citernes :** Selon l'étude menée par Wided Ben Abdallah la cité *d'Acholla* contient 14 citernes construites essentiellement en blocage de moellon. Six citernes parmi le nombre total sont de forme rectangulaire, trouvées dans un mauvais état et elles subissent une détérioration physique. Leurs dimensions font entre 7 et 19 m de long et 1,80 à 3 m de large. Cinq autres citernes sont surmontées d'une habitation. Trois, en mauvais état de conservation. Elles sont accolées et précédées d'un citerneau<sup>99</sup>.



Figure 11: État actuel des citernes d'Acholla (Source auteur, 2020)

---

<sup>98</sup>Charles-Picard, Gilbert, «*Acholla*», dans : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1947, p.55

<sup>99</sup>Ben Abdallah, Wided, « La région de Sfax dans l'antiquité : État de la question », Master de Recherche, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Tunis, 2008- 2009, p.22.



**a.5) Les maisons d'Acholla** : cette cité contient trois habitations privées qui ont été découvertes lors des fouilles durant la période qui s'étend entre 1935 et 1947 (la maison du Triomphe de Neptune, la maison d'Assinius Rufinus et la maison de colonnes rouges).

**-La Maison du Triomphe de Neptune** : été fouillée en 1953, elle est orientée vers le Nord du site. D'après la mosaïque de l'oecus cette maison a pu tirer son nom grâce à un panneau central qui lui a figuré avec un dieu en char entouré par son cortège marin<sup>100</sup>. Les derniers dégagements durant la période 1979-1982 ont mis au jour que cette maison se présente comme un vaste rectangle qui couvre une superficie de 1172 m<sup>2</sup>. Selon les interprétations, les restes archéologiques ont une faible profondeur dont les murs étaient totalement abattus, pourtant ils sont bien conservés à l'Est<sup>101</sup>. Outre, cette maison est une demeure seigneuriale d'après le plan classique à péristyle, aussi leurs mosaïques sont très luxueuses et diversifiées et particulières dans la Byzacène<sup>102</sup> dont elles représentent le goût d'une époque caractérisée par le dynamisme et la prospérité. Suite aux datations faites cette Maison remonte au milieu du II<sup>ème</sup> siècle<sup>103</sup>.



Figure 12: État actuel de la Maison de Triomphe de Neptune à Acholla, (Source auteur, 2020)

---

<sup>100</sup>Gozlan, Suzanne et al. « La maison de Triomphe de Neptune à Acholla (Botria-Tunisie) », les mosaïques, E.F.R., 1992, p. IX.

<sup>101</sup>Gozlan, Suzanne et al. « La maison de Triomphe de Neptune à Acholla (Botria-Tunisie) », les mosaïques, E.F.R., 1992, p.3.

<sup>102</sup>*Ibid.* p.3.

<sup>103</sup>*Ibid.* p. X.

- **La Maison d'Asinius Rufinus** : Cette maison est la plus importante de la ville. Elle est orientée vers le centre de la cité et doit son nom à son propriétaire *Asinius Rufinus Valerius Sabinianus*<sup>104</sup>, qui était un sénateur entre 180 et 185 après J.-C et nommé consul en 184<sup>105</sup>. Le plan architectural de la maison de ce sénateur offre une grande régularité et elle est d'une forme rectangulaire avec une superficie qui couvre environ 835m<sup>2</sup>. Selon l'état des fouilles qui ont été faites par les archéologues dans le site d'*Acholla*, le niveau de dégagement des vestiges a atteint environ 2,50m sous le sol<sup>106</sup>. Suite aux sondages, ces mosaïques ont montré une contemporanéité surtout à la mise en place du décor pavimental et de l'accession au consulat d'*Asinius Rufinus*, pourtant elles font apparaître la présence d'une couche qui date de l'époque augustéenne et flavienne<sup>107</sup>.



Figure 13: État actuel de la maison d'Asinius Rufinus (Source auteur, 2020)

- **La Maison des colonnes rouges** : remonte à 184 ap. J.-C. Cette maison doit son nom à la trouvaille, elle est orientée au centre urbain à une cinquantaine de mètres vers l'Est des Thermes des Trajan. Dans sa cour il existe des colonnes stuquées en peinture rouge. Cette demeure a offert aussi un plan d'ensemble très clair dont les pièces s'ordonnent autour d'une cour à deux portiques prolongés par un couloir. Quatre éléments ont regroupé cette maison selon Nabiha Jeddi. La cour centrale<sup>108</sup>, la côté Ouest de l'aile qui n'est pas entièrement explorée, l'aile Est qui

---

<sup>104</sup>Gozlan, Suzanne, et al. « Recherches archéologiques Franco-Tunisiennes à *Acholla* : Les mosaïques des maisons du quartier central et les mosaïques éparses », *EFR* 2001, p. 13.

<sup>105</sup><https://zaherkammoun.com/2017/02/22/le-site-archeologique-dacholla-a-sfax/#jp-carousel-9779> consulté en janvier 2020.

<sup>106</sup>Gozlan, Suzanne, et al. « Recherches archéologiques Franco-Tunisiennes à *Acholla* : Les mosaïques des maisons du quartier central et les mosaïques éparses », *EFR* 2001, p.20.

<sup>107</sup>*Ibidem*, p.27.

<sup>108</sup>Gozlan, Suzanne, et al. « Recherches archéologiques Franco-Tunisiennes à *Acholla* : Les mosaïques des maisons du quartier central et les mosaïques éparses », *EFR* 2001, p.115.

est constituée d'une série de pièces à enfilades<sup>109</sup>, et enfin, la partie Nord, composée de différentes pièces<sup>110</sup>. Les murs de cette maison sont conservés sur une hauteur maximale de 0,50 m à 0,80 m vers l'Est, pourtant ils sont plus bas vers l'Ouest et parmi d'entre eux sont arasés<sup>111</sup>. Des mosaïques ont été mises au jour et qui ont couvert une superficie d'environ 111 m<sup>2</sup>. La maison de colonnes rouges est tellement différente par rapport aux autres maisons la maison de Neptune et d'*Asinius Rufinus* au niveau de leurs dimensions et leur richesse. Bien que les sondages effectués par l'équipe franco-tunisienne ne sont pas encore arrivés n'ont pas livré des résultats bien précis concernant la datation, l'étude stylistique de cette maison a indiqué qu'elle remonte au milieu du III<sup>ème</sup> siècle<sup>112</sup>.



Figure 14: État actuel de la Maison des colonnes Rouges d'*Acholla*

(Source auteur, 2020)

---

<sup>109</sup>*Ibid.*, p.117.

<sup>110</sup>*Ibid.*, p.118.

<sup>111</sup>*Ibid.*, p.116.

<sup>112</sup>*Ibid.*, p157.

## 2. *Thaenae*

### a. Situation géographique

*Thaenae* est un site archéologique tunisien, qu'on appelle aujourd'hui « Henchir Thyna »<sup>113</sup>. Situé sur le littoral tunisien essentiellement sur la côte centre-orientale de la partie nord de la Petite Syrte (actuel golfe de Gabès), à une douzaine de kilomètres au sud de la ville de Sfax, sur la périphérie de la ville actuelle de Thyna<sup>114</sup>, à l'est de la route menant à Gabès, Administrativement la cité de Thyna est rattachée au gouvernorat de Sfax<sup>115</sup>, et abrite aussi le phare du grand port de Sfax exécuté en 1897<sup>116</sup>. Elle s'étendait sur plusieurs dizaines d'hectares environ une superficie qui dépasse 150 hectares dont 84 ha d'espace intra-muros, soit quatre fois la Médina de Sfax. Elle était entourée d'une muraille, longue de 3500 m qu'il suffit de déblayer pour faire apparaître la ville engloutie<sup>117</sup>.



Figure 15: Localisation du site archéologique de *Thaenae* sur la carte avec la zone tampon

(Source auteur, 2021)

<sup>113</sup>[Thaenae, Tunisie | ATHAr Maghreb \(hypotheses.org\)](https://www.hypotheses.org) Consulté en Février 2021

<sup>114</sup>Barkaoui, Abdelhamid, *Sfax· Mémoire de la mer (Port· bateaux et gens de la mer)*, Sfax, 2017, p.53.

<sup>115</sup>Carrée, (A.), «Thaenae (site archéologique de Tunisie) », Mémoire Inédit, l'Université de Provence, 1969, p.2.

<sup>116</sup>Barkaoui, Abdelhamid, *Sfax· Mémoire de la mer (Port· bateaux et gens de la mer)*, Sfax, 2017, p.53.

<sup>117</sup>Barkaoui, Abdelhamid, *Sfax· Mémoire de la mer (Port· bateaux et gens de la mer)*, Sfax, 2017, p.53.



## b. Histoire et évolution municipale

*Thaenae* est une ancienne cité archéologique de fondation punique. Pratiquement, la ville antique a pu garder le même toponyme depuis l'époque punique «*Thainat*», à l'époque romaine «*Thaenae*» et «*Thyna*» ou «*Henchir Thyna* » à l'époque moderne<sup>118</sup>. Plusieurs géographes grecs et romains ont montré la position géographique de la ville antique de *Thaenae*, notamment Ptolémée, qui a indiqué que la Petite syrte fait commencer pour ce qui vient de Carthage à *Thaenae*<sup>119</sup>. Lors d'une communication sur le réseau portuaire africain de la flotte Carthaginoise, Barkaoui a partagé aussi le point de vue de Strabon dont il a parlé de promontoire qui ferme au nord, l'accès à la Petite syrte (actuel golfe de Gabès) du côté de Carthage<sup>120</sup>. Cependant, d'après Pline l'Ancien, *Thaenae* a marqué l'aboutissement du fossé séparant l'Africa Vétus de l'Africa Nova<sup>121</sup>. La ville de *Thaenae* était aussi dans cette période un pays d'*emporia* puniques<sup>122</sup>, et la cité la plus méridionale de la province romaine d'Afrique qui a formé l'une des extrémités du limes<sup>123</sup>. Le port de *Thaenae* était considéré comme station portuaire sur la route d'*Utique* à *Leptis Magna* dont il fut exploité et gardé par les Carthaginois comme une forteresse pour se protéger contre les expansions velléités de Massinissa le prince numide allié de Rome ou pour pratiquer le cabotage<sup>124</sup>. Ce port qui est installé sur l'une des voies maritimes principales dès l'époque carthaginoise et l'époque romaine a réussi dans un premier lieu de lier *Carthage*, *Hadrumentum* par *Tacape* et *Leptis Magna*. Dans un deuxième lieu, il a relié la ville avec *Sufetula* et *Thelepte*, les deux villes intérieures du pays. Il a par ailleurs relié *Thaenae* à *Thysdrus*. La totalité de ces principales voies commerciales donnent l'occasion pour comprendre la dynamique marchande de cette cité et l'indiquer en tant qu'un carrefour routier et maritime<sup>125</sup>. Quoique, nos indices sur cette station portuaire, les sources archéologiques qui sont en rapport avec le commerce de cette cité sont riches de point de vue

---

<sup>118</sup><http://archeologiechretienne.ive.org/?p=394> Consulté en mars 2020.

<sup>119</sup>Ptolémée, *Géographie*, IV, 3

<sup>120</sup>Barkaoui, Abdelhamid, «Note sur le réseau africain de la flotte Carthaginoise: le cas de la côte centre-orientale de la Tunisie», dans Fehri Abdelhamid (Org.), *L'Homme et la mer*. Actes du Colloque des 7-8-9 mai 1999 (Kerkennah), Sfax, 2001, p.23.

<sup>121</sup>Pline, l'Ancien, «Histoire Naturelle » V, Paris, *Les Belles-Lettres*, 1980, pp.24-25.

<sup>122</sup>Barkaoui, Abdelhamid, *Sfax. Mémoire de la mer (Port. bateaux et gens de la mer)*, Sfax, 2017, p.53.

<sup>123</sup><http://archeologiechretienne.ive.org/?p=394> Consulté en mars 2020.

<sup>124</sup>Barkaoui, Abdelhamid, *Sfax. Mémoire de la mer (Port. bateaux et gens de la mer)*, Sfax, 2017, p.53 ; Carrée (A.), «*Thaenae* (site archéologique de Tunisie) », mémoire Inédit, l'Université de Provence, 1969, p.8.

<sup>125</sup>Younes, Ameer, «Aspect de l'économie des cités portuaires du Byzacium », dans Labaiedh Hachemi et al., dans *la Méditerranée : L'Homme et La Mer*, Actes du deuxième Séminaire des 4-5 décembre 1999, Tunis, 2001, p.195-214 ; Voir Rapport de stage, «Évolution du paysage urbain de *Thaenae*: rempart, espaces funéraires, ateliers d'amphores», Chantier école tuniso-français à *Thaenae* (Tunisie), *Thyna*, 2019, p.5.

[https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/6072/files/2020/04/Projet\\_Thaenae\\_Pr%C3%A9sentation\\_Clio-modifi%C3%A9.pdf](https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/6072/files/2020/04/Projet_Thaenae_Pr%C3%A9sentation_Clio-modifi%C3%A9.pdf)

informations, qui ont permis de réaliser une analyse sur l'économie des cités portuaires de la Byzacène. Ici, selon les recherches récentes qui ont été faites dans le cadre d'une thèse de doctorat en cours de réalisation par Rémi Rêve entre Aix-Marseille Université et l'Université de Sfax sur la production des amphores, la cité de *Thaenae* se présente comme un lieu de regroupement et de mise en amphores d'alimentations agricoles dans le but de leur exporter vers la Méditerranée<sup>126</sup>. Comme les autres grands ports de Byzacène : *Sullecthum*, *Leptiminus*, *Hadrumetum*, le port de la ville de *Thaenae* a confirmé autre fois son importance commerciale vue la position stratégique de la ville dans le littoral de la Petite Syrte et comme l'une des principales cités portuaires de Byzacène méridionale, ce qui augmentait par la suite les échanges commerciaux avec l'extérieur. Suite à cette dynamisation, la station portuaire de *Thaenae* a été aussi assez développée surtout au niveau de son réseau routier extérieur, elle a pu constituer un point de relie en marquant l'extrémité sud-est de la province d'*Africa* et le passage entre les deux territoires numide et romain, ce qui lui a permis d'avoir des échanges commerciaux avec les autres cités de l'Afrique Proconsulaire ainsi qu'avec celles de la méditerranée<sup>127</sup>. Ainsi, il est nécessaire de rappeler que le *Stadiasme et l'Itinirarum maritimum* ont mentionné à ce propos qu'il existe des connexités entre le port de *Thaenae* et le port de Cercina sur la côte de Sfax qui datent de l'époque Carthaginoise<sup>128</sup>. Malgré l'absence des fouilles, Pol Troussset dans son étude sur le milieu littoral et les Hommes dans le Segment Nord de la Petite Syrte l'actuel golfe de Gabès, a expliqué que cette ville est très connue par sa production de salsamenta et de garum. À travers ces productions de salaisons de poissons, Troussset partage également l'idée d'existence des établissements industriels de salaisons destiné pour traiter les produits de la mer<sup>129</sup>.

D'ailleurs, il est nécessaire de rappeler qu'après la chute de Carthage durant la troisième guerre punique en (149 av. J.-C - 146 av. J.-C) contre Rome<sup>130</sup>, le roi numide a profité de la situation de Carthage qui a été extrêmement affaiblie pour agrandir ses expansions vers l'est dans la deuxième moitié du II<sup>ème</sup> siècle. Alors, la cité fut passée sous le pouvoir d'une nouvelle

---

<sup>126</sup>Je saisis cette occasion encore une fois pour renouveler mes remerciements à Rémi Rêve doctorant chercheur pour sa coopération en acceptant de partager quelques informations de sa thèse.

<sup>127</sup>Younes, Ameer, « Aspect de l'économie des cités portuaires du Byzacium », dans Labaiedh Hachemi et al. *Dans laMediterranee : L'Homme et La Mer*, Actes du deuxième Séminaire des 4-5 décembre 1999, Tunis, 2001, p.206-213.

<sup>128</sup>Barkaoui, Abdelhamid, «Note sur le réseau africain de la flotte Carthaginoise : le cas de de la côte centre-orientale de la Tunisie», dans Fehri Abdelhamid (Org.), *L'Homme et la mer*, Actes du Colloque des 7-8-9 mai 1999 (Kerkennah), Sfax, 2001, p.23.

<sup>129</sup>Slim, Hédi et al. « Le littoral de la Tunisie : étude Géo-archéologique et Historique», *Études d'Antiquités africaines*, Paris, 2004, p.124.

<sup>130</sup><https://www.linternaute.fr/actualite/guide-histoire/2493109-guerres-puniques-resume-des-trois-guerres-entre-rome-et-carthage/> consulté en mai 2021.

province romaine d'Afrique en 46 avant J.-C, sous la domination de ce roi qui s'était imposé à la tête de la Numidie à cette époque en tant qu'un maître de la Tripolitaine et du littoral de la Petite Syrte. En effet, on peut dire dans ce sens qu'il existe d'autres cités et bourgs qui se sont développés durant la domination numide tels Zama, Thugga et Mactar<sup>131</sup>. Malgré la position importante de *Thaenae* durant la période de colonisation romaine, le traçage de la frontière reste encore une question floue et complexe pour la majorité des chercheurs puisqu'ils sont encore en désaccord pour indiquer si la frontière est orientée vers le nord ou vers le sud de la ville, pourtant Pline l'Ancien a partagé que Scipion Emilien a tracé la Fossa Regia, qui aboutissait à *Thaenae*, c'est à dire la séparation de la province numide de l'Africa Vétus<sup>132</sup>.

Effectivement, la ville de *Thaenae* a joué un rôle au moment opportun par ses frontières grâce à son emplacement stratégique, elle a sans doute plus d'avantage, à la fois militaire et économique. À ce propos, une garnison militaire a été installée dans cette ville par le roi numide Juba durant la guerre entre Pompée et César. De ce fait, Gsell a remarqué que *Thaenae* avait une relative importance pour les rois numides, en même temps, un intérêt pour avoir un contrôle exclusif était nécessaire, c'est pour cela, elle limitait leur terre de celui de la province romaine et de la mer<sup>133</sup>. Puis, il a été un conflit entre les Thénitains et le roi numide en 46 avant J.-C, après avoir massacré la garnison de Juba et demandé la protection de la cité à César<sup>134</sup>. D'après les informations de Pline l'Ancien, la ville de *Thaenae* était probablement une ville libre pendant la période romaine, puisque qu'elle était alliée à César contre Pompée. Par la suite, il faut rappeler que ce ralliement de la ville à César lui a permis de donner la citoyenneté romaine aux hommes qui avaient déjà un grand pouvoir, en plus de sa dynamique commerciale dans le but d'ouvrir la porte à l'ascension juridique pour s'élever au rang de colonie et être l'un des comptoirs maritimes sur la route d'Égypte<sup>135</sup>. Dans son article intitulé « Données nouvelles sur le processus de Romanisation Juridique de la cité de *Thaenae* (L'actuelle Thyna, En Tunisie) », Mokni avait noté que le premier privilège juridique fut accordé à *Thaenae* était par Lépide ou par Octave-Auguste (*municipium* ou création d'un *conventus* des citoyens romains) justifierait la promotion de cette cité au rang de colonia. On peut enfin conclure que cette ville

---

<sup>131</sup>Slim, Hédi et al. « Histoire générale de la Tunisie », tome 1 : *L'antiquité*, Sud-édition, Tunis, p.107-108.

<sup>132</sup>Carrée, (A.), « Thaenae (site archéologique de Tunisie) », Mémoire Inédit, l'Université de Provence, 1969, p.15.

<sup>133</sup>*Ibid.*, p.15; Voir, Gsell, 1979, Tome 5, p.143.

<sup>134</sup>*Ibid.*, p.15.

<sup>135</sup>Jeddi, Nabih, « Les mosaïques de Thaenae », Thèse de doctorat inédite, l'Université de Paris IV, 1990, p.20

est devenue une ville libre depuis les guerres civiles et elle est élevée au rang de colonie sous Hadrien<sup>136</sup>.

Selon Nabiha Jeddi, les prospections archéologiques qui ont été faites dans le site de *Thaenae* ont mise aux jours la découverte d'une inscription sur l'honneur d'un grand notable dans la cité de *Thaenae*. Cette inscription dédiée pour Aemilius Pudens, est gravée sur une base de statut équestre comme seuil dans la porte de Tacapes, lui a présenté un hommage grâce à ses travaux envers ses compatriotes. Il est nécessaire de rappeler à ce propos que les recherches réalisées ont indiqué la position importante qui a été occupé par citoyen Thénitain auprès de l'empereur romain qui date du III<sup>ème</sup> siècle. Aemilius Pudens après avoir été centurion dans trois légions successivement à savoir : « La III<sup>e</sup> Légion Auguste à Lambèse, La II<sup>e</sup> Légion en Bretagne (pour deux reprises), et La XI<sup>e</sup> Claudia en Mésie ». Comme son frère le fameux Aemilius Laetus qui a été le préfet du prétoire et l'homme le plus proche de l'empereur commode (190-192), Aemilius Pudens a réussi aussi à avoir une place très importante dans la cour de l'empereur commode<sup>137</sup>. Pour conclure, il faut rappeler que la ville de *Thaenae* avait une place politique très importante dans l'Empire romain spécifiquement après l'obtention du statut de colonie, ainsi que son grand essor lorsque le préfet du prétoire de l'Empire romain était un Thénitain. En même temps, elle progressé économiquement, notamment de la fin du II<sup>e</sup> siècle ou du début du III<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>138</sup>.

---

<sup>136</sup>Mokni, Salem, « Données nouvelles sur le processus de Romanisation Juridique de la cité de *Thaenae* (L'actuelle Thyna, En Tunisie) », dans Samir Aounallah, Attilio Mastino (éd.), *l'Epigrafia del nord Africa : Novità riletture, nuove Sintesi*. Faenza, Fratelli Lega Editori, 2020, pp.127.142.

<sup>137</sup>Jeddi, Nabiha, « Les mosaïques de *Thaenae* », Thèse de doctorat inédite, l'Université de Paris IV, 1990, pp.22-23 ; Voir, « Évolution du paysage urbain de *Thaenae* : rempart, espaces funéraires, ateliers d'amphores », Chantier école tuniso-français à *Thaenae* (Tunisie), Thyna, 2019, p.6 ; [https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/6072/files/2020/04/Projet\\_Thaenae\\_Pr%C3%A9sentation\\_Clio-modifi%C3%A9.pdf](https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/6072/files/2020/04/Projet_Thaenae_Pr%C3%A9sentation_Clio-modifi%C3%A9.pdf)

<sup>138</sup>Carrée, (A.), « *Thaenae* (site archéologique de Tunisie) », mémoire Inédit, l'Université de Provence, 1969, p.27.



## - Le port

Malgré sa position comme l'un des plus importants ports commerciaux de la partie nord de la Petite Syrte et vue son essor économique dans l'Antiquité, il est difficile de déterminer la position correcte du port de *Thaenae*. Ce port n'a pas été encore découvert malgré les prospections qui ont été faites dans le site et qui ont permis de remarquer des vestiges romains sur le front de la mer et ont été interprétés comme un « ensemble d'établissements industriels voués au traitement des produits de la mer », ce qui indique une activité portuaire<sup>139</sup>. En revanche, les informations qui peuvent être partagées sur la question du port se trouvent dans l'étude de Victor Guérin, dans son livre « Voyage archéologique dans la Régence de Tunis ». Il a mis un indice qui concerne la situation du port sans donner la localisation puisque il est impossible à le connaître vue l'état du site. La remarque de Guérin était comme suit :

---

«Située en bord de la mer, un port de forme elliptique qui est aujourd'hui aux trois-quarts ensablé. Ce port, du reste, n'a jamais dû recevoir que les petits bâtiments, qui choisissaient pour y entrer le moment de la marée montante : les plus gros étaient contraints de mouiller au large, à cause des bas-fonds de la côte<sup>140</sup>».

---

Mohamed Fendri a essayé de mettre l'accent dans son étude sur une découverte assez récente, qui est :

---

«Trouvée en 1961 par des ouvriers du service des travaux publics. Lors du creusement d'une profonde tranchée pratiquée sur le rivage aujourd'hui ensablé qui longe les remparts au Sud de la ville, ont été dégagés fortuitement plusieurs fragments de grosses poutres en bois de pin ouvragé. L'état de conservation du bois est tout à fait remarquable, car les fragments étaient enfouis dans la vase. Deux hypothèses sont à envisager : ou bien, on se trouve en présence des restes d'un appontement, ou bien les poutres seraient les éléments d'une embarcation».

---

Fendri a voulu dire qu'à travers cette découverte, on aura l'occasion d'orienter autrement les perspectives de cette recherche et poser d'autres problématiques sous d'autres dimensions pour déterminer la position exacte du port<sup>141</sup>. Il est nécessaire de dire à ce propos, que malgré

---

<sup>139</sup>Carayon, Nicolas «Les ports phéniciens et puniques Géomorphologie et Infrastructures», Thèse de doctorat en Sciences de l'antique archéologie, Université Strasbourg II-Marc Bloch, France, 2008, p.133.

<sup>140</sup>Guérin, Victor, «Voyage archéologique dans la Régence de Tunis », T. I, Paris, 1862, p. 178.

<sup>141</sup>Fendri, Mohamed, « Les thermes des mois à Thyna », Cahiers de Tunisie, 12, n° 45-46, 1964, pp. 47-57.

les deux découvertes aucune formation archéologique ne peut actuellement supposer l'existence d'un établissement punique tant qu'on n'a pas pu encore retrouver l'emplacement du port qui devait exister dans l'Antiquité. Selon Carrée, la position correcte du port de *Thaenae* était orientée dans la partie Sud-Est de la ville, où se trouve les salines, ainsi qu'une présence de gros blocs assez rares, a été signalée<sup>142</sup>.

### **L'histoire des recherches archéologiques**

L'exploration du site a commencé durant la période qui s'étend entre 1720 et 1732. La ville de *Thaenae* a occupé une place importante dans la région de Sfax non en tant qu'une cité d'importance minime, ou un centre d'affaires considérables d'ordre commercial, industriel et agricole, mais elle a permis d'attirer l'attention comme une grande cité antique disparue qui remonte à l'époque romaine et qui présente par sa nature une voile pour courir à de nouveaux exploits. Effectivement, le volet archéologique a son charme particulier et qui peut être merveilleux surtout pour ceux qui sont bien éduqués et qui accordent une grande importance à l'étude de ce domaine et de se plonger dans ses profondeurs. En effet, l'extraction des faits historiques se présente comme une philosophie complémentaire à la vie contemporaine, ce qui nous permettra plus tard de soulever plusieurs problématiques. Ici, la puissance coloniale n'était pas absente dans cette ville où elle a travaillé à exhumer les vestiges archéologiques, ce qui nous indique dans ce sens le pouvoir et la gloire des propriétaires de l'ancienne terre tunisienne<sup>143</sup>.

Le site de *Thaenae* a été un cas d'étude très important vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours pour les chercheurs et les différents spécialistes à savoir les archéologues, les historiens, et les géographes etc. Bien que le site est signalé pour la première fois dans des documents au XIX<sup>e</sup> siècle, exactement en 1894, dans le livre de Cagnat et Saladin « Voyage en Tunisie ». Plusieurs historiens anciens latins et grecs ont aussi parlé sur la cité de *Thaenae* comme Plin l'ancien et Strabon<sup>144</sup>. Plusieurs vestiges mentionnés dans les rapports de fouilles sont dégagés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. À propos de l'état des connaissances sur ce site, nous pouvons dire que l'occupation était assez moins riche par rapport aux autres sites archéologiques de la Tunisie. Les premières campagnes de fouilles ont été réalisées dans le site de *Thaenae* par l'armée française vers les années 1892-1910. La plupart des monuments sont

---

<sup>142</sup>Carrée, (A.), «Thaenae (site archéologique de Tunisie) », Mémoire Inédit, l'Université de Provence, 1969, p.34.

<sup>143</sup>Bureau, Jocelyn, « L'exhumation d'une ville (Thyna) », dans *Revue Tunisienne*, N°69, 1908, pp.205-206.

<sup>144</sup>Ghram, Khouloud., « Étude des céramiques de la fouille des Thermes des Mois à Thaenae : Étude historique et archéologique », Mémoire de Master en Histoire ancienne et archéologie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sfax, Université de Sfax, 2020, p.14.

dégagés sont encore visibles, tels que Thermes des Mois qui ont été mises aux jours, fouillés lors des successives campagnes de fouilles qui ont eu lieu en 1963 par Mohamed Fendri<sup>145</sup>, les remparts, les habitations civils comme la maison de Dionysos, les espaces funéraires et les petits Thermes qui ont été fouillés à la fin du XX<sup>e</sup> siècle par Nabihha sous la direction de l'Institut National du Patrimoine<sup>146</sup>. Après la suspension des fouilles vers le début XXI<sup>e</sup> siècle, une équipe tuniso-française (Université de Sfax, Institut National du Patrimoine, Aix-Marseille Université et Université de Paris 1) a repris les fouilles dans le site archéologiques de *Thaenae* depuis 2017<sup>147</sup>.

Une grande nécropole orientée à l'extérieur des remparts vers le nord-ouest de la cité a été dégagée lors des premières fouilles qui ont été effectuées dans le site au début de XX<sup>e</sup> siècle. D'après les évaluations des officiers des 4<sup>e</sup> tirailleurs à savoir le commandant Deleveau, de MM. et les capitaines Ordini, Berthelon et Blondont, la nécropole formait un triangle de mille mètres de long sur deux cents mètres de largeur. Cette nécropole indiquée est d'une origine romaine<sup>148</sup>. Notons aussi qu'au cours des premières campagnes des fouilles officielles en 1904, les grands thermes d'Arion ont été dégagés par Eugène Sadoux, et Paul Gaukler. Par ailleurs, une fouille a permis de dégager une mosaïque qui semble très importante et qui a été trouvée dans la nécropole par Dominique Novak<sup>149</sup>.

Dans son article sur les cités antiques et villas romaines de la région de Sfax, Mohamed Fendri, a indiqué une découverte des vestiges lors de la fouille effectuée en 1904. Cette découverte a mis aux jours un bâtiment important, les thermes privés de la rotonde connus pour la grande mosaïque circulaire du frigidarium avec les représentations d'Arion et de Vénus Anadyomène<sup>150</sup>.

D'autres recherches ont été réalisées dans la nécropole vers l'orientation nord-ouest de la cité, lors de la deuxième campagne de fouille effectuée par Malhar et Fortier entre 1908-1909, et grâce au soutien des autorités militaires et la municipalité de Sfax, sous les auspices de la direction des antiquités de la Tunisie. Cette fouille qui s'étend sur une superficie de 540m<sup>2</sup> fut

---

<sup>145</sup>Fendri, Mohammed, « Les thermes des mois à Thyna », Cahiers de Tunisie, 12, n° 45-46, 1964, pp. 47-57.

<sup>146</sup>Voir les travaux de Nabihha Jeddi, INP Tunis, responsable du site.

<sup>147</sup>Voir Rapport de stage, «Évolution du paysage urbain de Thaenae: rempart, espaces funéraires, ateliers d'amphores», Chantier école tuniso-français à Thaenae (Tunisie), Thyna, 2019, pp1-7.

[https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/6072/files/2020/04/Projet\\_Thaenae\\_Pr%C3%A9sentation\\_Clio-modifi%C3%A9.pdf](https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/6072/files/2020/04/Projet_Thaenae_Pr%C3%A9sentation_Clio-modifi%C3%A9.pdf)

<sup>148</sup>Bureau, Jocelyn, « L'exhumation d'une ville (Thyna) », dans *Revue Tunisienne*, N°69, 1908, pp.206-207.

<sup>149</sup>Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques, *BNF*, Paris, 1904, pp.142-150.

<sup>150</sup>Fendri, Mohammed, « cités antiques et villas romaines de la région de Sfax », dans *Africa : Fouilles, monuments et collections archéologiques en Tunisie*, Institut National d'Archéologie et d'Art, Imprimerie Officielle, Tunis, 1985, p.160.

commencée le 16 novembre 1908. Elle a été entreprise dans la nécropole en un point situé à 190 mètres du mur d'enceinte de la cité, 1000 mètres de la mer et 1200 mètres et a mis aux jours 18 tombeaux et 6 chambres funéraires<sup>151</sup>. La majorité de la verrerie de *Thaenae* était le résultat de 3 campagnes de fouilles archéologiques ; les Fouilles de Barrier et Benson en 1908<sup>152</sup>. Pour les Fouilles de Blondont seront confirmées suite à un inventaire des vestiges au musée de Sfax fait par Massigli en mars 1912 dont une collection de verre a été mentionnée tout en assurant que la majorité de cette collection était trouvée par Blondont, par contre nous avons trouvé que deux rapport de fouilles parce que les fouilles de Blondont ont été interrompues et le capitaine a quitté la Tunisie sans laisser un rapport de ses travaux dans la nécropole de *Thaenae*<sup>153</sup>. La campagne de fouille effectuée dans le site de *Thaenae* en Mai 1960 par Mohamed Fendri a permis de dégager un mausolée qui était entièrement recouvert, d'un enduit stuqué blanc d'une grande finesse ; les colonnes qui flanquaient les quatre niches offrent des types différents : les unes sont cannelées, les autres torsadées ou lisses. Le mausolée est à 13 km de la route de Gabès<sup>154</sup>.

La fouille effectuée par Charles Picard à *Thaenae*, a commencé en 1934-1935 et a permis d'avoir plusieurs nouvelles découvertes. Cette fouille a concerné essentiellement pour les thermes, situés à l'intérieur de la ville et les nécropoles<sup>155</sup>. En plus, en 1947 d'autres monuments très importants ont été découverts par le professeur J. Frindel dont la plupart des explorations sont encore inédits<sup>156</sup>. D'autres fouilles ont eu lieu dans le site en 1948 et ont permis de trouver deux monuments tels que la porte de Tacape et le colombarium. Par la suite, la porte Taparura et les remparts ont été fouillées en 1950, et en 1952 les fouilles du cheval<sup>157</sup>. Vers les années 1953-1954, Mohamed Fendri a profité l'occasion de diriger certaines campagnes de fouilles dans le site archéologique de *Thaenae* qui ont été reprises après la deuxième guerre mondiale dans le cadre des activités désormais imparties à l'Institut National d'Archéologie nouvellement créé<sup>158</sup>. Aussi parmi d'autres fouilles effectuées dans le site de *Thaenae* on peut citer : les

---

<sup>151</sup>Fortier E., Malahar E., Les fouilles à Thina, Tunisie, exécutées en 1908-1909, *BCTH*, 1910, pp. 83-85, 5 pl.

<sup>152</sup>Barrier et Benson, «Fouilles à Thina (Tunisie)», *BCTH*, 1908, pp. 22-58.

<sup>153</sup>Fendri, Mohammed, « Les Verreries Romaines de *Thaenae*», dans congrès des journées Internationales du Verre, (Damas les 14-23 novembre 1965), édition du secrétariat général permanent à Liège, Belgique, 1965, p.2.

<sup>154</sup><https://zaherkammoun.com/2017/02/23/le-site-archeologique-de-thyna-a-sfax/> consulté en janvier 2020.

<sup>155</sup>Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, *BNF*, Paris Imprimerie Nationale, 1915, p.41.

<sup>156</sup>Ghram, Khouloud., « Étude des céramiques de la fouille des Thermes des Mois à *Thaenae* : Étude historique et archéologique », Mémoire de Master en Histoire ancienne et archéologie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sfax, Université de Sfax, 2020, p.15.

<sup>157</sup><https://zaherkammoun.com/2017/02/23/le-site-archeologique-de-thyna-a-sfax/> consulté en janvier 2020.

<sup>158</sup>Fendri, Mohammed, « cités antiques et villas romaines de la région de Sfax », dans *Africa : Fouilles, monuments et collections archéologiques en Tunisie*, Institut National d'Archéologie et d'Art, Imprimerie Officielle, Tunis, 1985, p.151.

thermes des pugilistes qui ont été fouillés en 1953, la maison des fruits en 1954, en 1955 les petits thermes<sup>159</sup>. L'exploration du site de *Thaenae* en 1960 a mis aux jours deux fouilles effectuées par Fendri à savoir : la fouille de la maison de Dionysos au niveau des thermes des mois et la fouille de mausolée à coté de la porte de Tacape<sup>160</sup>.

Les fouilles dans le site archéologique de *Thaenae* et notamment dans la Nécropole ont mis aux jours une collection très riche et si multiforme d'un ensemble de pièces de verre qui se trouvent aujourd'hui dans le musée archéologique de la ville de Sfax. Bien qu'elle ne dépasse pas 30 objets, cette collection contient des pièces si rares et en général bien conservés. La verrerie de *Thaenae* a fait l'objet de deux articles: le premier était publié en 1964 dans les Annales du 3<sup>e</sup> congrès des «Journées Internationales du Verre par Med Fendri qui a essayé de décrire la collection d'une part et de la mettre en valeur d'autre part. Fendri a essayé aussi de trouver une délimitation historique de cette collection. Par ailleurs, il a insisté sur la potentialité de ces objets de verre et l'importance de ces dernières dans les études historiques et archéologiques de la nécropole de *Thaenae*<sup>161</sup>. Le deuxième était publié dans le Bulletin de l'Association Internationale pour l'Histoire de Verre N°6 en 1972 par Mohamed Yacoub qui a consacré la première partie de son travail pour étudier la collection de verre de *Thaenae*<sup>162</sup>. Malgré les multiples sondages et fouilles qui ont été faites par Nabiha Jeddi qui s'étend sur dix ans entre 1990 et 2000, nous avons pu trouver jusqu'à nos jours des rapports qui nous expliquent les travaux réalisés au cours de cette période ainsi que les matériels archéologiques de ces campagnes, issus de plusieurs secteurs tels que la nécropole, le mausolée et notamment les Thermes des Mois. C'est ce dernier ensemble que nous allons étudier<sup>163</sup>.

Pour finir avec les trois fouilles successives qui ont été faites depuis 2017, nous pouvons dire que ces fouilles ont pour but d'étudier l'évolution du paysage urbain de *Thaenae* à savoir le rempart, l'espace funéraire et les ateliers d'amphores, par la datation du rempart et l'étude de ses relations avec les zones funéraires et artisanales ainsi que l'étude de l'évolution du paysage de la ville antique de *Thaenae* et du développement urbain et économique de l'Afrique romaine dans l'antiquité tardive. Il est nécessaire de dire à ce propos, que quatre sondages

---

<sup>159</sup><https://zaherkammoun.com/2017/02/23/le-site-archeologique-de-thyna-a-sfax/> consulté en janvier 2020.

<sup>160</sup>Fendri, Mohammed, «Les thermes des mois à Thyna », Cahiers de Tunisie, 12, n° 45-46, 1964, p.48.

<sup>161</sup>Fendri, Mohammed, «Les Verreries Romaines de *Thaenae*», dans congrès des journées Internationales du Verre, (Damas les 14-23 novembre 1965), édition du secrétariat général permanent à Liège, Belgique, 1965, pp.1-10.

<sup>162</sup>Bulletin N°6 de l'association internationale pour l'histoire de verre, édition du secrétariat général à Liège, 1971-1972, p.161.

<sup>163</sup>Ghram, Khouloud., «Étude des céramiques de la fouille des Thermes des Mois à *Thaenae* : Étude historique et archéologique », Mémoire de Master en Histoire ancienne et archéologie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sfax, Université de Sfax, 2020, p.16.

stratigraphiques ont été délimités dans la zone nord-ouest du site, près de la porte de Tacape. Ces campagnes de fouille ont été réalisées sous la direction d’Ammar Othman, Salem Mokni, Meriem Sebaï et Michel Bonifay dans le cadre d’une coopération entre l’Institut National du Patrimoine, la Faculté des lettres et des sciences humaines de l’Université de Sfax, l’Université de Paris 1 et Aix-Marseille Université, dans le cadre du chantier école archéologique de *Thaenae/Thyna*<sup>164</sup>.

### **c.Potentiel archéologique du site**

Le site archéologique de *Thaenae* possède une superficie intra-muros d’environ 84 hectares environ. Il se présente comme une ville très importante dans la partie nord de la Petite Syrte<sup>165</sup>. Les vestiges matériels du site sont nombreux et variés, mais très peu dégagés. Il est nécessaire de dire dans ce sens que le site de *Thaenae* fût fouillé dans différents secteurs à la fin XIX<sup>e</sup> siècle. La plupart des vestiges qui datent du II<sup>e</sup> siècle et III<sup>e</sup> siècle sont dégagés au courant des fouilles effectuées au début et au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. En outre, vue la richesse des monuments et pour une meilleure connaissance du terrain, on peut les classer selon leurs catégories. Pour les monuments de spectacle, on peut citer le Théâtre, Amphithéâtre et le Crique. Il existe trois monuments d’équipement que nous pouvons citer à savoir : Les thermes des Mois, Les thermes de la Rolande et Les thermes de pugilistes. D’autres monuments d’eau tels les Citernes, Canaux voutés et le Reste d’un aqueduc. Par rapport à l’architecture domestique, on peut dire qu’elle était présente pour faire preuve de la dynamique urbaine et sa morphologie de la grande cité de *Thaenae*. En témoignent les Maisons de l’Océan, de Dionysos ou encore d’autre dites Des fruits et Romaine. D’autres monuments sont également à signaler comme les nécropoles, les temples, les remparts et le quartier portuaire<sup>166</sup>. Parmi les vestiges matériels immobiliers, on peut citer les verreries, les mosaïques. Aussi, plusieurs objets préromains ont été trouvés dans ce site et ont été inventoriés par Massigli, à savoir quelques lampes, quatre monnaies néo-puniques<sup>167</sup>. On va essayer dans ce sens de présenter les principaux vestiges mobiliers pour illustrer nos propos sur la potentialité archéologique du site.

---

<sup>164</sup>Voir Rapport de stage, «Évolution du paysage urbain de *Thaenae*: rempart, espaces funéraires, ateliers d’amphores», Chantier école tuniso-français à *Thaenae* (Tunisie), *Thyna*, 2019, pp1-7.

[https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/6072/files/2020/04/Projet\\_Thaenae\\_Pr%C3%A9sentation\\_Clio-modifi%C3%A9.pdf](https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/6072/files/2020/04/Projet_Thaenae_Pr%C3%A9sentation_Clio-modifi%C3%A9.pdf)Rapport

<sup>165</sup>*Thaenae, Tunisie | ATHAr Maghreb (hypotheses.org)* Consulté en Février 2021.

<sup>166</sup>Barkaoui, Abdelhamid, *Sfax, Mémoire de la mer (Port, bateaux et gens de la mer)*, Sfax, 2017, pp.53-54

<sup>167</sup>Fendri, Mohammed, «Cités Antiques et Villas Romaines de la région de Sfaxienne», dans *Africa : Fouilles, monuments et collections archéologiques en Tunisie*, Institut National d’Archéologie et d’Art, Imprimerie officielle, Tunis, 1982, p.161.



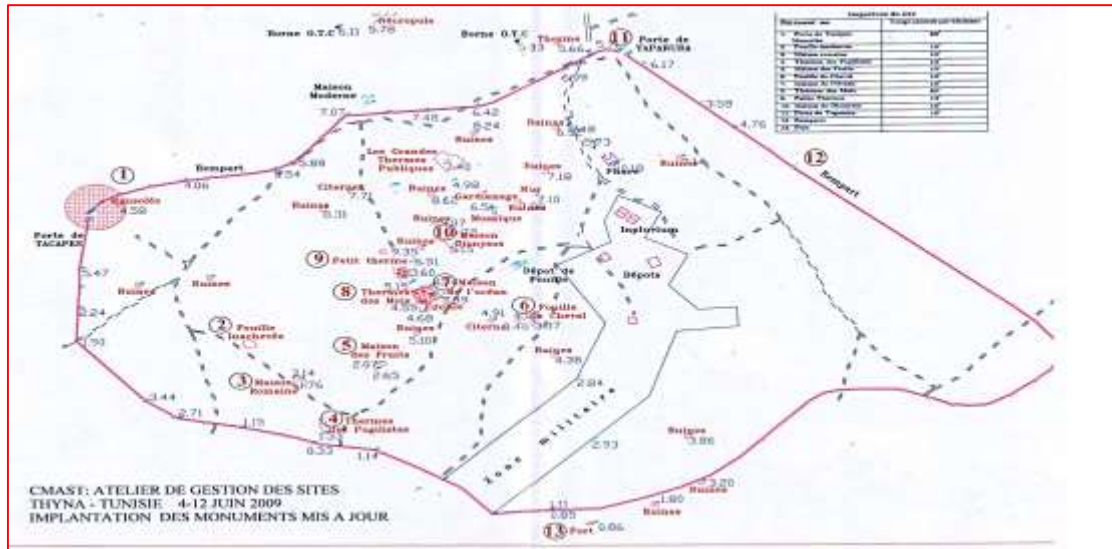


Figure 16: Plan du site archéologique de *Thaenae* (INP, 2020)

### c.1) Les vestiges mobiliers

- **L'amphithéâtre** : selon les photographies aériennes il se localise à l'ouest de la ville. Il est mentionné à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est de forme elliptique, creusé dans un petit monticule. C'est un monument mixte à moitié adossé, à moitié construit avec une arène de 42 m sur 29,5 m<sup>168</sup>.



Figure 17: État actuel de L'amphithéâtre (Source auteur, 2020)

<sup>168</sup> <https://zaherkammoun.com/2017/02/23/le-site-archeologique-de-thyna-a-sfax/> consulté en janvier 2020 ; Voir Fascicule de document réalisé par Institut National Patrimoine Tunisie, p.2.

- **Le phare** : se présente comme premier phare en béton jamais construit sur la planète, ainsi que le plus haut bâtiment en cette matière. Réalisé par l'ingénieur des Ponts Régnaud en 1895, fondé sur un monticule, son emplacement était orienté près de la mer. Son implémentation s'inscrivait dans le cadre d'une politique coloniale de signalisation et de balisage de l'ensemble des côtes de la Tunisie du côté Sud. Malgré son importance, il est négligé, délaissé et méconnu jusqu'à nos jours de la part des architectes et des ingénieurs. Cette tour était construite en béton et les bâtiments érigés au pied du phare pour accueillir les gardiens sont en pierre de taille de la cité romaine de *Thaenae*. Il s'agit d'un mode de construction extrêmement moderne, la préfabrication<sup>169</sup>.



Figure 18: Le phare de *Thaenae* (Source auteur, 2020)

- **Les remparts** : délimite une surface d'environ 80 Ha. Il est fondamental d'indiquer qu'au niveau de la morphologie urbaine le tracé des remparts, est très irrégulier. Les photos aériennes ont montré la présence des bastions semi cylindriques qui sont accolés aux remparts ou prolongés par une partie rectangulaire en traversant les remparts, comme les bastions sur les côtés des deux portes telles : la porte de *Taphrura* et la porte de *Tacape*. La longueur des murailles s'étend sur 3500 m environ et de 2 m d'épaisseur<sup>170</sup>.

---

<sup>169</sup>Fichou, Jean Christophe « Thyna : premier phare en béton jamais construit sur la planète », dans *Leaders Magazine News*, 20 déc.2014 ; Idem, « Ces admirables phares de Tunisie », *Leaders Magazine* n°43, déc.2014 ; Barkaoui, Abdelhamid, *Sfax : Mémoire de la mer (Port : bateaux et gens de la mer)*, Sfax, 2017, pp.69-70.

<sup>170</sup><http://archeologiechretienne.ive.org/?p=394> Consulté en mars 2020 ; Voir Fascicule de document réalisé par Institut National Patrimoine Tunisie, p.1.





Figure 19: État actuel des remparts de *Thaenae* (Source auteur, 2020)

**-Les thermes : nous pouvons citer deux**

- **Les thermes des Mois** : Ils sont des thermes publics, qui se présentent comme l'établissement thermal le plus conservé dans le site. Ce monument est orienté au centre du site. Il tire son d'une mosaïque qui représente les mois de l'année et sont conservé les quatre mois : Janvier, Février, Décembre et Avril. Cette mosaïque qui a été retrouvée se rattache aux séries les plus anciennes et devait paver le sol du caldarium avant son réaménagement<sup>171</sup>. Pratiquement, les murs de ce monument sont construits avec des moellons irréguliers en calcaire friable fixés par du mortier de chaux. Dans son rapport en 1963, Mohammed Fendri a décrit les vestiges du site de Thaenae, les thermes font partie de ces vestiges et qui remontent à l'époque romaine. Par rapport à l'état actuel de ces vestiges, on a constaté que ces thermes sont en bon état de conservation ce qui a permis de déterminer les espaces caractéristiques des thermes romains à savoir le frigidarium, le tepidarium, le caldarium et la palestine<sup>172</sup>. Au niveau de plan, il contient deux secteurs tels : les salles chaudes et les salles froides. Il existe encore un lavabo à socle mouluré dans les latrines luxueuses. L'édifice est somptueusement décoré : traces de revêtements en marbre polychromes, des fresques à sujets figurés, végétaux et géométriques. Les sols sont pavés en mosaïque polychrome parmi lesquelles celle qui porte les noms des mois. La construction du monument date du début du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C<sup>173</sup>.

<sup>171</sup> <https://zaherkammoun.com/2017/02/23/le-site-archeologique-de-thyna-a-sfax/> Consulté en janvier 2020.

<sup>172</sup> <http://archeologiechretienne.ive.org/?p=394> Consulté en mars 2020.

<sup>173</sup>Fendri, Mohammed, « Les Thermes des Mois à Thaenae », Rapport préliminaire, 1963, p.38.



Figure 20: État actuel des Thermes des Mois (Source auteur, 2020)

**-Les thermes d'Esculape :** ont été trouvés à quelques mètres vers le nord des thermes des mois. Cet établissement thermal tire son nom de la statue acéphale d'Esculape retrouvée sur place. Un *frigidarium* était trouvé dans ces thermes, il était pavé par une mosaïque qui illustre par sa nature quelques écailles polychromes et des carrés disposés en diagonale sur le cadre. Un bassin contient des parois a été trouvé dans la partie méridionale, aussi qu'à l'extérieur de la murette recouverte d'une mosaïque à motif floral. Enfin, d'autres parties des thermes ont été identifiées qui comprennent le *tepidarium* et le *caldarium*<sup>174</sup>.



Figure 21: Les thermes d'Esculape (Source auteur, 2020)

---

<sup>174</sup>Carrée, (A.), «Thaenae (site archéologique de Tunisie) », Mémoire Inédit, l'Université de Provence, Marseille, 1969, pp.46-49.

- **La maison de Dionysos** : orientée vers le Nord-Est des thermes des mois, découverte en 1956. Cette maison qui offre un plan claire, a pris son nom en référence d'une fresque provenant du plafond représentant un Dionysos sur une panthère. C'est une maison à péristyle incomplet et comporte seulement trois portiques : deux d'entre eux se prolongent par deux couloirs qui encadrent la salle à manger le *triclinium*. Nous avons trouvé un tapis central dans ce *triclinium* décoré d'une composition de couronnes de vigne et d'acanthé aux couleurs chatoyantes. Ces types de couronnes semblent caractéristiques des ateliers de Thyna. Certaines mosaïques pavées dans différentes salles sont aujourd'hui exposées dans le Musée archéologique de Sfax<sup>175</sup>.



Figure 22: La maison de Dionysos (Source Zaher Kammoun, 2017)

- **La maison d'Océan** : découverte en 1960, son nom est tiré d'une mosaïque qui a été trouvée dans cette maison dont le thème essentiel est la tête du dieu Océan, placé entre deux amours porteurs de guirlandes. Nous avons trouvé une salle à manger *triclinium* qui a été pavée. Ce pavement couvrait toute la surface du sol d'un espace rectangulaire irrégulier. Selon un dispositif des triclinia à décor ornemental et un tableau central à décor figuré deux tapis juxtaposés ont été constitués. Cette maison se trouve près des thermes des mois dont elle est séparée par une voie dallée dont les murs de la maison sont construits en moellons plus ou moins équarris. Plusieurs peintures ont été trouvées sur les murs de cette maison, sur la paroi sud un enduit peint sur une hauteur mesurée de 0,7 m. Cette maison date de la fin du II<sup>e</sup> siècle après J.-C.<sup>176</sup>.

---

<sup>175</sup><http://archeologiechretienne.ive.org/?p=394> consulté en mars 2020 ; Voir Fascicule de document réalisé par Institut National Patrimoine Tunisie, p.2. ; Zaher Kammoun » » [Le site archéologique de Thyna à Sfax](#). Consulté en janvier 2020

<sup>176</sup>Jeddi, Nabiha, «La mosaïque de l'Océan de Thaenae», dans *Africa Revue des Études et Recherches préhistoriques, antiques, islamiques et ethnographiques*, Institut National du Patrimoine, Imprimerie SIMACT,



Figure 23: La maison de l'océan (source Zaher Kammoun, 2017)

- **Le mausolée** : fouillé par Jacques Frindel, c'est un complexe funéraire qui se situe à proximité de la porte de *Tacape*. Il est composé d'un mausolée peint, de tombes à caisson, de citerne et d'une salle de service. Le mausolée est recouvert d'un enduit stucé blanc d'une grande finesse ; les colonnes qui flanquaient les quatre niches offrent des types différents : les uns sont cannelés, les autres torsadées ou lisses. Le tout est entouré d'une clôture<sup>177</sup>.



Figure 24: Le mausolée (Source auteur, 2020)

---

Tunis, 2007, pp.123-149 ; Voir Fascicule de document réalisé par INP, p.3. ; <https://zaherkammoun.com/2017/02/23/le-site-archeologique-de-thyna-a-sfax/> consulté en janvier 2020.

<sup>177</sup>Fascicule de document réalisé par Institut National Patrimoine Tunisie, p.4 ; Carrée, (A.), «Thaenae (site archéologique de Tunisie) », Mémoire Inédit, l'Université de Provence, Marseille, 1969, p.52.



- **Le quartier industriel** : cet établissement est avoisinant du port. La forme générale des vestiges fait voir quatre murs parallèles distants de 3 m environ, coupés de murs occidentaux pour former des cellules carrées. Il est destiné probablement aux produits halieutiques<sup>178</sup>.



Figure 25: Quartier portuaire d'activités antiques : cuve de conservation et de transformation à *Thaenae* (Source auteur, 2020)

-**La nécropole** : orientée vers le nord et à l'ouest de la ville. La nécropole de Thyna est classée comme monument historique, malheureusement il ne reste rien de cette nécropole aujourd'hui, elle a été totalement détruite à cause des travaux agricoles sur le terrain, pourtant on a pu noter à ce propos la présence de quelques témoignages conservés dans le musée archéologique de Sfax à savoir les urnes, les cippes et les mosaïques funéraires ainsi que deux nécropoles païenne et chrétienne ont été trouvées dans le site<sup>179</sup>.

---

<sup>178</sup>Fascicule de document réalisé par Institut National Patrimoine Tunisie, p.4.

<sup>179</sup>Fascicule de document réalisé par Institut National Patrimoine Tunisie, p.3 ; Carrée, (A.), «Thaenae (site archéologique de Tunisie) », Mémoire Inédit, l'Université de Provence, Marseille, 1969, p.52.

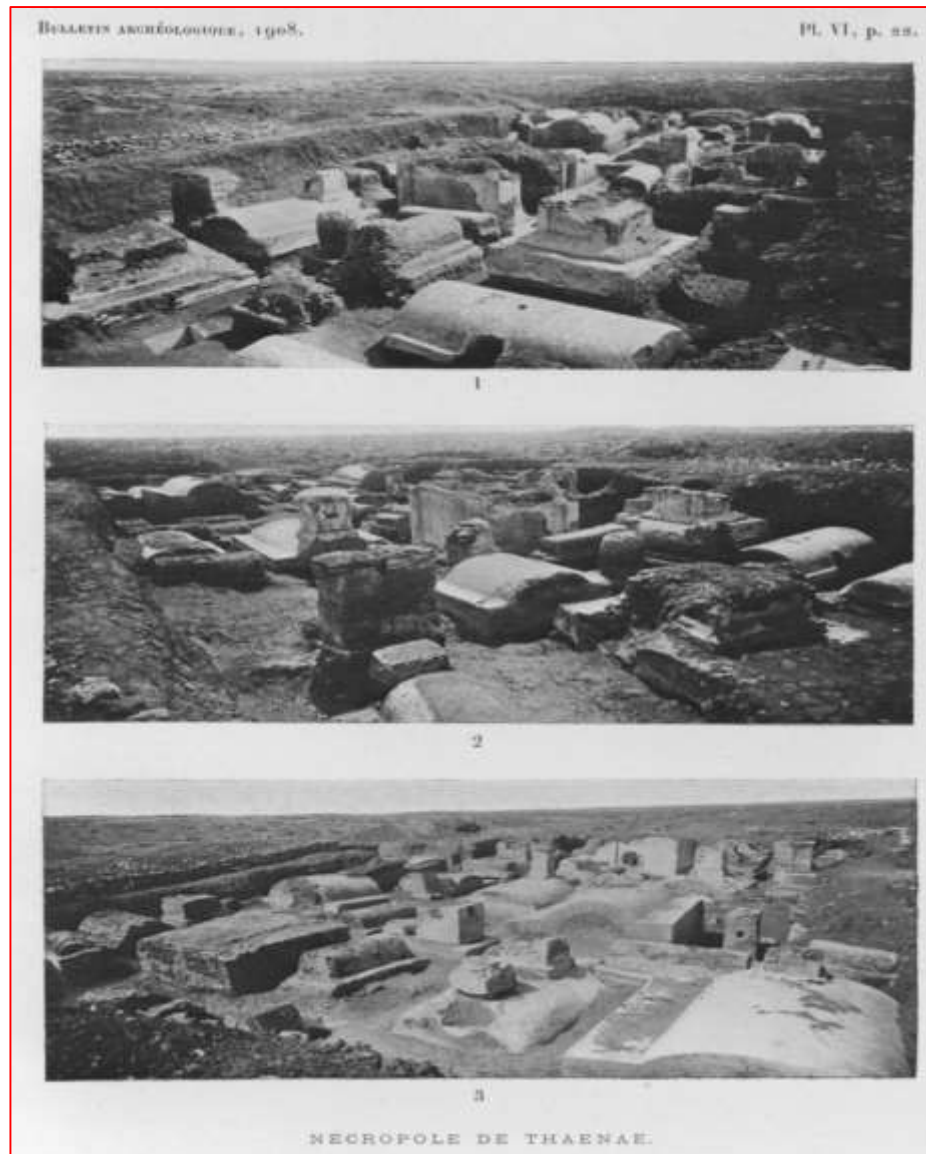


Figure 26: La nécropole de *Thaenae* en 1907 (Source d'après Barrien et Benson, BCTH, 1908, Pl. VII, p.46.)

## Conclusion

Somme toute, la partie nord de la Petite Syrte au sein de laquelle se situe notre terrain d'étude se fait connaître en tant qu'une zone de grandes richesses et de variété à différentes échelles. Il a été question de travailler sur deux cas d'études à savoir *Acholla* et *Thaenae* deux sites remarquables dans l'histoire de la Tunisie. Il est fondamental de rappeler que ces deux cités antiques ont de grandes importances à la fois par leurs emplacements géographiques qui leur ont permis d'occuper une place importante dans l'économie antique, par leur histoire et leurs potentialités archéologiques. Malgré le manque des données, la documentation disponible nous a permis de faire un compte rendu pour présenter nos résultats pour analyser chaque site à part. Le premier a été consacré pour déterminer la position géographique de chaque site en exploitant les sources littéraires, à travers les cartes topographiques, et en indiquant par la suite les périmètres des deux cités avec les zones tampons. Dans un deuxième point, et après les analyses réalisées, on a regroupé une très grande masse de données qui nous ont permis de comprendre l'évolution historique, et juridique de ces cités portuaires ainsi qu'on a pu restituer leurs rôles commerciaux, qui par leurs natures ont vécu un grand essor économique à travers leurs stations portuaires. Il est nécessaire de rappeler que, le manque de données et l'absence des fouilles présentaient un grand obstacle pour répondre à plusieurs problématiques qui sont en rapport avec ces ports surtout au niveau de leurs emplacements exacts. Selon les sources littéraires, épigraphiques et iconographiques, ces ports étaient présentés en tant que voies commerciales principales à l'époque romaine et leurs positions lui ont permis d'être des carrefours routiers et maritimes comme c'est déjà indiqué dans l'analyse de notre chapitre.

Pour finir, malgré le poids des âges et les interventions scientifiques diverses, nous avons vu l'importance de ces deux sites au segment nord de la *Syrtis Minor* dont ces derniers renvoient à une occupation très vaste et profonde dans l'espace de ces régions qui, dans la plupart du temps ont connu une stratification de plusieurs traces sur un même territoire. À travers l'étude des paysages et les vestiges archéologiques, les monuments d'*Acholla* et de *Thaenae* sont le produit des campagnes de fouilles et de dégagement qui ont été faites par des militaires et archéologues français ainsi que par l'institut National du Patrimoine soit à l'échelle national ou dans le cadre des coopérations internationales. Outre, les sites ont présentés un état de conservation relativement bien conservé. Les observations et les enquêtes de terrain lors de nos visites nous ont permis de constater que ces sites donnent un patrimoine archéologique très riche, et offrent des renseignements inestimables de point de vue de la conservation, de la préservation et de la sauvegarde de site archéologique.

## **Troisième chapitre : Un patrimoine archéologique fortement menacé : le cas des sites archéologiques *Thaenae* et *Acholla***

### **Introduction**

Ce troisième chapitre sera consacré essentiellement à l'étude des menaces anthropiques et les menaces naturelles qui pèsent sur les deux cas d'études à savoir *Acholla* et *Thaenae*. La méthodologie adoptée pour le traitement des deux points sera présentée comme suit sur deux volets. Le premier volet qui prend en compte l'étude des menaces anthropiques se présente en tant qu'une partie de moindre importance que la deuxième mais ça nous n'empêche pas de l'étudier malgré le manque cruel des données. Nous avons essayé à travers les observations des terrains, les entretiens et à travers la bibliographie de mener une étude bien détaillée sur les menaces qui endommagent les vestiges archéologiques en commençant de l'international puis national et enfin régional. Mais, ce qui nous intéresse plus c'est le deuxième volet qui est en plein sujet pour dégager les menaces naturelles qui guettent sur les deux sites. Ce point très fondamental pour notre travail sera basé sur les interprétations que nous avons faites à travers les enquêtes de terrain réalisées en compagnie des professeurs spécialistes en géologie ainsi qu'à travers un recours à la bibliographie qui porte sur le sujet.

### **I. Différentes types de menaces auxquelles sont exposés les sites archéologiques**

La Petite Syrte offre un patrimoine archéologique tout à fait exceptionnel et une histoire particulièrement riche comme tous les biens culturels. Aujourd'hui ces sites sont exposés à des catastrophes quel que soit anthropiques ou naturelles qui par leurs natures menacent leurs intégrités et peuvent mettre en péril leurs valeurs. La détermination des différents types de menaces qui pèsent sur les vestiges archéologiques présente une étape préliminaire à chaque démarche qui a pour but la protection et la valorisation du patrimoine archéologique culturel. Ces menaces sont plus nombreux et variés mais aussi complexes à identifier selon chaque site ou monument. Il est fondamental de dire que les répercussions provoquées de certaines de ces menaces peuvent être susceptible de se manifester à bout bien qu'ils existent d'autres menaces qui sont de nature lente et cumulative par rapport au fonctionnement de leur processus. Enfin, ils ont besoin d'un cycle de temps assez conséquent pour être visibles.



## 1. Les menaces anthropiques

### a. Les guerres et les conflits armés

À la catégorie des menaces qui sont susceptibles d'affecter le patrimoine archéologique, il faut ajouter les facteurs guerres et conflits armés. Comme le montrent beaucoup d'exemples ces dernières années, les destructions militaires ont fait d'innombrables pertes et dommages dans divers pays<sup>180</sup>. Il ne fait donc aucun doute que les guerres sont la menace la plus dangereuse à laquelle les sites archéologiques sont exposés, en raison des destructions provoquées par leurs frappes aléatoires. Après chaque multiplication, certains repères sont déformés et certains sont complètement effacés. En partie, la guerre a présenté une menace pour le patrimoine matériel, en particulier quand elle vise la mémoire des peuples et leur patrimoine historique, pour revenir au point zéro, comme s'ils n'avaient pas été établis. Par exemple l'héritage de l'État irakien a été confronté à des crimes de ce type à différentes étapes, de la création d'États et d'empires en Mésopotamie, en passant par les périodes omeyyade, abbasside et moghole, ainsi que pendant l'occupation britannique au début du siècle dernier, le changement de gouvernement, sans parler des guerres internes et des coups d'État militaires. Tous ces événements ont contribué à détruire une partie du patrimoine irakien. Les organisations terroristes ont également ciblé ce patrimoine, car la statue d'Abou Jaafar Al-Mansour a été bombardée pour des raisons sectaires, tout comme de nombreux artefacts ont été détruits afin d'éliminer le paganisme et les idoles. La plupart des monuments archéologiques, tels que Bab al-Sharqi, Bab al-Muzzam, l'école des Omeyyades, la mosquée Maarouf al-Karkhi, le palais des fleurs et de nombreuses maisons authentiques de Baghdâd ont été démolis, tout comme des villes comme Hadhra, l'une des plus anciennes royaumes arabes d'Irak ont été détruits par le mouvement ISIS<sup>181</sup>.

Ces cas et d'autres montrent comment la destruction du patrimoine culturel peut devenir l'un des outils de la guerre pour cibler les souvenirs, l'histoire et l'identité d'un peuple. En effet, la destruction délibérée du patrimoine culturel est souvent utilisée exactement dans ce but, c'est-à-dire effacer les traces du passé et sa disparition d'un peuple pour qu'une nouvelle histoire puisse s'écrire. Cela revenait à manipuler le passé pour établir une nouvelle mémoire, la mémoire coloniale, en exploitant des reliques archéologiques qui sont considérés comme des documents royaux du passé pour autant qu'ils présentent des arguments en faveur d'un

---

<sup>180</sup> [Hafsi, Fatma Zohra, «Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire : Exemple d'étude : la wilaya de Souk Ahras», Mémoire de Magister, Université de Mentouri, Algérie, 2019, p.93.](#) : Consulté en novembre 2020.

<sup>181</sup> <https://www.noonpost.com/content/24763> : Consulté en avril 2021

droit historique à l'espace. Par conséquent, la présence coloniale n'est plus qu'une restauration historique qui s'est un jour effondrée avec les conquérants musulmans, ou les envahisseurs, comme les appelaient leurs adversaires, pour entrer dans le pays dans des siècles d'obscurité, selon Gautier<sup>182</sup>. Ces opérations révèlent le désir des pays coloniaux ou des organisations terroristes de marginaliser les peuples visés en effaçant leur histoire culturelle qui les rattache à des époques très anciennes. Par ailleurs, il peut également viser à élever de nouvelles générations ignorantes de leur histoire dans le but de refaçonner leur identité en fonction des perceptions que ces pays cherchent à établir. En 1954, les organisations culturelles internationales telles que l'UNESCO ont mobilisé des campagnes pour élever le niveau de sensibilisation du public, car le bombardement de sites culturels et historiques est envisagé en tant qu'un crime de guerre selon la Convention de La Haye<sup>183</sup>. Plusieurs autres pays ont été les témoins de telles pratiques visant le patrimoine, que ce soit par les colonialistes ou à la suite d'attentats terroristes. Parmi ces attentats, nous pouvons citer en Tunisie l'attaque terroriste qui a visé le Musée National du Bardo, qui a entraîné des pertes humaines et matérielles<sup>184</sup>. La préservation du patrimoine dans la ville de Sfax a été confrontée à de nombreuses difficultés, car les première et deuxième guerres mondiales ont endommagé presque plusieurs monuments archéologiques tels que des mosquées, des zawiya, des parties de la vieille ville et des maisons originales à la périphérie de la ville et le musée archéologique de Sfax qui abrite des riches collections.



Figure 27: Exemple de destruction consécutive à la guerre (Source : Samira Arous Oueslati : Conservatrice Musée archéologique de Sfax, 2021)

<sup>182</sup> [le patrimoine archéologique de la Tunisie face aux paris de la mémoire : Consulté en mai 2021](#)

<sup>183</sup>Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec Règlement d'exécution, Unesco, 1954.

<sup>184</sup>Entretien dans le cadre d'un stage de fin d'études réalisé avec monsieur Mohamed Ali Habachi Conservateur au sein du Musée National du Bardo en février 2017.

Au-surplus les dommages se sont étendus aux zones archéologiques voisines telles que celles des deux sites *Thaenae* et *Acholla*, ce qui a entraîné un changement dans les paysages des deux sites, car certains points de repère et certaines parties des bâtiments ont disparu en raison des fouilles réalisés par les militaires et qui n'étaient pas encadrés<sup>185</sup>. Certains points soulevés tout au long de nos discussions avec professeur Salem Mokni, au courant des visites réalisées et pendant les workshops sont très importants pour déterminer les dégâts qui affectent les deux sites. Par rapport au site archéologique de *Thaenae* il est nécessaire de dire que malgré le rôle positif de la caserne pour la protection du site, elle présente souvent une grande menace sur ce site à plusieurs niveaux tels :

- L'accès vers le site est très difficile surtout au niveau de l'entrée qui s'étend sur deux kilomètres dont ce chemin est comme une piste dégradée, est réalisée par les militaires pour arriver au site, il faut passer par la zone militaire et le phare. Selon nos observations ce chemin qui ramène au site est jusqu'à nos jours en mauvais état, ce qui rend l'accès au site difficile.

- La zone militaire située au milieu du site présente un grand obstacle pour faire les recherches quel que soit pour des prospections géophysiques ou pour l'utilisation des drones pour avoir des photos aériennes.

- Une grande partie du site est aménagée comme champ de Tir pour les entraînements des forces armées ce qui présente une grande contradiction pour le site surtout quand la zone sera affectée aux loisirs et à la détente<sup>186</sup>.

Malheureusement le manque cruel des données concernant le site archéologique d'*Acholla* a présenté un grand obstacle et nous n'avons pas identifié aucun élément pour répondre à ce point en fonction des menaces anthropiques et qu'elle reste encore floue. Ceci-dit, la cité d'*Acholla* souffre d'une absence quasi-totale au niveau de la recherche ainsi que le manque des fouilles sérieuses et les stages ce qui rend la compréhension du terrain très difficile.

---

<sup>185</sup>Entretien réalisé avec Madame Samira Oueslati Arous Conservatrice au Sein du Musée archéologique de Sfax en mai 2021.

<sup>186</sup>Entretien réalisé avec en mai 2021 : Je saisis cette occasion pour renouveler mes remerciements à Monsieur Salem Mokni, Maître-assistant en histoire romaine à la faculté des Lettres et Sciences Humaines Sfax pour leur coopération.

### **b. Une méconnaissance du patrimoine**

*Au courant des différentes périodes historiques les sites archéologiques ont été face à des activités destructrices surtout pendant la guerre en plus qu'en temps de paix. Le concept de vandalisme conduit à la tendance à détruire, à détériorer par ignorance ou malveillance des œuvres d'art »<sup>187</sup>. Très longtemps les actes de vandalisme envers notre patrimoine en Tunisie sont liés soit à la méconnaissance ou à la négligence de ce qui constitue un patrimoine inestimable, c'est pour cela que nous sommes appelés à le préserver de nombreux dégâts qui les affecte. Certes, selon les recherches effectuées dans ce cadre, ce phénomène ne s'applique pas à nos cas d'études.*

### **c. Le pillage et le trafic illicite**

*Un autre facteur entraînant l'érosion du patrimoine archéologique est connu sous le mot de « pillage ». Ce dernier peut être défini comme étant « l'acte de fouiller de manière illégale un site archéologique, ou considéré comme tel. Le pillage induit une détérioration voir une destruction des sites archéologiques, et des données y résultants »<sup>188</sup>. Quarante mille sites archéologiques et monuments en Tunisie présentent une richesse inestimable ; et sont difficiles à sauvegarder où protéger. Le problème de pillage et de trafic illégal de ces biens culturels n'est pas particulier au pays. Il est représenté souvent en tant qu'une menace de longue durée et se trouve partout dans toute la Tunisie au nord comme au sud, dans tous les sites selon la déclaration du responsable du département des objets saisis à l'Institut National du Patrimoine (INP) Yasser Jrad<sup>189</sup>. Cette menace qui a commencé depuis le 18<sup>e</sup> siècle, a marqué un tournant très dangereux surtout pendant l'installation du protectorat français en Tunisie, et après l'affaiblissement du pouvoir beylical. Aussi, cette période a été très marquante dans les esprits de tous après le vol de la fameuse inscription libyco-punique du temple de Dougga (l'antique Thugga), au cours du bombardement du Mausolée en 1842. Cette inscription a été considérée comme pièce unique dont elle est jusqu'à nos jours exposée au British Museum à Londres*

---

<sup>187</sup> Robert Paul, *dictionnaire de la langue française* 1985.

<sup>188</sup> [Hafsi, Fatma Zohra, «Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire : Exemple d'étude : la wilaya de Souk Ahras», Mémoire de Magister, Université de Mentouri, Algérie, 2019, p.93.](#) : Consulté en novembre 2020

<sup>189</sup> [Le pillage massif des richesses archéologiques tunisiennes ; https://africanmanager.com/le-pillage-massif-des-richesses-archeologiques-tunisiennes/](https://africanmanager.com/le-pillage-massif-des-richesses-archeologiques-tunisiennes/) Consulté en avril 2021

et n'est pas récupérée malgré les demandes successives des gouvernements. Ce danger qui affecte le patrimoine tunisien était une sonnette d'alarme pour nombreuses élites tunisiennes. Parmi les élites nous pouvons citer Hassan Hosni Abdel Waheb, qui a exprimé son mécontentement face au vol et au pillage des biens culturels du pays et il a décidé d'acheter avec son propre argent des pièces antiques qui ont tombé entre les mains de colons étrangers de France et d'Italie avant qu'elles ne soient transférées en Europe.

Dans le même cadre, il est nécessaire de dire que dès que la révolution tunisienne a commencé, le trafic du patrimoine devient récemment un débat à juger dans la société. Les biens culturels et archéologiques de la Tunisie sont en danger à cause de plusieurs facteurs qui peuvent les mettre en péril leur protection. Effectivement, pour mettre au point cette problématique, la directrice de l'inventaire général et de la recherche au sein de l'Institut National du Patrimoine a partagé son point de vue en disant que le pillage des pièces antiques et les fouilles illicites semblent avoir pris des proportions immenses ces dernières années et la situation est devenue très grave et inquiétante surtout au niveau des missions complexes qui ont pour but la récupération des pièces<sup>190</sup>. Ce pillage est augmenté avec très fort vitesse surtout pendant l'accession du nouveau président de la république Zine el-Abidine Ben Ali en le 7 novembre 1987 qui a marqué une tournure brutale dont plus de 600 pièces archéologiques ont été exposées à des familles proches du président dans leurs maisons et palais va montrer l'étendue de ce pillage pénal. Parmi les pièces, elles existent :

---

«93 pièces uniques et d'une valeur inestimable qui ont été trouvées entre céramique fine, bijoux, stèles, et sculptures qui remontent au V et VI siècles avant J.-C, ainsi que des cruches, des petites amphores et vases à figures qui datent au III, IV et V siècles avant J.-C. Par rapport à la collection de céramique, il figure en particulier le vase-statue de la vieille femme ivre dont il existe seulement que quatre exemplaires en Tunisie, aussi, des figurines ont été retrouvées et qui racontent ces deniers les récits mythologiques du combat d'Hercule à celui du lion Némée en passant par des scènes de la vie quotidienne romaine ».

---

---

<sup>190</sup> Archéologie : Un patrimoine spolié, récupéré mais toujours en danger ; <https://nawaat.org/2013/03/21/archeologie-un-patrimoine-spolie-recupere-mais-toujours-en-danger/> ; Consulté en avril 2021.

Dans le même cadre, nous pouvons constater que toutes ces actions ne présentent qu'une partie émergée de l'iceberg par rapport au pillage et trafic organisé à très grande échelle et qui a mis en place durant vingt ans avec la connivence des plus hautes autorités politiques du pays. Effectivement, ce trafic des pièces archéologiques a augmenté aussi avec des familles proches de l'ancien système où il passe sous un contrôle exclusif vers de nouveaux réseaux, habituellement par des hommes d'affaires possédant des complicités à l'étranger. Cependant, l'ancien régime à travers le démantèlement de la brigade spéciale qui a réussi à réduire les réseaux de trafic surtout pour ce qui sont les porches du président, n'a pas cessé à exploiter leur pouvoir politique pour des intérêts personnels qui affecte la sécurité nationale de la Tunisie aussi que pour d'autres pays surtout après la découverte des vestiges archéologiques qui ont prévenu à l'instar du *masque de Gorgone originaire de Tébessa en Algérie ou du cheval en Jade vert en provenance de Chine*.

Autre menace qui existe et qui a pour but de faciliter le trafic des pièces archéologiques surtout pendant les années 90 est que l'état a essayé au niveau juridique d'affaiblir les lois législatives en minimisant ses rôles restrictif ; tout ça sera traduit à travers la laxiste du code du patrimoine tunisien en 1994 qui contient plusieurs failles sur plusieurs niveaux. Selon les responsables de l'Institut National du Patrimoine, la faille principale est liée essentiellement au taux des fouilles illégales réalisées surtout pendant la nuit, et qui sont estimées entre 5 et 10 par jour dont l'état ne sanctionne jamais les trafiqueurs qui ont déjà volé les pièces archéologiques. Au contraire, il suffit de les donner des amendes à très bas prix par rapport à la valeur des pièces archéologiques dans le marché mondial ou une année de prison avec sursis, ici nous pouvons dire que cette législation facilite le processus de contrebande à la place d'un outil de dissuasion qui donnera l'occasion d'avoir une lois rigide capable à protéger le patrimoine culturel.

La deuxième faille est à cause du système fragile de ministère de la culture qui a refusé de fournir la protection nécessaire pour la surveillance des fouilles faites sur les sites archéologiques et qui sont dirigées par l'Institut national du patrimoine, où, le ministère n'a accepté de recruter qu'un seul gardien pour chaque site sous prétexte que cette action va réduire les dépenses, mais ces décisions prises vont augmenter dans ce sens les pillages et le trafic des pièces surtout dans les sites qui sont loin des zones urbaines, aussi il ne faut pas oublier les salaires faibles de ces gardiens, l'absence de privilèges particuliers comme la couverture sociale et le retard dans le paiement des salaires comme des obstacles à la détérioration de la situation protectrice des fouilles.

Certes, l'institut national du patrimoine avec les différentes instances n'ont pas encore réussi à établir une protection utile surtout pour faire le suivi des fouilles ou contrôler ces sites qui se situent sur centaines de kilomètres (hors ville) vue l'absence de moyens logistique, de bureaux, et de véhicules de transport. Pratiquement cette situation est commune dans la plupart des sites en Tunisie<sup>191</sup>.

#### **d. Urbanisation**

Aujourd'hui c'est difficile d'imaginer l'architecture que les sites archéologiques furent pendant près des milliers d'années par ce que la plupart de ces sites ont été déjà implanté dès lors en tant que des zones stratégiques dans des endroits comme les terres fertiles, les frontières et surtout pour les sites côtiers en raison de ses activités économiques. Ces vestiges archéologiques restent en danger bien que leur préservation semble être de temps en temps très complexe. À l'échelle du monde cette menace est devenue un facteur important et un grand obstacle pour l'exhumation des biens archéologiques qui menace aussi par leur nature l'intégrité des sites et les mettre en péril. Pratiquement, l'évolution urbanistique auprès des cités archéologiques en Tunisie est commencée au début de XIX siècle et XX siècle et a été essentiellement dans les sites côtiers dont plusieurs villes vivent en ce moment une ère d'urbanisation vue le développement économique et l'accroissement démographique. Par exemple, grâce au pouvoir politique et pour des intérêts personnels dans le domaine de la construction des résidences immobilières surtout pour accéder avant tout et sous couvert de travaux à des vestiges antiques inestimables qui sont disparues sous les gravas comme la basilique du IV<sup>e</sup> siècle, ou il existe aussi d'autres fouilles sauvages menées au niveau de la colline de l'Odéon sous couvert de construction de la mosquée Zine El Abidine comme nous avons déjà signaler ce point dans la partie qui concerne le pillage et le trafic illicite. Les familles de l'ancien système ont acheté plusieurs terrains à très bas prix après avoir promulgué des décrets présidentiels en 2006 et 2007 et qui lui ont permis de déclasser plusieurs sites qui sont à la liste du patrimoine mondial de l'Unesco notamment à Sidi Bou Saïd et à Carthage.

Pour le cas de nos sites il y'a pas assez d'études qui parlent de cette menace pourtant il existe quelques rapports qu'on n'a pu malheureusement les avoir à cause des entraves due au Covid-19. C'est pour cela ce point que nous pouvons traiter sera basé essentiellement

---

<sup>191</sup>*Ibidem.*

sur notre réflexion qui est nourrie tout au long de nos observations dans le cadre des travaux de terrain et les déplacements dans les deux sites, ainsi que le changement des idées avec les différentes instances qui prennent en compte la protection et la valorisation des deux cités tels les conservateurs, les professeurs, les étudiants chercheurs et la population. Dans le golfe de Gabès il existe plusieurs sites inestimables de point de vue de leurs richesses archéologiques, parmi eux on cite *Acholla* et *Thaenae*. Nous avons déjà connu la géographie de ces terrains. Ces visites ont été des grands atouts pour moi en tant qu'étudiant qui travaille dans le cadre de gestion du patrimoine pour indiquer ce type de danger qui menace aujourd'hui les sites archéologiques. Les premiers constats exhaustifs qui ont été faites aux alentours des sites archéologiques menacés, nous ont permis de trouver que les vestiges sont cernés par un lotissement toujours accompagné de travaux d'aménagement pour assurer les besoins des citoyens qui s'occupent de cette zone, et établies dans un endroit quelconques à savoir maisons, des usines, des écoles, et une caserne et même des autoroutes. Il est nécessaire de dire que l'urbanisation a englouti peu à peu ces vestiges. Au courant des années les archéologues et jusqu'à nos jours sont en train de travailler pour la préservation de ces sites et pour les faire inscrire sur la liste de patrimoine mondial de l'Unesco. Selon les spécialistes, nous pouvons dire que ces monuments sont tout simplement menacés dont les derniers sondages qui ont été faites dans les deux sites d'*Acholla* et *Thaenae* montrent que les superficies de ces cités sont plus grandes que maintenant, cela a incité les responsables de l'Institut National du Patrimoine avec l'état à faire contrôler et mettre en surveillance les projets à réaliser que ce soit les investisseurs dans les domaines des affaires ou la construction des quartiers résidentiels de la part de la population. Bien que les constructions des maisons dans cette zone protégée soient interdites selon les législations dans ce domaine, nous avons trouvé beaucoup des expansions urbaines en toute illégalité. Selon les responsables les villas construites conduisent soit à un chevauchement entre un lieu à une fonction industrielle où un lieu à une fonction de loisir. Par conséquent, nous avons par la suite constaté que l'existence de plusieurs domaines qui sont de fonctions privés exploitent ces sites soit pour jeter les déchets ou pour des travaux agricoles, et les effets de ces travaux vont systématiquement endommager définitivement le patrimoine archéologique qui n'est pas encore protégé.



## **2. Les menaces naturelles**

### **a. État de la question sur la variation du niveau marin et déplacement de la ligne de rivage et ses répercussions sur les sites archéologiques.**

L'étude des variations du niveau des mers, ainsi que de leur évolution possible, suscite un intérêt considérable dans la communauté des climatologues et parmi les décideurs politiques. Dans le cadre des rapports successifs du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), la mise en commun des connaissances mondiales sur le niveau des océans a permis de chiffrer de plus en plus précisément l'évolution récente du niveau marin, ainsi que la contribution des différents facteurs climatiques dans ces variations. Les travaux de modélisation du climat futur permettent également de proposer des scénarios d'évolution pour le siècle à venir. Le niveau de la mer a toujours évolué, et parfois très rapidement : 130 m entre la dernière période glaciaire il y a environ 18000 ans et le début de la période interglaciaire actuelle, soit environ 1 mètre par siècle. Cette évolution s'est ensuite ralentie il y a environ 6000 ans et s'est stabilisée autour d'environ 5 cm par siècle en moyenne au cours des 2 à 3 derniers millénaires. De tels changements ne s'expliquent que par des variations naturelles. Les changements climatiques touchent les zones côtières avec des effets diversifiés. Ainsi l'érosion littorale, combinée à certaines pressions anthropiques, affecte non seulement les systèmes naturels mais aussi l'ensemble du patrimoine culturel, historique et archéologique des côtes. Cette perte de patrimoine et de données scientifiques demandait à être prise en compte d'urgence. La dégradation des côtes est un processus lent et irréversible, qui se double d'épisodes de crise, avec des tempêtes plus fortes. Dans le domaine littoral, la pression anthropique peut se révéler un facteur aggravant pour certains secteurs géographiques où les aménagements peuvent avoir des conséquences négatives sur les écosystèmes comme sur l'ensemble du milieu naturel et des sites sensibles. En outre, il faut souligner que les mesures de protection prises pour les sites archéologiques côtiers ne répondent pas toujours de manière satisfaisante à la problématique. Les sites archéologiques côtiers ne sont pas tous soumis aux mêmes risques et les facteurs de dégradation peuvent varier, voire se combiner selon les secteurs géographiques ou les saisons. Ces variations sont liées à la nature des sites archéologiques (composition et taphonomie des dépôts et vestiges, plus ou moins résistants), à leur environnement géomorphologique immédiat (nature et résistance du sédiment encaissant, structure de la cellule sédimentaire...). Dans certains cas, des facteurs anthropiques défavorables accentuent ou accélèrent la dégradation des sites archéologiques. Dans ce cadre, s'intègrent les travaux de recherche menés sur le site archéologique côtier de la petite Syrte (Golfe de

Gabès, Tunisie) : *Thaenae*. Ainsi, l'érosion marine (houle, courants littoraux), combinée à l'érosion éolienne et pluviale (oueds et ruisseaux traversant les sites), en plus de certains aménagements anthropiques, jouent sur la disparition à court ou moyen terme de ce site. Un premier inventaire non exhaustif de site archéologique de *Thaenae* a été effectué. Les structures à l'origine émergées, qui se trouvent aujourd'hui sous le niveau zéro, reflètent une montée relative du plan d'eau. Un tel constat nous conduit à aborder et comprendre le processus de l'élévation de niveau de la mer qu'a été mesurée dans le Golfe de Gabès par deux méthodes différentes <sup>192</sup>:

(1) Dans le Golfe de Gabès, il existe deux études distinctes utilisant des données satellites qui ont conclu à une augmentation de la hauteur absolue de la colonne d'eau de mer comprise entre 6 et 10 mm/an de 1993 à 1998<sup>193</sup> ou entre 0 et 5 mm/an de 1993 à 2005<sup>194</sup>. Un modèle publié dans cette étude a également déterminé qu'entre 1945 et 2000 le niveau absolu de la mer se serait élevé de 0,9 mm/an dans le nord du Golfe de Gabès.

(2) Les données relevées par le marégraphe de Sfax concernant le niveau relatif de la mer par rapport à la côte indiquent elles aussi une élévation, mais les valeurs enregistrées sont nettement plus importantes avec une moyenne de 2,8 mm/an entre 1946 et 2006<sup>195</sup>. L'écart des résultats obtenus entre les deux méthodes peut s'expliquer en partie par des approches différentes, par le caractère discontinu des relevés du marégraphe mais également et surtout par le jeu de la subsidence qui affecte le nord du Golfe de Gabès et donc l'archipel de Kerkennah. Quelles qu'en soient les causes, cette élévation du niveau de la mer est un facteur déterminant qui favorise l'érosion des côtes et les submersions marines.

## **b. Les répercussions de l'avancée de la mer sur les sites archéologiques du Nord de la Petite Syrte**

### **b.1 Étude de cas d'*Acholla***

Le site d'*Acholla* est situé aux environs de la Délégation de Jebeniana, la zone environnante est marquée par un terrain aplani et très faiblement soulevé par rapport au niveau de la mer,

---

<sup>192</sup>ETIENNE, Lucile, « Le paradoxe du développement touristique dans la zone fragile de Sidi Fonkhal (archipel de Kerkennah, Tunisie) ». *Bulletin de l'association de géographes français*, vol. 91-3, 2014, pp. 91-3 ; Paskoff Roland, Slim Hédi, Troussat Pol, « Le littoral de la Tunisie dans l'Antiquité : cinq ans de recherches géo-archéologiques », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 135<sup>e</sup> année, N. 3, 1991. pp. 515-546.

<sup>193</sup>Anny, Cazenave, «Niveaux de la mer en Méditerranée et en mer Noire à partir de l'alimétrie satellite et des marégraphes », Marseille, 2002, pp.59-86.

<sup>194</sup>Mir Calfat (F.) ; Gomis, (D.), «Reconstruction of Mediterranean Sea level fields for the period 1945-2000», dans *Global and Planetary Change*, vol. 66, n°3-4, 2009, pp. 225- 234.

<sup>195</sup>Saidani, (N.), «Rapport du centre hydrographique et océanographique de la marine nationale de la Tunisie», 2007, p.5.

présentant ainsi de petites falaises, de hauteur décimétrique pouvant atteindre 1m incisée dans des terrains quaternaires montrant parfois 2 ou 3 petites couches à dominance sablo-limoneuse ou sablo-argileuse. Du point de vue tectonique<sup>196</sup> Sghaier a indiqué que les ondulations NW-SE correspondent à des failles de mêmes directions. À cette topographie plane et aux environs du site archéologique d'*Acholla*, se sont formées deux flèches sableuses dont l'une bien développée quant à l'autre est en cours de développement.



Figure 28: Vue satellitaire (Google Earth) montrant les deux flèches sableuses (Traitement Personnel 2021)



Figure 29: Photo montrant la flèche et le Schorre (lagune), Traitement Personnel 2021)

<sup>196</sup>Sghaier, (A.) « Analyse morpho-structurale de la région de Mahdia - El Jem - Jebeniana (Tunisie orientale) ». DEA Université de Tunis, 2004, p.78.

L'emplacement de la grande flèche sableuse peut jouer le rôle d'une barrière naturelle pour protéger le site archéologique en derrière, toutefois elle peut être surmontée par les eaux marines dans le cas des grandes tempêtes, pour alimenter le Schorre derrière comme le montre la figure.

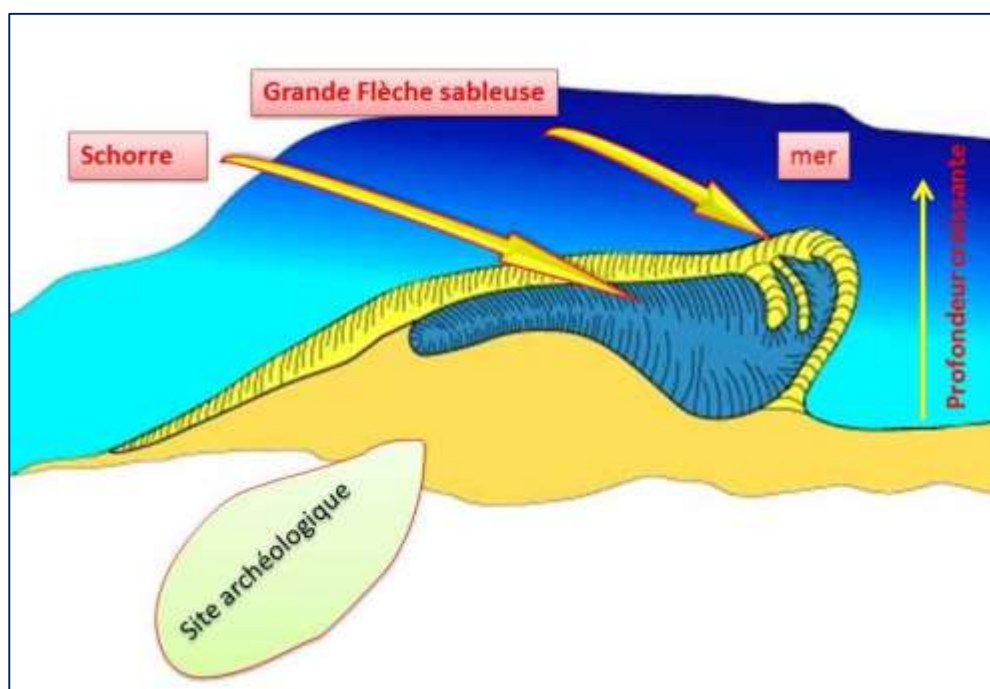


Figure 30: Grande flèche sableuse jouant le rôle de protection naturelle (Mahmoud-khlifi, 2021)

## **b.2 Étude de cas de Thaenae** **-Élévation du niveau de la Mer**

L'estimation de la vitesse d'élévation du niveau de la mer dans le bassin Méditerranéen demeure incertaine. Les projections du rapport du GIEC en 2013 prévoient une élévation du niveau marin global de 26 cm et 82 cm (valeurs extrêmes selon les quatre scénarios modélisés) d'ici la fin du 21<sup>ème</sup> siècle. L'estimation de la variation du niveau marin du golfe de Gabès en particulier, donne des tendances variables en fonction du mode d'analyse utilisé (marégraphe, mesure satellitaires, indicateurs de terrains ou modélisation). L'élévation relative du niveau de la mer va amplifier encore les phénomènes d'intrusions d'eau marine dans la nappe souterraine, provoquer une remontée du toit de la nappe, une érosion côtière accrue, ainsi qu'une salinisation des sols et conséquemment l'extension des sebkhas. L'identification des différentes menaces de dégradation qui planent sur le patrimoine archéologique doivent être un préalable à tout processus de conservation ou de gestion de ce patrimoine. Les dangers qui menacent le patrimoine archéologique sont complexes et variés.

Les effets de certaines de ces menaces peuvent se manifester immédiatement alors que d'autres sont de nature lente et cumulative. Ils ont besoin d'une durée de temps assez conséquente pour enfin être visibles.

*L'érosion côtière* est principalement due à plusieurs phénomènes :

- ✓ Action mécanique vagues
- ✓ Action chimique des eaux de la mer (Salinité), Voir photo 31

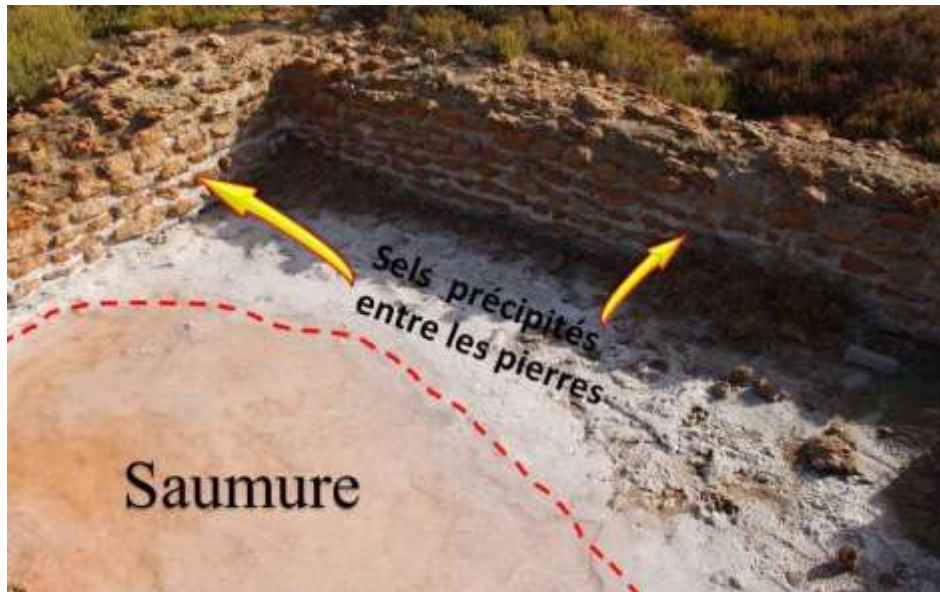


Figure 31: Action chimique par le sel de la mer (Source auteur, 2020)

- ✓ Élévation du niveau de la mer,
- ✓ Subsidence de la côte,
- ✓ Absence d'apports sédimentaires transportés par les cours d'eaux,
- ✓ Fragilité des roches constituant la côte ; friables, peu consolidées ou sensibles au phénomène de dissolution chimique.

Les observations de terrain ont été absolument indispensables pour caractériser les grands traits de répercussion de l'avancée de la mer sur le site archéologique de Thaenae. Lors d'une première visite, tenue en aout 2020, nous avons pu constater :

Une destruction progressive des remparts par l'érosion hydrique à travers des petits ruisseaux qui traversent le site.





Figure 32: La destruction progressive des remparts (Source auteur, 2020)

Une absence des apports terrigènes transportés par les oueds avoisinant le site, qui limite en quelques sortes l'alimentation des plages par les sédiments, pour illustrer nos propos voir figure n°33.



Figure 33: L'absence d'écoulement des oueds (Source auteur, 2020)

**-Instabilité du climat** : est un phénomène extrêmement complexe dont les conséquences sont difficiles à évaluer et à anticiper. En effet, le réchauffement climatique ne signifie pas seulement que les températures moyennes vont augmenter. Elles vont augmenter plus fortement à certains endroits qu'à d'autres, elles peuvent aussi varier différemment en fonction des saisons. Et les modifications des températures peuvent aussi faire varier d'autres facteurs : les précipitations, les vents, la couverture nuageuse. Dans le cadre du projet *Climate Change and Impact Research : the Mediterranean Environment (CIRCE)*, Harzallah et al, ont fait une estimation des tendances à venir dans le golfe de Gabès. Ils mentionnent que la tendance à l'élévation de la température de l'air s'accélère (la tendance 1973-2008 étant le double de la tendance 1950-2008)<sup>197</sup>. L'estimation de ces futures évolutions du climat, est confirmée par Dahech et Beltrando en 2012 qui prédisent une intensification de l'aridité (élévation des températures maximum et intensification et prolongation des épisodes caniculaires). En 2005 Norrant et Douguédroit évoquent une stagnation des conditions de précipitations, augmentant encore le stress hydrique dans la région du golfe de Gabès<sup>198</sup>. Ici on va illustrer les propos qu'on a constatés à travers deux figures lors de notre visite de terrain pour expliquer les dégâts provoqués par l'instabilité du climat sur le site.



Figure 34: L'évolution de la position du trait de côte (Source auteur, 2020)

<sup>197</sup>Harzallah, Ali ; Nejmeddine Bradai, (M.) ; Ben Salem, (S.) et Hattour, (A.), « Biogeophysical and social vulnerability indicators : Coastal cases studies information sheet : Gulf of Gabès », CIRCE, Tunisia, 2009, p.19 ; Slim, Hédi et al. « Le littoral de la Tunisie : étude Géo-archéologique et Historique », *Études d'Antiquités africaines*, Paris, 2004.

<sup>198</sup>Norrand, (C.) et Douguédroit, (A.) « Monthly and daily precipitation trends in the Mediterranean (1950-2000) ». *Theor. Appl. Climatol.* 83 (1-4), 2005, pp. 89-106.

**-Érosion marine :** Plusieurs paramètres favorisent le processus d'érosion littorale. Les principaux facteurs sont l'élévation du niveau de la mer, la lithostratigraphie fragile de la zone littorale et les activités anthropiques. L'évolution de la position du trait de côte peut être étudiée en détail selon une approche diachronique par photo-interprétation et SIG<sup>199</sup>.



Figure 35 : Vue satellitaire (Google Earth) : Disposition des marais salants formant une barrière qui protège le site contre l'effet des vagues (Source auteur, 2021)



Figure 36: Photo Montrant les barrières entre les marais salants (Source auteur, 2020)

Toutefois, certains cours d'eau traversent par endroit le site de *Thasnae*, donc il y'a effet de l'érosion terrestre.

---

<sup>199</sup>Entretien réalisé en (août 2020- mai 2021) avec Monsieur Noureddine Mejdoub, Maitre-assistant en géologie dans le cadre des travaux sur terrain.



## Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que les sites archéologiques de la partie nord de la Petite Syrte à savoir *Acholla* et *Thaenae* ont été construits tout au long des bordures littorales de la méditerranée et qui datent depuis l'antiquité, ont été soumis aux diverses actions qui nuisent à leurs subsistances. Effectivement, nous avons pu diviser au courant de ce chapitre ces menaces en deux catégories qui sont d'ordres anthropiques et naturelles, dont les fondamentaux effets de certaines de ces agents de l'un ou de l'autre, l'emporte selon les zones et montrent parfois des effets controverses d'un endroit à un autre. Pour commencer avec les menaces anthropiques, nous pouvons dire dans ce sens, que malgré le manque des données nous avons pratiquement réussi à mettre l'accent sur les différentes catégories de ces menaces en les traitant de l'international, passant par le national puis le régional, considérant que l'étude de ces phénomènes occupe de nombreux pays dans le monde qui prennent en compte la protection et la valorisation des biens culturels.

Par rapport aux effets faisant appel aux phénomènes naturels, nous avons pu indiquer dans un premier lieu les changements climatiques qui sont en relation avec les périodes glaciaires et interglaciaires, outre, leurs effets qui sont plus remarquables à une échelle plus grande et transfrontalière. Certes ces changements, bien étudiés avec des résultats fiables qui remontent au moins à 18000 ans, étaient à l'origine des variations du niveau marin. Les résultats à nos jours, étaient à cause de la submersion totale ou partielle de nombreux sites archéologiques, quoique la majorité des sites demeurent à l'abri des effets de ces variations du niveau marin et sont par conséquent plus ou moins conservés. Dans un deuxième lieu, grâce aux phénomènes géologiques, nous avons pu identifier précisément la tectonique dont leurs effets sont décelables sur terrain, ou déduits en subsurface. Pratiquement cette part de la géologie et plus précisément la tectonique est omniprésente puisque elle a joué un double effet, soit à travers sa contribution à la submersion des sites archéologiques par l'effet d'affaissement de terrain donnant une impression d'une hausse du niveau marin d'une part, soit à l'origine du soulèvement de terrain et par conséquent elle a contribué à la préservation des sites au niveau de ces blocs soulevés d'autre part et donnant ainsi une fausse impression d'une baisse du niveau marin.

Quoi qu'ils soient les causes, les changements climatiques et/ou la géologie, qui sont à l'origine de la variation de la tranche d'eau marine, les conséquences que l'on peut

craindre et qui ont un effet direct ou indirect sur les sites archéologiques côtiers, sont principalement :

- ❖ Accroissement des immersions aux niveaux des basses zones côtières ;
- ❖ Accélération des érosions sur les falaises et les plages ;
- ❖ Accroissement de la salinisation dans les estuaires ;

## **Quatrième chapitre : Stratégies de protection des sites archéologiques de la petite Syrte et projet de valorisation**

### **Introduction**

Le quatrième chapitre est divisé en deux volets, dans un premier volet nous souhaiterons développer une politique de protection de ces sites archéologiques. Cette stratégie donne par sa nature l'occasion soit pour mettre fin à ces menaces qui touchent les deux sites soit pour réduire les atteintes provoquées par l'avancée de la mer, ce processus sera présenté sur cinq points de bases. Cependant, nous nous intéresserons dans le deuxième volet à la réalisation d'un projet pour valoriser et mettre œuvre les deux sites sur deux plans théoriques et pratiques dans le but d'attirer plus de touristes pour ces sites archéologiques, tout en encadrant leur activité touristique.

### **Les mesures de protection**

Le patrimoine archéologique culturel est une richesse fragile non renouvelable. Nous pouvons dire à cette logique que la protection et la gestion de patrimoine archéologique sont primordiales aux différents spécialistes à savoir les archéologues les historiens et les gestionnaires du patrimoine aussi que pour la société vue leur potentialité. Selon Charte International pour la gestion du Patrimoine Archéologique l'article 3 passage 1 stipule que :

---

La protection du patrimoine archéologique est une obligation morale pour chaque être humain. Mais c'est aussi une responsabilité publique collective. Cette responsabilité doit se traduire par l'adoption d'une législation adéquate et par la garantie de fonds suffisants pour financer efficacement les programmes de conservation du patrimoine archéologique<sup>200</sup>.

---

Aussi la protection est très importante et devra être prise en compte à chaque fois pour préserver les sites archéologiques afin d'appliquer les opérations scientifiques de bases.

---

<sup>200</sup> [Charte pour la protection du Patrimoine archéologique, Unesco, 1990, publiée le 11 novembre 2011.](#)

## **I. Politique de protection des sites archéologiques**

### **1. Recherche archéologique et inventaire des sites**

Selon les dispositions dans le code du patrimoine de la Tunisie, les monuments historiques qu'ils soient immeubles nus ou bâtis, publics ou privés, leur conservation est nécessaire. L'arrêté de protection est publié dans les textes officiels (journal officiel de la République Tunisienne) et affiché au siège de la municipalité du lieu, ou à défaut, au siège du Gouvernorat. Une plaque indiquant que l'immeuble protégé ne peut pas faire l'objet de restauration, de réparation, de modification, de reconstruction sans l'obtention de l'autorisation préalable du Ministère chargé du patrimoine<sup>201</sup>. Pour assurer une meilleure protection des sites archéologiques, il est nécessaire au premier lieu de commencer avant tout par l'identification du terrain pour déterminer son nature, s'il est un site naturel ou culturel à un aspect archéologique, cette démarche se fait pour localiser précisément la zone de travail, est nommée phase de repérage. Ce processus se traduit essentiellement à travers les études archéologiques disons les recherches. Chaque fois, les recherches commencent, des taches devront être achevées dont le travail débute souvent par la prospection de site, les sondages, la fouille, en passant par les analyses et l'interprétation des données dans les anciens documents aussi par l'inventaire de ces sites archéologiques qui semble aussi une mesure de protection de patrimoine très importante. Dans cette opération, il faut tenir compte que les lois préparées par le Comité International pour la Gestion du Patrimoine Archéologique sont beaucoup et variés, c'est dans ce sens, on peut citer la charte de Lausanne qui prend en considération la protection du patrimoine archéologique et qui a indiqué dans son article 3, alinéa 6 que :

---

La législation doit par principe exiger une recherche préalable et l'établissement d'une documentation archéologique complète dans chacun des cas où une destruction du patrimoine archéologique a pu être autorisée.<sup>202</sup>

---

En fonction des recherches, quoi que les législations ont joué des rôles positifs pour la protection des biens culturels, nous voudrions signaler dans ce sens qu'elles ont pour but destructif auprès de patrimoine archéologique au fur et à mesure que ces recherches avancent

---

<sup>201</sup>Loi N°94-35 relative au code du patrimoine archéologique, historique et des arts traditionnels, du 24 février 1994 de la Tunisie, pp.4-5.

<sup>202</sup>[Charte pour la protection du Patrimoine archéologique, Unesco, 1990, publiée le 11 novembre 2011.](#)

parce que il était dans un état relativement stable, alors le fait que les vestiges exhumaient par les interventions, ils seront directement menacé par les différents agents à l'extérieur. Ce volet qui concerne l'intervention sur le site était aussi présent et indiqué dans la même charte dont l'article 5 stipule dans l'alinéa 1 que :

---

En archéologie, la connaissance est largement tributaire de l'intervention sur le site. L'intervention sur le site embrasse toute la gamme des méthodes de recherche, de l'exploration non-destructrice à la fouille intégrale en passant par les sondages limités ou la collecte d'échantillons.<sup>203</sup>

---

Également, il existe un autre processus de base qui est exercé dans le cadre des recherches archéologiques effectuées et qui par son nature facilite l'opération pour la gestion du patrimoine culturel à savoir l'inventaire. Ce procès nous donne l'accès pour élargir nos connaissances à travers des objectifs variés aussi que le recensement des différentes composantes patrimoniales dans les sites archéologiques identifiés à savoir, l'évaluation des superficies, la description des sites et les monuments, la nature du site et leur couverture photographique etc... Dans ce cadre, l'étape de l'inventaire en tant qu'un outil moderne et un produit pour le développement de la science a été obligatoirement définie par la Charte pour la protection du patrimoine archéologique dans l'article 4, passage 2 que :

---

En même temps, les inventaires constituent une banque de données fournissant les sources primaires en vue de l'étude et de la recherche scientifique. L'établissement des inventaires doit donc être considéré comme un processus dynamique permanent. Il en résulte aussi que les inventaires doivent intégrer l'information à divers niveaux de précision et de fiabilité, puisque des connaissances même superficielles peuvent fournir un point de départ pour des mesures de protection<sup>204</sup>

---

Restant toujours dans le même sens, il est nécessaire de dire que l'inventaire joue un rôle majeur pour la réalisation des cartes archéologiques qui nous permettent de mener à

---

<sup>203</sup>Ibid., p.3.

<sup>204</sup>Ibid., p.3.

bien une bonne gestion de patrimoine. Dans le cas de nos sites nous avons constaté que malgré leur importance à la région, ils restent encore méconnus sur la carte archéologique de la Tunisie, c'est pour cela, il faut faire des recherches spécifiques pour les voir un jour figurer sur l'Atlas des cartes archéologiques du Tunisie.



Figure 37: Schéma Illustrant le processus de la recherche archéologique (Source auteur, 2021)

## 2. Réglementation Juridique

Le patrimoine archéologique était considéré comme une richesse non renouvelable et un point d'entrée approprié pour étudier le passé, comprendre le présent et entrevoir l'avenir dans tout le monde, c'est pour cela les états à travers leurs organismes internationaux accordent une attention particulière pour le protéger et le mettre en valeur. La prise en compte du patrimoine archéologique en Tunisie dans la partie nord de la Petite Syrte désormais une partie des préoccupations de différentes instances qui s'inscrit par son nature dans un contexte mondial marqué par des transformations et des crises majeures sur plusieurs niveaux intellectuel,

politique, social et culturel, et ces niveaux interagissent pour restaurer l'importance du patrimoine tant sur le plan national que local.

Pour mettre point sur la situation actuelle de notre pays, nous sommes en droit de dire que la loi n°94-35 en vigueur est promulguée par le président de la république à Tunis en 24 février en 1994, publiée au Journal Officiel de la république Tunisienne et exécutée comme loi de l'État sur la protection du patrimoine culturel et archéologique. Cette loi régissant le patrimoine de la Tunisie est déjà initiée. Il a été question dans le troisième chapitre de parler sur cette loi qu'elle est relative au code du patrimoine archéologique, historiques et des arts traditionnels de la Tunisie et qui n'a pas encore fait l'objet de protection et de préservation de ces biens culturels. Dans le cas de nos sites, actuellement, ils sont classés au titre de patrimoine archéologique et historique national. Cette loi qui a mis en évidence le rôle essentiel que l'état et les collectivités peuvent jouer dans ce domaine, cependant, pour répondre pleinement à leur aspiration, l'état et le législateur ont défini des cadres normatifs et institutionnels de régulation et de gestion de secteur du patrimoine bien que le code comportera plusieurs failles si importantes. Ces dispositions juridiques et légales qui devront être prises et appliquées dans ce cadre, nous sommes appelés de les promouvoir notamment pour ceux qui concernent les sites archéologiques. À ce propos la convention de la protection du patrimoine archéologique indique dans l'article 3, passage 1 que :

---

La protection du patrimoine archéologique est une obligation morale pour chaque être humain. Mais c'est aussi une responsabilité publique collective. Cette responsabilité doit se traduire par l'adoption d'une législation adéquate et par la garantie de fonds suffisants pour financer efficacement les programmes de conservation du patrimoine archéologique<sup>205</sup>.

---

Outre, après l'analyse de la loi n°94-35 sur la protection du patrimoine culturel qui est souvent inspirée des lois européennes et essentiellement la législation Française, nous avons constaté qu'elle jouit de deux rôles principaux à savoir l'aménagement de la méthode archéologique et aussi fait partie de la protection du patrimoine archéologique

---

<sup>205</sup>[Charte pour la protection du Patrimoine archéologique. Unesco, 1990, publiée le 11 novembre 2011.](#)

dans le cadre des grands projets en Tunisie. L'application de cette loi n'était pas conforme avec le cas de nos pays aujourd'hui dont elle n'entrera en vigueur que lorsque les sites archéologiques sont face aux menaces comme les constructions des barrages, des routes, des ponts etc...

Effectivement, comme nous avons dit la protection du patrimoine archéologique reste toujours une priorité. Pour assurer cette gestion des biens culturels, il faut donc à cet effet renforcer ces lois et de mettre en garde les collectivités territoriales toute fois les sites archéologiques sont soumises face à des menaces à travers certaines dispositions qui sont indispensables à la protection du patrimoine culturel africain. Elles concernent notamment les lacunes au niveau administratif, indissociables du problème du pillage des sites archéologiques et du vol et de la contrebande d'objets culturels. Les dispositions formulées ci-dessous revêtent un caractère d'absolue nécessité :

- ❖ Les pièces archéologique devront être gérer par l'état et essentiellement par l'Institut National du Patrimoine ;
- ❖ Le suivi du transfert des pièces archéologiques à l'étranger par l'état ;
- ❖ L'organisation de la surveillance des fouilles archéologiques comme essence de sécurité ;
- ❖ L'existence d'un centre névralgique qui fait la coordination entre les différents services à savoir les policiers, les douanes et de l'immigration et de même fonctionnement reliée directement à la caserne des sapeurs-pompiers la plus proche pour assurer une bonne sécurité pour les biens culturels ;
- ❖ L'intégration des autorités locales à la gestion du patrimoine culturel dans la région ;
- ❖ Les pièces antiques devraient appartenir à l'état et non à des particuliers ;
- ❖ L'obligation de faire déclarer l'état si quelqu'un possède des biens culturels ;
- ❖ Promouvoir des lois rigoureuses en ce qui concerne le prêt d'antiquités lors d'expositions à l'étranger ;
- ❖ Sensibiliser la population et les élèves aux effets néfastes du trafic illicite.



### 3. Sensibilisation des populations

La Tunisie est comme plusieurs pays qui possèdent d'un patrimoine archéologique particulièrement important et propre pour chaque région de point de vue de son histoire et de sa richesse universelle. L'importance de protéger les biens archéologiques est également une opération marquante pour l'opinion publique en général et les citoyens en particulier surtout pour ceux qui habitent aux alentours des sites archéologiques ou dans les sites mêmes. Ici, à travers cette étape nous allons montrer comment la sensibilisation des populations joue un rôle majeur pour préserver le patrimoine national. Nous avons favorisé en pleins mains une méthode relative pour que cette partie qui exige un travail de terrain sera très pertinente, mais malheureusement mon séjour organisé pour faire assez des recherches dans le cadre des travaux de terrain pour cette année a pris une tournure brutale et inattendue, il est reporté sans délai à cause des entraves de déplacements au pays qui ont été impossibles dû à la crise sanitaire de Covid-19, alors j'étais satisfait seulement de mes quatre sorties de terrain en aout 2020.

Très peu d'enquêtes que nous avons de la chance de les effectuer au courant de nos sorties de terrain avec les populations dans les deux sites à savoir *Acholla* et *Thaenae*, là où nous avons remarqué à cet égard qu'il y'a une complète convergence au niveau de leurs points de vues en disant qu'elles ne sont pas d'accord avec la conservation du patrimoine archéologique vue que nous vivons aujourd'hui dans un contexte de mondialisation et ça présente selon eux une menace pour leurs travaux où ces peuples sont en train de chercher leur identité culturelle, et comment se traduit leurs talents dans la création d'une histoire humanitaire et le développement durable dans leurs régions pour les transmettre aux générations futures surtout pour une certaine classe d'agriculteurs ainsi que les commerçants. En outre, suite à nos interrogations verbales avec certaines d'autres personnes nous avons signalé quelques déclarations des personnes qui ont participé aux pillages et fouilles illicites des biens culturels qui se font la plupart de temps dans les terrain ruraux où les trafiquants vont trouver des pièces d'une valeur inestimable. Dans le cas du Mali la citation de Kléna Sanogo montre que :

---

Les pilleurs (premiers maillons de la chaîne), sont en réalité des habitants de la région totalement ignorants de la notion de bien culturel et seulement préoccupés de leur subsistance. Ils ne sont pas en contact direct avec le marché de l'art<sup>206</sup>.

---

---

<sup>206</sup> Document de référence Préparé par Folarin, Shyllon, La Mise En Œuvre De La Convention De L'Unesco, 1970, p.13.

De même, la plupart des populations perçoivent un salaire négligeable et n'ont pas eu l'occasion de profiter fréquemment d'une couverture sociale. À cette logique, ces personnes chercheront toujours un complément de salaire pour assurer leurs besoins, même si avec un très bas prix. Dans ce cas, même elles existent des lois parfaitement fortes et formulées pour mettre fin aux menaces qui pèsent sur le patrimoine archéologique dans la partie nord de la Petite Syrte ou de limiter ces actes désastreux et diaboliques, nous sommes appelés dans ce sens à informer les populations de l'existence de ces lois législatives qui interdisent le pillage et les fouilles illicites des sites et de les expliquer les différents dommages incorrigibles qui peuvent menacer leur patrimoine si elles ne respectent pas la loi.

Par ailleurs, les entretiens que nous avons réalisés avec les différents spécialistes à savoir les conservateurs des deux sites et les professeurs chargés des recherches archéologiques ainsi que les changements des idées au courant des Workshops quel que soit dans le cadre de projet Sfax-Forward ou dans les chantiers écoles ont été d'un vrai atout d'apprentissage où nous avons pu constater que la contribution de ce savoir va encourager ces populations de s'impliquer dans la protection de leur patrimoine, c'est-à-dire, eux-mêmes qui seront les conservateurs de leurs trésors. Ceci, il est serai donc facile pour nous de leur expliquer l'importance de la protection de ces sites à travers l'archéologie qui donnera un accès à découvrir les techniques de vie antique pour les anciennes personnes qui ont occupé le lieu, aussi à travers favoriser les coopérations des différentes instances quel que soit les spécialistes du domaine concernées, la société à travers les mouvements associatifs à savoir les associations internationales, nationales et locales et les politiciens pour sensibiliser l'esprit de ces populations qui vise essentiellement à leur montrer le challenge que nous souhaiterons lancé, qui a pour but de réussir toute initiative patrimoniale durable et pour faire face à la pauvreté dans ces régions qu'elle est en train d'augmenter toutes fois les riverains tentent à détruire ces demeures archéologique pour des intérêts personnels. Nous sommes en droit de se demander dans ce sens qu'elles sont les autres attentes de cette valorisation ?

Effectivement pour répondre à cette question nous pouvons dire que l'archéo-tourisme dans le cas de nos sites passe avant tout par la connaissance de l'Homme qui a occupé le lieu, l'étude des productions matériels et la médiation culturelle par le biais de la muséologie. Cette stratégie est accréditée comme notion de base dans la mise en pratique des législations en vigueur c'est pour ça la charte pour la protection du patrimoine archéologique selon l'article 6, passage 2 stipule dans le sens de maintien et de la sauvegarde que :

---

L'engagement et la participation de la population locale doivent être encouragés entant que moyen d'action pour la maintenance du patrimoine archéologique. Dans certains cas, il peut être conseillé de confier la responsabilité de la protection et de la gestion des monuments et des sites à des populations autochtones<sup>207</sup>.

---

En bref, ces applications qui normalement doivent être déjà achevées, jusqu'à nos jours elles n'ont pas encore arrivé à atteindre la conscience de ces populations sur l'impact de protection des vestiges archéologiques, c'est pour cela, nous souhaiterons dans le cadre de notre projet de les sensibiliser et les éduquer pour que les sites de la Petite Syrte soient protégés et inscrits dans l'atlas des sites archéologiques de la Tunisie.

#### **4. Éducation au patrimoine archéologique**

Aujourd'hui, l'éducation de patrimoine est devenue une étape obligatoire et un programme prioritaire pour la protection et la conservation aussi que la mise en valeur du patrimoine archéologique tant national, tant mondial. Avant tout, pour mettre point sur le cas de la Tunisie, il est nécessaire de dire que nous n'avons pas encore arrivé à atteindre certaines connaissances sur le patrimoine culturel surtout pour les élèves et dans la société dont il n'existe aucune matière intégrée dans le cursus scolaire officiel ou même en tant qu'une option périscolaire, et qui donnera par sa nature l'occasion pour obtenir le minimum des savoirs en ce domaine. Nous pouvons donc penser dans ce cadre que l'éducation du patrimoine est contrairement à d'autres points qui sont en fonction de la gestion de notre héritage doit se populariser dans toute la Tunisie puisqu'elle a un respect plus profond pour notre cadre de vie et qui se représente par la culture de la communauté. Nous proposons à ce propos d'intégrer des programmes académiques associés au domaine de patrimoine pour enseigner la gestion des sites archéologiques en tant qu'une discipline, pour favoriser la connaissance interculturelle et aussi pour mettre en avant un matériel pédagogique visant à diffuser des données précises sur l'art de l'archéologie qui interprètent le passé à laquelle s'ajouteront les écrits et les traditions orales et inciteront au respect des cultures anciennes et actuelles<sup>208</sup>. Ce procès se présente à travers la création d'une option qui va tenir compte notre patrimoine archéologique et le fait de

---

<sup>207</sup>[Charte pour la protection du Patrimoine archéologique, Unesco, 1990, publiée le 11 novembre 2011.](#)

<sup>208</sup> Mordant, Claude ; Lefebvre, Claude, « Rapport sur la place de l'archéologie dans les enseignements primaires et secondaires », dans : Les Nouvelles de l'archéologie, n°25, 1986 pp. 8-17.

le mettre en valeur. Cette option sera généralisée dans les établissements scolaires et universitaires dans toute la Tunisie à savoir les écoles, les collèges, les lycées et les universités.

En outre, il est nécessaire dans ce sens de profiter des différents experts qui dirigent les musées tels les conservateurs et les restaurateurs et bénéficier de leurs connaissances, aussi pour créer une autre politique muséale et dépasser les activités habituels comme l'inventaire, la protection et l'exposition de certaines collections. Nous souhaiterons à travers cette nouvelle politique muséale qui vise essentiellement à la création des sections archéologiques développées et des moyens susceptibles pour établir une animation pour mettre en contact et rapprocher les élèves et les étudiants de cette culture. Par ailleurs, dans le but de mettre fin aussi à l'érosion quotidienne de patrimoine et que les contraintes au niveau de la gestion des biens archéologiques soient régulièrement prises en considération, il serait donc utile dans une certaine mesure de promouvoir les textes législatifs et de les rendre très solides et si ils n'existent plus, il faut les établir, car à travers ces dispositions, nous pouvons donc inclure les élèves et les étudiants et surtout les communautés à participer dans la sauvegarde de leur patrimoine. C'est comme ça les musées peuvent avoir des nouvelles méthodes pour gérer sur une bonne voie le patrimoine culturel qui va permettre après de conserver l'identité culturelle, d'assumer le rôle d'espace et de l'éducation de l'expression.

### **5. La protection contre l'avancée marine**

Concernant la protection contre l'avancée (ou érosion) marine, il existe beaucoup de techniques. En fait, il faut étudier l'hydrodynamisme de la zone, la sédimentologie des terrains et la morphologie de la côte, pour avoir une idée sur le type de technique de protection à choisir. Mais puisqu'il s'agit d'un site archéologique, il prendre en compte que cette technique ne modifie pas le paysage initial du site. Bref, parmi les techniques de protection contre l'érosion marine, il y a :

- ✓ Les murs de soutènement (un simple mur en béton ou un mur avec pierres et gabion)
- ✓ Les épis (installés perpendiculairement à la ligne de côte)
- ✓ Les brise-lames (installées parallèlement à la ligne de côte).

Le choix bien sûr dépend de la situation du site, des paramètres hydrodynamiques, du coût et surtout que la structure à bâtir ne modifie la beauté du paysage général.

Dans notre cas les protections physiques des sites Archéologiques de *Thaenae* et d'*Acholla*, nécessitent tout d'abord l'établissement d'une carte topographique avec une équidistance de 1

m au maximum pour la zone environnante du site en question. En fonction des données topographiques nous pouvons choisir le type de protection le plus approprié<sup>209</sup>.

**Dans le cas d'Acholla**, ou la topographie est quasi plane avec une très faible pente, ce qui fait que l'avancée de la mer est plus ou moins importante pendant la haute marée, ce qui permet à l'eau de mer de dépasser les flèches sableuses et essentiellement la zone plus basse entre les deux flèches. À vue d'œil on voit que la réalisation d'une digue rocheuse permet de protéger le site contre les imprévus. Les caractéristiques de la digue (tracé continu ou discontinu, hauteur...Etc.) dépendent principalement des caractéristiques hydrodynamiques des vagues<sup>210</sup>.

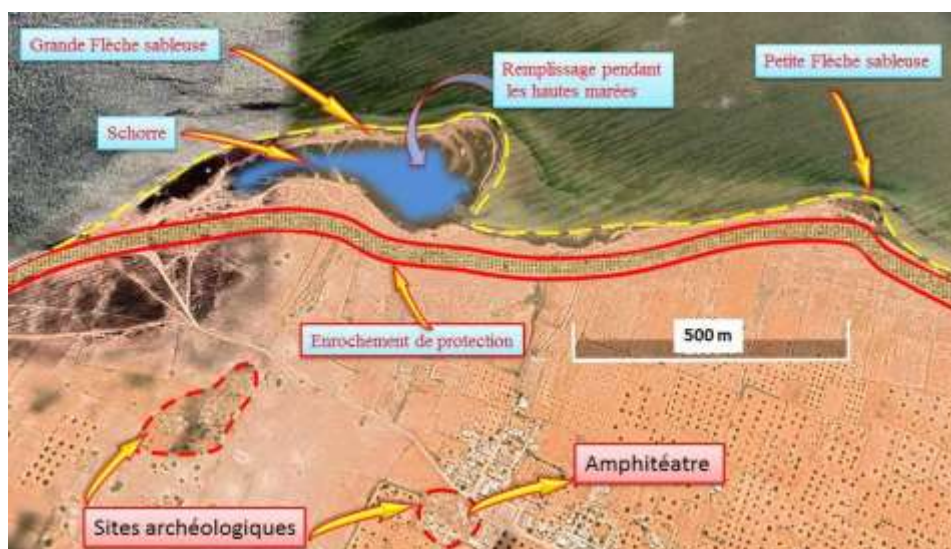


Figure 38: Proposition de la digue de protection du site archéologique d'Acholla

(Traitement-personnel, 2021)

### **Dans le cas de Thaenae**

La situation est différente de celle d'Acholla. L'élévation topographique est différente, et la présence des marais salants qui longent le site sur quelques kilomètres, créent une protection contre les effets des vagues qui viennent se déferler loin du site archéologique. Cependant on remarque l'avancée de la mer dans certains endroits à topographie basse surtout au niveau des petits cours d'eau qui peuvent eux-mêmes être à l'origine des phénomènes d'érosions aussi.

---

<sup>209</sup>Oueslati, Ameer, Les Côtes de la Tunisie : Géomorphologie et Environnement et Aptitudes à l'aménagement, Université de Tunis 1, Tunis, 1993, pp. 365-379 ; Je remercie vivement encore une fois monsieur Nouredine Mejdoub maître-assistant en géologie à l'ISSTEG université de Gabès qui m'a permis d'avoir ces informations aussi que leur accompagnement lors des visites de terrain en aout 2020.

<sup>210</sup>Je tiens à remercier monsieur Mahmoud khelifi maître-assistant en géologie à l'ISSTEG pour leur coopération aussi que leur accompagnement lors des visites de terrain en aout 2020.

La topographie irrégulière au niveau de la zone des fouilles, fait appel à une carte topographique de précision est indispensable pour toute intervention de protection du site. À titre de proposition pour la protection, nous proposons une digue rocheuse tout autour de la zone qui fait l'objet des fouilles et cette digue sera construite par les mêmes pierres avec lesquelles est construit le **rempart**, ce qui va de soit avec le paysage général. Sachant que ce type de pierre existe aux alentours de la région de *Thaenae*<sup>211</sup>.



Figure 39: Proposition de la digue de protection du site archéologique de *Thaenae*  
(Traitement-personnel, 2021)

---

<sup>211</sup>Ces explications sont traitées par beaucoup des chercheurs : je saisis l'occasion pour remercier autre fois mes deux professeurs en géologie de m'avoir bénéficié de leurs suggestions concernant les techniques de protection des vestiges archéologiques.



## **II. Projet de promotion et de valorisation des sites archéologiques**

### **1. Création d'un centre d'interprétation**

Les sociétés dans le monde entier vivent jusqu'à nos jours dans un contexte de mondialisation. Cette mondialisation se présente en tant qu'une arme à double tranchant dont elle joue plusieurs rôles d'ordre positif et négatif. Ceci le volet qui nous concerne vise essentiellement à expliquer : comment mettre en valeur notre patrimoine archéologique autrement dit notre source identitaire à travers la création d'un centre d'interprétation. Tout d'abord, il est fondamental pour nous de prédéfinir leur utilité.

---

Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine présente souvent un outillage d'ordre culturel qui fait connaître quel que soit un lieu de mémoire, une unité pédagogique, un site culturel à savoir (site archéologique, villages, monument, cité historique), ou naturel (paysage). Effectivement, cette notion du CIAP a paru en France dans le but principal est la sensibilisation, la création d'une base de données pour faire enregistrer les informations et la formation, autrement dit, non seulement l'apport des connaissances mais l'implication de la population dans la compréhension du patrimoine aussi. Le CIAP s'adresse en priorité à la population locale, professionnels, étudiants et touristes<sup>212</sup>.

---

Également, le patrimoine archéologique des deux sites dont se situent nos champs d'études est de valeur universelle exceptionnelle car il fait état d'une longue succession de peuples antiques ayant occupé le lieu. Ces sites regorgent de diverses valeurs notamment, historique, scientifique, éducative, culturelle, sociale, et esthétique. Ici leur valorisation répond aux exigences professionnelles de la gestion du patrimoine qui va tenir compte sur plusieurs parcelles afin d'établir un développement socio-économique. Nous avons deux architectures différentes pour les deux sites et aussi au niveau de leurs emplacements alors là nous tenterons établir deux types de centres.

---

<sup>212</sup>Khouloud Ben Mansour, « Le pôle naturel et culturel de Thyna : revitalisation d'une richesse dans l'oubli », Institut internationale de technologie Sfax, mémoire en architecture, Université de Sfax, Sfax, 2020 pp.52-53.

### **a. Le cas d'*Acholla***

Nous voulons créer un centre d'interprétation qui s'harmonise avec des nouveaux modes de dialogues et de représentations entre les différentes instances de la société. Pratiquement la conception du centre pour le site archéologique d'*Acholla* sera associée comme celle pour un musée qui a de spécificité la mise en scène des vestiges archéologiques par les méthodes de la muséographie. Outre, le centre d'interprétation prend l'initiative pour valoriser les biens archéologiques mobiliers et qui ne peuvent pas être déplacés tout en assurant dans un premier lieu leur protection sans être en face à des détériorations physiques ; et aussi de mettre chaque vestige dans leur cadre environnemental sans changement au niveau de paysage initial du site. Au niveau de ce projet de valorisation, ce centre que nous tenterons créer sera inscrit dans la logique de renforcer cette région et son patrimoine culturel en le considère en tant qu'un influence touristique. En ce qui concerne l'aspect pédagogique pour le centre d'interprétation il est nécessaire de dire qu'il sera plus réactif au contraire à un musée d'une particularité classique où les élèves quel que soit dans l'école à côté du site d' *Acholla* ou pour d'autres écoles pourront venir avec leurs professeurs et les étudiants pour connaître le processus de dégager les vestiges. Effectivement ce procès permettra après d'arriver à des résultats très importantes car il fait partie de la méthode de raisonnement de l'archéologie et la gestion des biens culturels. Par la suite, l'intermédiaire entre la sphère éducatif et scientifique va sans doute mettre l'accent sur l'importance de ces demeures archéologiques et l'obligation de les protéger.

#### ***-Le programme de fonctionnement du centre d'*Acholla****



<b>Espace</b>	<b>Surface (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Explication</b>
<b>Accueil</b>	<b>200</b>	Espace destiné essentiellement pour inviter les visiteurs. Il faut qu'il soit très grand pour pouvoir recevoir un grand nombre de visiteur avec la disposition d'un staff technique spécialisé à orienter et aider les invités avec les informations nécessaires et leur expliquer le circuit dans le centre.
<b>Administration</b>	<b>300</b>	Le rôle de l'administration est important surtout pour assurer le bon déroulement de tous les départements du centre. Elle se compose d'une direction générale, le secrétariat, salle de réunion pour les responsables, un bureau d'archive administrative.
<b>Café &amp; Restaurant</b>	<b>250</b>	Lieu public où l'on sert des boissons chaudes ou froides et des repas légers.
<b>Salle de Conférence</b>	<b>200</b>	Un local pour pouvoir faire des conférences et regarder des films documentaire dans le domaine.
<b>Exposition permanente</b>	<b>500</b>	Cet espace est destiné pour les expositions en fonction de ce site selon les thèmes proposés.
<b>Bloc Sanitaire</b>	<b>50</b>	Un bloc sanitaire est une infrastructure qui offre un service d'accès à l'assainissement destiné à un usage public.
<b>Bibliothèque</b>	<b>150</b>	Espace public riche en documentation et qui aide les lecteurs à comprendre la richesse du site d'Acholla.

Figure 40: Programme du centre d'Acholla (traitement personnel, 2021)

## **b. Le cas de *Thaenae***

L'architecture de site est différente vue son emplacement dans un parc divisé sur trois unités principales de caractéristiques différentes à savoir le parc urbain que nous le pouvons voir à travers les photos aériennes, ainsi que les salines qui se trouvent dans une zone humide d'importance internationale dite Ramsar. Ici, le centre que nous voulons établir dans le but de mettre en œuvre la richesse de ce site avec les trois composantes dont il sera présenté en tant qu'un complexe d'ordre culturel et naturel, et qui se compose d'un pôle d'influence pour la population. Effectivement, ce centre vise essentiellement à fournir un milieu favorable pour une meilleure lecture de site. Ici il est important de rappeler dans ce cadre que ce site fait partie d'un projet d'aménagement intitulé SMAP III qui envisage son intégration dans le pôle de développement environnemental, culturel et urbain de la région et d'une potentialité culturelle. D'ailleurs, l'importance de site de *Thaenae* ne se confine pas uniquement de sa valeur culturelle, historique, d'être valoriser, classer, préserver, donc pour ce faire nous tenterons exploiter toute la documentation d'archives et les données archéologiques qui ont été faites dans le cadre du chantier école de site archéologique de *Thaenae* en liaison avec la réflexion des données archéologiques de Sfax, ainsi que les travaux de projet Sfax Forward Horizon 2020, et qui seront susceptibles à l'enrichissement de ce centre d'interprétation. Bien sûr, l'action de créer ce centre permettra à l'avenir l'ouverture du site au public dans le cadre dans d'un projet du développement d'économie durable et en intégrant dans un circuit touristique pour faire une destination au même titre que la Médina pour les visiteurs et les invités. A noté que ce projet de chantier école de site archéologique de *Thaenae* fait partie d'un projet avec d'autres équipes d'une coopération européenne dans l'objectif de la formation conjointe vise essentiellement à former les étudiants tunisiens dans les différents domaines de l'archéologie et ainsi de la mise en valeur du site.

*-Le programme de fonctionnement du centre de Thaenae*

Espace	Surface (m <sup>2</sup> )	Explication
<b>Accueil &amp; salle d'attente</b>	<b>1000</b>	Espace immense pour accueillir les visiteurs. Cet espace contient trois équipes pour répondre et expliquer les informations nécessaires concernant le circuit de visite dans le pôle culturel en fonction de choix. Il existe aussi une salle d'attente pour le repos des visiteurs.
<b>Administration</b>	<b>1000</b>	L'administration est responsable de la gestion budgétaire financier et juridique de la structure culturelle de ce centre, ainsi que les projets qui sont en fonction de cette entreprise.
<b>Salle d'exposition</b>	<b>3000</b>	Salle spacieuse divisée en trois enceintes organisées selon les thèmes des différentes composantes de ce pôle. -Un espace pour mettre en valeur les activités qui ont été faites au courant de ce parc urbain -Un deuxième espace pour exposer les variétés des biens culturels dans le site de Thaenae et expliquer son architecture. -Un troisième espace destiné à mettre en valeur la richesse de la faune et de flore dans la zone humide et de montrer les espèces migratoires qui vivent dans cet espace.
<b>Salle de Conférence</b>	<b>700</b>	Espace pour projection des films documentaires liés aux travaux dans les trois composantes du pôle en fonction de chaque thème à savoir le parc urbain, le site archéologique et la zone humide.
<b>Espace de réserve (site archéologique)</b>	<b>400</b>	Salle destinée pour garder les pièces archéologiques en toute sécurité
<b>Espace de Maintenance</b>	<b>500</b>	Espace destiné pour la maintenance des biens culturels, les travaux d'exposition etc...
<b>Association culturelle</b>	<b>500</b>	Un bureau contient une équipe pour assurer des activités culturelles quel que soit dans le parc, le site archéologique ou dans la zone humide tels les workshops, les chantiers de fouille et le camping etc.
<b>Bibliothèque</b>	<b>300</b>	Un espace ouvert au public riche en documentation et qui aide les lecteurs à comprendre l'architecture de ce pôle
<b>Boutique</b>	<b>1000</b>	Lieu public où l'on sert des boissons chaudes ou froides et des repas légers ainsi, la mise en vente des produits artisanaux.
<b>Bloc sanitaire</b>	<b>300</b>	Un bloc sanitaire est une infrastructure qui offre un service d'accès à l'assainissement destiné à un usage public

Figure 41: Programme du centre de *Thaenae* (traitement personnel, 2021)



Figure 42: les composantes du site de *Thaenae* (Source khouloud\_ben\_mansour, 2021)

## 2. Les techniques de valorisation en fonction du centre d'interprétation

### a. Espace de stage, programmation des fouilles et valorisation des secteurs fouillés

Dans le cadre de cette partie nous proposons d'offrir assez des stages qui ont pour but la connaissance du patrimoine. Il est important d'indiquer aussi que la participation aux stages quel que soit dans les chantiers des fouilles que nous tenterons les réaliser ou les musées comme exemple. Cette participation peut être sans doute une meilleure façon pour apprendre le processus qui concerne la protection et la gestion des biens culturels lors de la valorisation des secteurs fouillés. Par la suite les stages que nous voudrions effectuer, seront très bénéfiques car ils présentent une occasion pour aborder le métier du conservateur du patrimoine et de l'archéologue ainsi qu'ils vont permettre afin d'interpréter les résultats d'accéder à plusieurs références bibliographiques et enrichir ainsi les connaissances théoriques dans ce domaine. Sur le plan pratique, ces stages offriront l'opportunité de découvrir le fonctionnement du système de ces vestiges soit les mobiliers qui sont exposés dans les musées ou immobiliers qui sont dans les sites. Effectivement, les deux sites de la Petite Syrte présentent à nos jours des champs d'études très importants pour la protection et la mise en valeur de ces biens culturels.

C'est pour cela nous pourrions dire que ces sites peuvent se présenter en tant que des sites pour faire les stages dont la perspectives est de former essentiellement les jeunes chercheurs, les doctorants, et les conservateurs de l'INP. Effectivement, les sites d'*Acholla* et *Thaenae* de la part de leurs composantes patrimoniales et archéologiques pourrait servir le tout idéal pour enseigner les techniques de fouille et celles relatives à : (la Céramique, la Verrerie, la Numismatique, et la Mosaïque etc....) et comment les mettre en valeur<sup>213</sup>. Ici, pour mettre point sur les deux cités, vue le manque des donnés, il faut dire que nous n'avons pu noter aucune information sur le site d'*Acholla* à ce niveau par contre pour le cas de *Thaenae* les stages qui ont été effectués surtout à *Thaenae*.

#### **b. Médiation : Les activités culturelles**

Concrètement, aujourd'hui la médiation dans le cas de nos sites archéologiques, à travers leurs activités culturelles peut se présenter en tant qu'une stratégie de communication. Il serait donc facile pour nous de dire que la médiation est un axe très important puisqu'elle sera liée soit avec un musée de patrimoine archéologique soit avec les centres d'interprétations s'ils existent. Évidemment, cette médiation correspond essentiellement à un ensemble des actions qui devront arrangées par leurs natures pour simplifier et mettre au point la visite et le discours entre le public aussi que les biens culturels exposés. Aussi, la médiation permettra la visibilité des contenus et posera plusieurs questions et débat à de nouveaux perspectives. Par la suite elle s'interpelle à tous les publics et permet aux gens de jouir les monuments de différents usages. Effectivement, cette démarche ne peut se faire qu'à travers certains outils dont nous pouvons proposer comme exemple quatre :

**-Les panneaux et les pancartes classiques** : ces outils comme techniques sont considérées en tant qu'une forte élémentaire du média interprétatif dont elles permettent d'explique une histoire, un phénomène, une idée d'une façon banal. Cette technique se traduit à travers des illustrations des Schémas et du texte expliquant pour transmettre des messages.

---

<sup>213</sup>Communication dans le cadre Workshop Sfax-Forward présenté par Solenn de Larminat, Cheffe de projet Sfax-Forward pour la MMSH, Archéologue PhD, Responsable de la coopération avec le Maghreb à l'Institut d'Archéologie Méditerranéenne ARKAIA.





Figure 43: Exemples des panneaux et des pancartes classiques (Source <http://www.ville-boulogne-sur-mer.fr/reamenagement-crypte/fr/exposition-itinerante-au-chateau-musee/>)

**-Les dioramas :** se présentent en tant que des expositions virtuelles de 3 dimensions, ces outils seront dirigés par un système qui fait la présentation lors de la mise en scène sur plusieurs échelles tels historique, archéologique, naturaliste. Par la suite les dioramas peuvent se présenter, comme un modèle d'exposition dans une ambiance ordinaire qui mette en scène les visiteurs à travers l'utilisation de relief. Il s'agit d'une technique de découpage de superposition de dessins identiques dans le but prioritaire est de donner l'illusion du relief et du mouvement.



Figure 44: Exemple des dioramas (Source : Musée D'archéologie, Antibes, 2015)

**-Les maquettes :** Aujourd’hui nous pouvons utiliser les maquettes pour la reconstituions en miniature des villes ou les bâtiments pour les visiteurs pour leur expliquer architecture particulière des sites et l’urbanisation des biens. À cette logique nous pouvons soumettre pour le cas de nos sites cet outil comme méthodologie clés pour l’éducation du patrimoine.



Figure 45: Exemple de maquette (Source : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Maquette\\_port\\_militaire\\_de\\_Carthage.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Maquette_port_militaire_de_Carthage.jpg) )

**Les bornes multimédia interactives :** peuvent se présenter comme outils dynamiques et ludiques composés d’une unité centrale, un écran tactile et d’autres périphériques. La borne interactive comme outil de médiation peut assurer l’apprentissage de la notion de développement durable et rend tout ce qui consultations des informations plus utile.



Figure 46: Les bornes multimédia interactives (Source : <http://devocite.com/wp-content/uploads/2011/12/IMG>)

### c. Les films documentaires

Les films documentaires constituent aujourd'hui un cas intéressant pour la protection du patrimoine et de le mettre en valeur. Nous voudrions présenter ces films en tant qu'un outil très important pour attirer l'attention des communautés à l'égard de leur passé. Outre, avec ces films documentaires nous voulons assurer une bonne gestion de notre patrimoine archéologique, cette diffusion des connaissances se traduit essentiellement à travers filmer les élèves et les étudiants qui travaillent lors des fouilles archéologiques et la mise en pratique des nouvelles compétences dans les chantiers des fouilles dont ces films devront dans un peu de temps traduits à d'autres langues pour permettre aux plusieurs personnes dans le monde entier à découvrir la richesse de notre patrimoine archéologique culturel et les techniques des fouilles sur le plan théorique et pratique, ainsi qu'ils seront projetés dans le cadre de la mise en valeur des fouilles qui ont été réalisées au sein du futur musée ou centre d'interprétation à la région de Sfax<sup>214</sup>.

### d. Les conférences en ligne

Les conférences en ligne sont considérées comme axe important pour la recherche en matière de la gestion du patrimoine et la transmission des connaissances. Dans le cas de nos sites nous proposons ce type de conférence qui a également des limites par rapport aux conférences en présentiel et qui ont plusieurs avantages dont nous pouvons citer deux :

**-La bonne gestion des frais conjoints à la programmation de ces conférences :** ce point vise essentiellement à utiliser peu d'équipement et des dépenses. Outre, c'est à travers un ordinateur, une tablette ou un téléphone Smartphone que nous pouvons assurer une conférence après la disposition à travers une connexion internet.

**- L'augmentation de nombre des invités :** cette fonctionnalité nous permettra d'inviter plusieurs personnes pour les événements que nous tenterons organiser sur le patrimoine archéologique de la Petite Syrte et les perspectives de recherches en ce domaine, ces participants pourront assister un peu partout dans le monde entier sans aucun problème. Aussi, cette option pourra par conséquent assurer le bon déroulement des conférences pour atteindre l'objectif sans les déplacements des participants surtout au courant des périodes des pandémies comme c'était le cas ces deux dernières années avec les entraves de circulation due au covid-19 et de harmoniser le rythme de travail lors d'une équipe. Il est nécessaire de dire dans le même cadre que ce type de conférence est attachée avec des

---

<sup>214</sup>Céline, Schall, « Filmer l'archéologie : Documentaire versus docufiction ? », dans *Les Nouvelles de l'Archéologie*, Luxembourg, May 2010.



plateformes qui vont permettre de sauvegarder au fur et à mesure tout le déroulement de toute conférence en ligne que nous allons la présenter pour permettre à ceux qui n'ayant pas pu la suivre en direct de se rattraper. En plus, nous pouvons profiter d'un vrai séminaire interactif qui se sera traduit notamment grâce à certaines fonctionnalités qui enrichissent notre conférence en ligne et la rendent interactive à savoir :

- ✓ le partage d'écran ;
- ✓ la chatbox ;
- ✓ les options micro et caméra pour les participants ;
- ✓ l'échange de documents<sup>215</sup>.

Ensuite, ces conférences qui se feront en ligne vont offrir par la suite des nouvelles opportunités pour protéger et mettre en valeur le patrimoine archéologique culturel local et national, outre, il a pour but de faciliter l'accessibilité aux éléments patrimoniaux sans limitation d'accès. Effectivement, nous sommes en droit de dire ici que nous vivons à nos jours dans un contexte de mondialisation, où le domaine du patrimoine archéologique comme art et science est confrontée à des enjeux techniques méthodologiques ou éthiques grâce aux technologies du numérique qui se sont considérablement enrichies ces dernières années<sup>216</sup>.

#### **e. Création du site Web**

Nous tenterons dans ce cadre d'investigation de créer un site web intitulé le *Patrimoine archéologique de la Petite Syrte : Une Histoire, Un Patrimoine*, ce site sera réalisé dont l'objectif est de protéger et mettre en valeur la richesse des vestiges archéologiques à la région de Sfax. Ce site web abordera, donc, la question des sites archéologiques d'un côté socio-historique où des témoignages historiques montrant comment l'Homme antique a joué un rôle dominant dans la production de la céramique, la mosaïque, la verrerie et comment les exporter partout dans le monde. À partir de la documentation et de la diffusion des différentes techniques de production autour du savoir-faire lié à cela, nous envisageons donner notre contribution à la sauvegarde de ces techniques. En effet, le site a pour objectif de la diffusion et la valorisation du patrimoine archéologique matériel à travers des images à savoir : (photos, dessins, schémas et documents), des textes historiques et des recherches en cours. Nous voulons un site Web

---

<sup>215</sup> <https://www.blog-du-net.net/quels-sont-les-avantages-dune-conference-en-ligne/> consulté en aout 2021.

<sup>216</sup> [Colloque : « Numérique et patrimoine, enjeux et questionnements actuels », \(en ligne, 11-12 mars 2021\) POSTÉ PAR OLIVIER BONFAIT, LE 17 FÉVRIER 2021](#)

dynamique, facilement accessible, minimaliste mais très informatif. Le site ne fixera pas d'objectifs quantitatifs, sinon, en correspondance avec l'objectif déclaré, ils seront assez qualitatifs. Actuellement, pour les cas des sites archéologiques on peut dire qu'il existe un certain manque d'espaces sur Internet qui sont dédiés à la diffusion des valeurs patrimoniales liés au patrimoine archéologique surtout pour les sites de la Petite Syrte qui se situent sur la ligne côtière. Nous pouvons trouver des sites web sur l'histoire et l'évolution municipale de ces sites pendant des siècles, ainsi que des associations professionnelles liées à ce secteur productif au présent. Cependant, il n'existe pas de pages web sur cette thématique avec des objectifs exclusivement culturels, éducationnels ou de recherche. À cet effet, la page que nous proposons vise à occuper cette niche dans le web. Au même temps, nous présentons un espace d'échange des connaissances théoriques et pratiques entre les spécialistes sur ce sujet et le public. Outre, aujourd'hui face à la crise du Covid-19 vécu dans tout le monde, tous les pays se sont retrouvés face à une crise effrayante due au coronavirus, qui a bouleversé le monde entier dont il est impossible de penser à quitter le domicile, à la fois en raison de la quarantaine et du décret visant à contenir la propagation du coronavirus et que les musées et les centres d'art restent fermées. En ce moment, le tourisme est le secteur le plus touché par la crise, le contact et l'échange d'informations entre étrangers sont encore plus difficiles c'est pour cela que nous devons surmonter ce défi grâce au savoir des professionnels et la créativité des jeunes. À cette logique, dans ce site web nos pensées nous a permis d'aller dans le développement une fonctionnalité qui s'appelle exposition en ligne et sera traduit à travers les visites virtuelles, qui permettront aux visiteurs cybernétiques d'explorer, avec leurs appareils tels que smartphones, tablettes, PC mais aussi des visionneuses 3D. Le but prioritaire ici est de ne pas mettre en quarantaine la culture avec leur composantes au monde entier en profitant des technologies les plus modernes, s'efforcent d'apporter leur "grande beauté" directement dans nos maisons parcourant les différentes salles et découvrant les secrets et les curiosités du de nos sites archéologiques, nos musées et nos centres d'interprétations.

### **3. Équipe de gestion**

Pour l'accomplissement et le bon déroulement de ce projet, le centre d'interprétation avoir besoin un potentiel humain qualifiés et des différentes instances de la société, en passant aussi par les volontaires et les bénévoles de toute l'équipe. À cette logique nous disposons programmer une équipe des ressources humaines selon un plan ci-dessous.



#### **a. Le conseil d'administration**

- ✓ Le président principal du conseil d'administration (PCA) ;
- ✓ Directeur d'administration générale (DAG) ;
- ✓ Le gestionnaire de compte ;
- ✓ Agents de sécurités ;
- ✓ Des conseillers ;
- ✓ Les associations et des personnes personnellement impliquées dans la promotion et la valorisation du patrimoine culturel.

#### **b. L'équipe scientifique**

Cette équipe scientifique pluridisciplinaire en fonction de ce centre est devisée en plusieurs spécialistes qui ont pour but la réalisation d'un projet scientifique et culturel.

Cette équipe comprend :

- ✓ Deux conservateurs
- ✓ Deux Archéologues
- ✓ Un anthropologue
- ✓ Un géomorphologue
- ✓ Un géologue
- ✓ Un sociologue
- ✓ Deux architectes
- ✓ Des historiens
- ✓ Un Géographe
- ✓ Un cartographe
- ✓ Un photographe
- ✓ Un technicien en informatique
- ✓ Un technicien en électricité
- ✓ Un économiste

#### **c. Un staff dynamique du projet**

Pratiquement, le collectif dans le centre d'interprétation est composé de personnes travailleuses, méticuleuses et laborieuses pour assurer un bon déroulement de programme que ce centre mis par l'équipe technique. Ces personnes ressources sont structurées comme suit :

- ✓ Un conservateur Général ;
- ✓ Trois conservateurs spécialistes de tout ce qui en relation à des expositions des biens culturels exposés en vitrine ou dans le site archéologique ;
- ✓ Quatre guides touristiques ;
- ✓ Deux architectes en designs ;
- ✓ Deux experts comptables ;
- ✓ Trois ingénieurs en infographies ;
- ✓ Trois techniciens en maintenances.

#### **4. Les partenaires du programme**

Le programme du centre d'interprétation archéologique pour le cas de nos sites profitera des partenariats tant locaux, nationaux, qu'internationaux. À l'échelle locale, le centre va bénéficier des collaborations avec les différentes instances sociales dans la région de Sfax et surtout pour ceux qui sont à la ville d'*Acholla* et *Thaenae*. Pour assurer toujours le bon déroulement de notre programme, la première étape sera en partenariat avec *l'Université de Sfax* et *l'Institut National de Patrimoine (INP)* deux premiers partenaires et bénéficiaires. Nous allons par la suite chercher quelques sponsors auprès des grandes entreprises ou sociétés locales telles que : *Confertex, British Gaz, Pétrofac, Banque National Agricole, Groupe Poulina Holding (GPH)* etc... Au niveau national, nous allons intégrer toutes les collectivités territoriales dans ce programme à savoir *le Ministère d'Arts et de la Culture, le Ministère de Tourisme et Loisirs, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Tunisie), et Ministère des Finances*. Par rapport aux partenaires internationaux, nous allons favoriser en plein main nos efforts pour avoir le soutien de *l'Unesco, de l'Union Européenne, l'Icom*, ainsi que le programme des universités partenaires dans le cadre du projet *Sfax Forward* et avec l'état tunisien tel *Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Université Aix en Provence Marseille*. Nous sommes en droit de dire à la fin que les partenaires que nous avons déjà identifiés vont assurer sans aucun doute la réussite de ce programme tant sur le plan technique te pratique.

## Conclusion

Pour conclure, il est nécessaire de dire que ce dernier chapitre concerne la protection et la mise en valeur sont devisées en deux parties. Les deux sites dont s'inscrit nos champs d'études présentaient un patrimoine précieux d'ordre naturel et archéologique, et très connu et célèbre depuis l'antiquité mais il manque malheureusement leur protection. Dans le but de protéger ces sites nous avons essayé à travers les études et nos réflexions de mettre en valeur les potentialités de ces richesses archéologiques. Dans la première partie nous avons essayé d'établir une politique de protection pour les deux sites de la partie nord de la Petite Syrte pour mettre fin aux dégâts provoqués par l'avancée marine. Effectivement, chaque site a sa propre architecture en matière de la politique que nous avons déjà établi pour les protéger et vu la différence au niveau de la morphologie et la sédimentologie des deux terrains, par la suite ces deux sites se partagent en certains points au niveau de leur protection. Dans la deuxième et dernière partie nous avons proposé dans le cadre d'un projet de valorisation de la création d'un centre d'interprétation. Ce projet que nous avons déjà le développer sera présenté comme cible principal servant d'outil de développement durable pour la région Sfax et essentiellement les deux sites à savoir *Acholla* et *Thaenae* dans le but d'attirer plus de touristes pour ces sites archéologiques, tout en encadrant leur activité touristique, afin de ne pas porter atteinte à l'environnement éco-systémique.

## Conclusion générale

Au terme de cette recherche, il est nécessaire pour nous de dire que l'étude de l'histoire et l'évolution municipale des sites archéologiques dans le Segment de Nord de la Petite Syrte au sein de laquelle se situe notre terrain d'étude à travers nos deux cas d'études n'était pas une tâche facile vu le manque des données surtout au niveau de l'architecture portuaire et le paysage urbain des deux sites. Nous avons favorisé en plein main toutes les données disponibles pour le traitement de chaque site indépendamment. Effectivement, l'étude que nous avons déjà montré a mis l'accent sur la richesse des deux cités antiques en tant que des témoignages au niveau des sources littéraires, archéologiques et iconographiques consultées. Ces deux cités antiques sont dotées d'une position stratégique les a permis d'occuper une place importante dans l'économie antique, de leur histoire et surtout leurs potentialités archéologiques. Malgré l'absence des informations, un bilan pour présenter nos résultats dans chaque site était nécessaire ou nous avons pu à travers la variété des sources quel que soit littéraires, archéologique, épigraphiques, imageries à identifier dans ce sens le cadre spatiale pour chacun de ces sites en exploitant à travers des cartes topographiques, et en indiquant par la suite les périmètres des deux cités avec les zones tampons. Dans un autre sens, à travers les recherches que les différents auteurs nous a fourni, ont été de grands atouts et des indications précieuses pour se rendre compte à l'évolution historique, et juridique de ces cités portuaires ainsi nous avons pu restituer leurs rôles commerciaux, qui par leurs natures ont vécu un grand essor économique à travers leurs stations portuaires. La rareté des données et l'absence des fouilles ont été comme entraves pour faire face à plusieurs problématiques en relation avec ces ports surtout pour déterminer leurs positions exactes. Ces ports que nous avons présentés ont été des voies commerciales principales à l'époque romaine et leurs emplacements selon les sources les ont permis d'être des carrefours routiers et maritimes comme c'est déjà mentionné dans le développement de notre chapitre. D'ailleurs, les fouilles scientifiques diverses ces deux sites de la Petite Syrte ont montré une vaste et profonde occupation dans ces cités surtout l'étude des paysages et les vestiges archéologiques à *Acholla* et *Thaenae* sont le produit des campagnes de fouilles et de dégagement qui ont été faites par des colons français, aussi que par l'institut National du patrimoine soit à l'échelle national ou dans le cadre des coopérations internationales. Outre, les sites ont présentés un état de conservation relativement bien conservé.

Au niveau de chapitre qui concerne les menaces, nous pouvons dire que ces sites de la méditerranée et qui datent depuis l'antiquité, ont été soumis aux diverses actions qui nuisent à leurs subsistances. Il a été question pour nous de les diviser en deux catégories d'ordres anthropiques et naturelles. Premièrement, malgré le manque cruel des données nous avons pratiquement réussi à attraper les différents types de menaces causées par l'homme en les traitant du général au particulier en considérant que l'étude de ces phénomènes occupe de nombreux pays dans le monde qui donnent importance à la protection et la valorisation vestiges archéologiques. Deuxièmement, par rapport à la partie consacrée aux menaces liées aux phénomènes naturels, nous avons pu indiquer dans un premier lieu les transformations climatiques et leurs répercussions sur la variation du niveau de la mer dont l'identification de ce type des menaces présente une étape importante à chaque démarche aussi leurs effets qui sont plus remarquables à une échelle plus grande et transfrontalière. Quoique la majorité des sites demeurent à l'abri des effets de ces variations du niveau marin et sont par conséquent plus ou moins conservés, les résultats à nos jours, étaient à cause de la submersion totale ou partielle de nombreux sites archéologiques. Aussi, grâce aux phénomènes géologiques, nous avons pu identifier précisément la tectonique dont leurs effets sont décelables sur terrain, ou déduits en subsurface dont cette part de la géologie et plus précisément la tectonique est omniprésente puisque elle a joué un double effet, soit à travers sa contribution à la submersion des sites archéologiques par l'effet d'affaissement de terrain donnant une impression d'une hausse du niveau marin d'une part, soit à l'origine du soulèvement de terrain et par conséquent elle a contribué à la préservation des sites au niveau de ces blocs soulevés d'autre part et donnant ainsi une fausse impression d'une baisse du niveau marin. Quoiqu'ils soient les causes, les changements climatiques et/ou la géologie, qui sont à l'origine de la variation de la tranche d'eau marine, elles existent des conséquences que l'on peut craindre et qui ont un effet direct ou indirect sur les sites archéologiques côtiers. Le dernier chapitre qui concerne la protection et la mise en valeur nous avons essayé de mettre en évidence la richesse de ces demeures archéologiques. Dans la première partie nous avons essayé d'établir une politique de protection pour les deux sites de la partie nord de la Petite Syrte pour mettre fin aux dégâts provoqués par l'avancée marine. Effectivement, chaque site a sa propre architecture en matière de la politique que nous avons déjà établi pour les protéger et vu la différence au niveau de la morphologie et la sédimentologie des deux terrains, par la suite ces deux sites se partagent en certains points au niveau de leur protection. Dans la deuxième et dernière partie nous avons proposé dans le cadre d'un projet de valorisation de la création d'un centre d'interprétation. Ce projet que nous avons déjà le



développer sera présenté comme cible principal servant d'outil de développement durable pour la région Sfax et essentiellement les deux sites à savoir *Acholla* et *Thaenae* dans le but d'attirer plus de touristes pour ces sites archéologiques, tout en encadrant leur activité touristique, afin de ne pas porter atteinte à l'environnement éco-systémique.

## Bibliographie

### ✓ Sources

- ✓ PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Paris, Les Belles-Lettres, 1980, pp.24-25.
- ✓ PTOLEMEE, *Géographie*, IV, 3.
- ✓ STRABON, XVII, 3, 12
- ✓ TITE-LIVE, XXXIII, 48, I.

### ✓ Bulletins

- ✓ Bulletin de l'association de géographes français, vol. 91-3, 2014, pp. 373-388.
- ✓ Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques, BNF, Paris, 1904, pp.142-150.
- ✓ Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, BNF, Paris Imprimerie Nationale, 1915, p.41
- ✓ Bulletin N°6 de l'association internationale pour l'histoire de verre «édition du secrétariat général à Liège, Belgique, 1971-1972, p.161.

### ✓ Ouvrages et revues

- ✓ BARKAOUI (Abdelhamid), *Sfax, Mémoire de la mer (Port, bateaux et gens de la mer)*, Sfax, 2017.
- ✓ César, Bell. Afr, XXXIII, XLIII, LXVIII.
- ✓ DAOULETLI, (Abdelaziz), *Poteries et céramiques tunisiennes*, éd. L'Institut National d'Archéologie et d'Art, Tunis 1979, p.23.
- ✓ GOZLAN, (Suzanne), *La Maison du triomphe de Neptune à Acholla (Botria, Tunisie)*, I. Les mosaïques, *École Française de Rome*, Rome, 1992, pp.428.
- ✓ GOZLAN, (Suzanne), et al. *Recherches archéologiques Franco-Tunisiennes à Acholla : Les mosaïques des maisons du quartier central et les mosaïques éparses*, *EFR* 2001, p. 13.
- ✓ Gsell, 1979, Tome 5, p.143.
- ✓ GUERIN, (Victor), *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, T. I, Paris, 1862, pp. 162-178.

- ✓ MAIER, (Jean-Louis), *L'épiscopat de l'Afrique romaine, vandale et byzantine*, Rome, 1973, p. 98.
- ✓ MESNAGE, (Joseph), *L'Afrique Chrétienne, Évêchés et ruines antiques*, Paris, 1912, p. 26.
- ✓ Oueslati, Ameer, *Les Côtes de la Tunisie : Géomorphologie et Environnement et Aptitudes à l'aménagement*, Université de Tunis 1, Tunis, 1993, pp. 365-379
- ✓ TISSOT, (Charles), *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, T, II, Paris, 1988.
  
- ✓ **Articles**
- ✓ AMA NDRY, (Michel), « Note de numismatique Africaine VI.8 Achulla », *Dans Revue numismatique*, 6e série - Tome 34, année 1992 pp. 46-53.
- ✓ ANNY, (Cazenave), «Niveaux de la mer en Méditerranée et en mer Noire à partir de l'alimétrie satellite et des marégraphes», Marseille, 2002, pp.59-86.
- ✓ BARRIER Et BENSON, «Fouilles à Thina (Tunisie)», *BCTH*, 1908, pp. 22-58.
- ✓ BUREAU, (Jocelyn), «L'exhumation d'une ville (Thyna)», *dans Revue Tunisienne*, N°69, 1908, pp.205-206.
- ✓ DAMAGANAC, (Christine), «La Tunisie, Carte aux trésors archéologiques», *Centre d'études et de recherches sur le Proche-Orient*, 2010/1 N°97, p.67.
- ✓ DUVAL, (Noël), «Les baptistères d'Acholla (Tunisie) et l'origine des baptistères polylobés en Afrique du Nord», *dans Antiquités africaines*, 15, CNRS Éditions, Centre Camille Jullian, France, 1980, pp.330-331.
- ✓ ETIENNE, (Lucile), « Le paradoxe du développement touristique dans la zone fragile de Sidi Fonkhal (archipel de Kerkennah, Tunisie) ». *Bulletin de l'association de géographes français*, vol. 91-3, 2014, pp. 91-3.
- ✓ FENDRI, (Mohammed), «Les thermes des mois à Thyna », *Cahiers de Tunisie*, 12, n° 45-46, 1964, pp. 47-57.
- ✓ FENDRI, (Mohammed), «Cités Antiques et Villas Romaines de la région de Sfaxienne», *dans Africa : Fouilles, monuments et collections archéologiques en Tunisie*, Institut National d'Archéologie et d'Art, Imprimerie officielle, Tunis, 1982, p.156.

- ✓ FICHOU, (Jean-Christophe), «Thyna : premier phare en béton jamais construit sur la planète », dans *Magazine Leaders News*, 20 déc.2014.
- ✓ FORTIER (E.), et MALAHAR (E.), Les fouilles à Thina, Tunisie, exécutées en 1908-1909, *BCTH*, 1910, pp. 83-85, 5 pl.
- ✓ GOZLAN (Suzanne), et BOURGOIS (Ariane), « *Nouvelles recherches à la Maison de Neptune (Acholla-Botria)* », dans, *Bulletin archéologique du comité des travaux Historiques et Scientifiques, Afrique du Nord*, S.17, Paris, 1984, pp.75-89.
- ✓ GOZLAN (Suzanne), JEDIDI (Nabiha), BLANC-BIJON (Véronique) et BOURGOIS (Ariane), « Les mosaïques des maisons du quartier central et les mosaïques éparses », dans leur ouvrage collectif *recherches archéologiques franco-tunisiennes à Acholla* : EFR, 2001.
- ✓ Harzallah, Ali ; Nejmeddine Bradai, (M.) ; Ben Salem, (S.) et Hattour, (A.), « Biogeophysical and social vulnerability indicators : Coastal cases studies information sheet : Gulf of Gabès », CIRCE, Tunisia, 2009.
- ✓ JEDIDI, (Nabiha), «Une Mosaïque aux Couronnes de Vigne de la Maison dite des Fruits à Thaenae», dans *Africa Revue des Études et Recherches préhistoriques, antiques, islamiques et ethnographiques*, Institut National du Patrimoine, Imprimerie Arabe de Tunis, Tunis, 1988, pp.197-207.
- ✓ JEDIDI, (Nabiha), « Deux Pavements Superposes, Inédits de *Thaenae* », dans *Africa Revue des Études et Recherches préhistoriques, antiques, islamiques et ethnographiques*, Institut National du Patrimoine, Imprimerie Arabe de Tunis, Tunis, 1993, pp.31-38.
- ✓ JEDIDI, (Nabiha), «La mosaïque de l'Océan de Thaenae», dans *Africa Revue des Études et Recherches préhistoriques antiques islamiques et ethnographiques* Institut National du Patrimoine Imprimerie SIMACT Tunis, 2007, pp.123-149.
- ✓ JEDIDI, (Nabiha), « La mosaïque d'Arion de *Thaenae* (Thyna en Tunisie) : analyse et interprétation», dans *Africa Revue des Études et Recherches préhistoriques, antiques, islamiques et ethnographiques*, Institut National du Patrimoine, Imprimerie SIMACT, Tunis, 2017, pp.157-172.
- ✓ KEVIN, (L. Jones), «Caring for archaeological sites: New Zealand guidelines», ed. Department of conservation, 2002, p.8.
- ✓ MIR CALFAT(F.), GOMIS(D.), «Reconstruction of Mediterranean Sea level fields for the period 1945-2000 », dans *Global and Planetary Change*, vol. 66, n°3-4, 2009, pp. 225-234.

- ✓ MOKNI, (Salem), « Données nouvelles sur le processus de Romanisation Juridique de la cité de *Thaenae* (L'actuelle Thyna, En Tunisie) », dans Samir Aounallah, Attilio Mastino(éd.), *l'Epigrafia del nord Africa : Novità riletture, nuove Sintesi*. Faenza, Fratelli Lega Editori, 2020, pp.127.142.
  
- ✓ NORRANT, (C.) ET DOUGUEDROIT, (A.) « Monthly and daily precipitation trends in the Mediterranean (1950-2000) ». *Theor. Appl. Climatol.* 83 (1-4), 2005, pp. 89-106.
  
- ✓ PASKOFF(Roland), SLIM (Hédi), TROUSSEST (Pol), « Le littoral de la Tunisie dans l'Antiquité : cinq ans de recherches géo-archéologiques », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 135<sup>e</sup> année, N. 3, 1991. pp. 515-546.
  
- ✓ PICARD, (Gilbert-Charles), «Acholla», dans : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1947, pp. 558-559.
  
- ✓ PICARD, (Gilbert-Charles), «Les thermes du Thiase marin à Acholla», dans : *Antiquités africaines*, 2, 1968. p.146.
  
- ✓ PICARD, (Gilbert-Charles), «De la Maison d'Or de Néron aux thermes d'Acholla», dans : *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 1980, pp.63-64.
  
- ✓ PICARD, (Gilbert-Charles), « La maison du triomphe de Neptune à Acholla », dans, *Bulletin archéologique du comité des travaux Historiques et Scientifiques, Afrique du Nord*, S.23, France, 1994, pp.171-176.
  
- ✓ SAIDANI, (N.) «Rapport du centre hydrographique et océanographique de la marine nationale de la Tunisie », 2007, p.5.
  
- ✓ SCHALL, (Céline), « Filmer l'archéologie : Documentaire versus docufiction ? », dans *Les Nouvelles de l'Archéologie*, Luxembourg, May 2010.
  
- ✓ SLIM, (Hédi) et al. « Le littoral de la Tunisie : étude Géo-archéologique et Historique », *Études d'Antiquités africaines*, Paris, 2004.
  
- ✓ YACOUB, (Mohamed), « Bulletin de l'Association Internationale pour l'Histoire de Verre », édition du secrétariat général permanant à liège, Belgique, 1972, pp.29-70

✓ **Articles en ligne**

- ✓ Archéologie : Un patrimoine spolié, récupéré mais toujours en danger ;  
<https://nawaat.org/2013/03/21/archeologie-un-patrimoine-spolie-recupere-mais-toujours-en-danger/> : Consulté en avril 2021
- ✓ Élise, Faure-Boucharlat, «Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques», Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre |
- ✓ BUCEMA [En ligne], Hors-série n° 3 | 2010, mis en ligne le 15 mars 2010, consulté en mars 2021. URL : [Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques \(openedition.org\)](https://www.openedition.org/revue/11854)
- ✓ [Hafsi, Fatma Zohra, «Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire : Exemple d'étude : la wilaya de Souk Ahras», Mémoire de Magister, Université de Mentouri, Algérie, 2019, p.93. : Consulté en novembre 2020](#)
- ✓ Roland, Niaux, «Toponymie et prospection archéologique», dans *Histoire et Archéologie en Morvan et Bourgogne*, Mars 2006, publication électronique : <https://sites.google.com/site/vniaux/rolandniauxtoponymie>: Consulté en avril 2021
- ✓ Ridha, Alghaddhab, «*Thaenae* Byzacène (Henchir Thina, Tunisie) », article en ligne
- ✓ publié le Jeudi 14 Février 2008 ;  
<http://www.edusfax.com/sfaxreader/french/0400Alghaddhab.pdf> : Consulté en septembre 2020
- ✓ Le pillage massif des richesses archéologiques tunisiennes ;  
<https://africanmanager.com/le-pillage-massif-des-richesses-archeologiques-tunisiennes/> Consulté en avril 2021
- ✓ [le patrimoine archéologique de la Tunisie face aux paris de la mémoire : Consulté en mai 2021](#)

✓ **Colloques**

- ✓ BARKAOUI (Abdelhamid), «Note sur le réseau africain de la flotte carthaginoise : le cas de la côte centre-orientale de la Tunisie», dans Fehri Abdelhamid (Org.), *L'Homme et la mer*, Actes du Colloque des 7-8-9 mai 1999 (Kerkennah), Sfax, 2001, pp.18-28.
- ✓ BERBEL, (Nesrine), «La présence chrétienne dans la Petite Syrte», dans Mokni Salem (Org.), *De Syrtis Minor au golfe de Gabès : une histoire, un patrimoine*, Actes du 4ème colloque international des 20-22 novembre 2014, Sfax, 2019, pp.93-98.
- ✓ FENDRI, (Mohammed), «Les Verreries Romaines de Thaenae», dans congrès des journées Internationales du Verre, (Damas les 14-23 novembre 1965), édition du secrétariat général permanent à liège, Belgique, 1965, pp.1-10.
- ✓ GHADHOUM, (Ahmed), «Le paysage portuaire achollitain », dans Mokni Salem (Org.), *De Syrtis Minor au golfe de Gabès : une histoire, un patrimoine*, Actes du 4ème colloque international des 20-22 novembre 2014, Sfax, 2019, pp.21-40.
- ✓ JERRAY, (Elyssa), «Les témoignages de production d'amphores romaines dans la région de la Petite Syrte ; identité et faciès régional», dans Mokni Salem (Org.), *De Syrtis Minor au golfe de Gabès : une histoire, un patrimoine*, Actes du 4ème colloque international des 20-22 novembre 2014, Sfax, 2019, pp.41-56.
- ✓ YOUNES, (Ameur), « Aspect de l'économie des cités portuaires du Byzacium », Dans la Méditerranée : *L'Homme et La Mer*, Actes du deuxième Séminaire des 4-5 décembre 1999, Tunis, 2001, p.195.

✓ **Mémoires et thèses de doctorats :**

✓ **Mémoires**

- ✓ BEN ABDALLAH, (Wided), « La région de Sfax dans l'antiquité : État de la question », Master de Recherche, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Tunis, 2008- 2009, p. 14.

- ✓ BEN MANSOUR, (Khouloud), «Le pôle naturel et culturel de Thyna : revitalisation d'une richesse dans l'oubli », mémoire en architecture, Institut International de Technologie Sfax, Sfax, 2020.
  
- ✓ CARREE, (A.), «*Thaenae* (site archéologique de Tunisie)», Mémoire Inédit, l'Université de Provence, 1969, p.2.
  
- ✓ GHRAM, (Khouloud), « Étude des céramiques de la fouille des Thermes des Mois *Thaenae* : Étude historique et archéologique », mémoire de master en Histoire ancienne et archéologie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sfax, Université de Sfax, 2020, p.116.
  
- ✓ HANDI, (Rached), « Henchir Botria : L'antique *Acholla* monographie d'une cité antique », Mémoire de Master, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sfax, 2004-2005, p. 24.
  
- ✓ KOBBA, (MAHIEU), «La valorisation in situ des vestiges archéologiques immobiliers: De la théorie à la pratique L'exemple des villas gallo-romaines, de l'Allemagne au sud de la France», Mémoire présenté en vue de l'obtention du Master en archéologie, Faculté de philosophie, arts et lettres (UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN), Belgique, 2013, p.9.
  
- ✓ SGHAIER, (A.), «Analyse morpho-structurale de la région de Mahdia – El Jem – Jebeniana (Tunisie orientale) », DEA Université de Tunis, 2004, p.78.
  
- ✓ ***Thèses***
  
- ✓ CARAYON, (Nicolas), «Les ports phéniciens et puniques Géomorphologie et Infrastructures», Thèse de doctorat en Sciences de l'antique archéologie, Université Strasbourg II-Marc Bloch, France, 2008, pp.125-134.
  
- ✓ JEDDI, (Nabiha), «Les mosaïques de *Thaenae*», Thèse de doctorat inédite, l'Université de Paris IV, 1990, p.20



✓ **Rapports**

- ✓ Fendri, Mohammed, «Les Thermes des Mois à Thaenae», Rapport préliminaire, 1963, pp.1-38.
- ✓ Fascicule de document réalisé par Institut National Patrimoine Tunisie
- ✓ GROUPEMENT CHAABANE & SAHNOUN, « Stratégie de Gestion Intégrée de la Zone Côtière Sud du Grand Sfax (Projet SMAP III – Tunisie) », rapport préliminaire, Sfax, 2006, pp1-96.
- ✓ Mordant, Claude ; Lefebvre, Claude : «Rapport sur la place de l'archéologie dans les enseignements primaires et secondaires», dans : Les Nouvelles de l'archéologie, n°25, 1986 pp. 8-17.
- ✓ Rapport de stage, «Évolution du paysage urbain de Thaenae: rempart, espaces funéraires, ateliers d'amphores», Chantier école tuniso-français à *Thaenae* (Tunisie), Thyna, 2019, pp.1-7.
- ✓ [https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/6072/files/2020/04/Projet\\_Thaenae\\_Pr%C3%A9sentation\\_Clio-modifi%C3%A9.pdf](https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/6072/files/2020/04/Projet_Thaenae_Pr%C3%A9sentation_Clio-modifi%C3%A9.pdf)

✓ **Sitographie**

- ✓ Consulté en janvier 2020 : <http://zaherkammoun.com/2017/02/23/le-site-archeologique-de-thyna-a-sfax/>
- ✓ Consulté en janvier 2020 : <https://zaherkammoun.com/2017/02/22/le-site-archeologique-dAcholla-a-sfax/>
- ✓ Consulté en février 2020 : <https://leg8.fr/empire-romain/table-de-peutinger/> Consulté en mars 2020 <http://archeologiechretienne.ive.org/?p=394>
- ✓ Consulté en avril 2020 : [https://www.wikiwand.com/fr/Thermes\\_de\\_Trajan\\_d%27Acholla](https://www.wikiwand.com/fr/Thermes_de_Trajan_d%27Acholla)  
<https://zaherkammoun.com/2017/02/22/le-site-archeologique-dAcholla-a-sfax/#jp->
- ✓ [carousel-9779](#)

- ✓ Consulté en février 2021 : [ATHAr Maghreb | Axe Transversal histoire et archéologie du Maghreb ancien \(hypotheses.org\)](#)
- ✓ Consulté en mars 2021 : <https://www.larousse.fr/>
- ✓ Consulté en mars 2021 : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/valorisation/81001>
- ✓ Consulté en mars 2021 : <https://www.rachatducredit.com/valorisation-du-patrimoine-0908.html>
- ✓ Consulté en avril 2021 : <https://www.noonpost.com/content/24763>
- ✓ Consulté en mai 2021 : <https://www.aquaportail.com/definition-7426-vestige-archeologique.html#>
- ✓ Consulté en mai 2021 : <https://www.linternaute.fr/actualite/guide-histoire/2493109-guerres-puniques-resume-des-trois-guerres-entre-rome-et-carthage/>
- ✓ Consulté en août 2021 : [http://www.ville-boulogne-sur-mer.fr/reamenagement-crypte/fr/exposition-itinerante-au-chateau-musee/\(:](http://www.ville-boulogne-sur-mer.fr/reamenagement-crypte/fr/exposition-itinerante-au-chateau-musee/)
- ✓ Consulté en août 2021 : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Maquette\\_port\\_militaire\\_de\\_Carthage.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Maquette_port_militaire_de_Carthage.jpg) )
- ✓ Consulté en août 2021 : [http://devocite.com/wp-content/uploads/2011/12/IMG\\_1801-HDR.jpg](http://devocite.com/wp-content/uploads/2011/12/IMG_1801-HDR.jpg)
- ✓ Consulté en août 2021 : <https://www.blog-du-net.net/quels-sont-les-avantages-dune-conference-en-ligne/>
- ✓ Consulté en août 2021 : [Colloque : « Numérique et patrimoine, enjeux et questionnements actuels », \(en ligne, 11-12 mars 2021\)](#)
- ✓ [POSTÉ PAR OLIVIER BONFAIT, LE 17 FÉVRIER 2021](#)
- ✓ **Chartes et lois**
- ✓ Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec Règlement d'exécution, Unesco, 1954.

- ✓ [Charte pour la protection du Patrimoine archéologique, Unesco, 1990, publiée le 11 novembre 2011.](#)
- ✓ Loi N°94-35 relative au code du patrimoine archéologique, historique et des arts traditionnels, du 24 février 1994 de la Tunisie.
- ✓ Document de référence Préparé par Folarin, Shyllon, La Mise En Œuvre De
- ✓ La Convention De L'Unesco, 1970, p.13.
- ✓ ***Entretiens réalisés***
- ✓ Entretien en présentiel réalisé avec monsieur Mohammed Ali Habachi Conservateur au sein du Musée National de Bardo dans le cadre d'un stage de fin d'études en février 2017.
- ✓ Entretien téléphonique à travers l'application Facebook réalisé avec Monsieur Samira Oueslati Arous Conservatrice au sein du Musée Archéologique de Sfax en mai 2021.
- ✓ Deux entretiens à travers l'application Google-Meet (aout 2020 ; juin 2021) réalisés avec Monsieur Nouredine Mejdhoub maitre-assistant en géologie à l'ISSTEG (Université de Gabès).
- ✓ Cinq entretiens à travers l'application Google-Meet et Facebook réalisés avec monsieur Salem Mokni-maitre-assistant en histoire romaine à la faculté des Lettres et des Sciences Humaines (Université de Sfax).

# **Annexe**

**Introduction:** Dans le but de garder l'équilibre entre les chapitres nous allons mettre dans cet annexe d'un petit catalogue qui contient quelques informations qui sont d'importances secondaires à savoir des textes et des images. Ces informations que nous tenterons ajouter sont en relations avec les deux parties sur l'Histoire et l'évolution municipales et les potentialités archéologiques des deux sites de la Partie nord de la Petite Syrte.

### *1-Histoire et évolution Municipale*

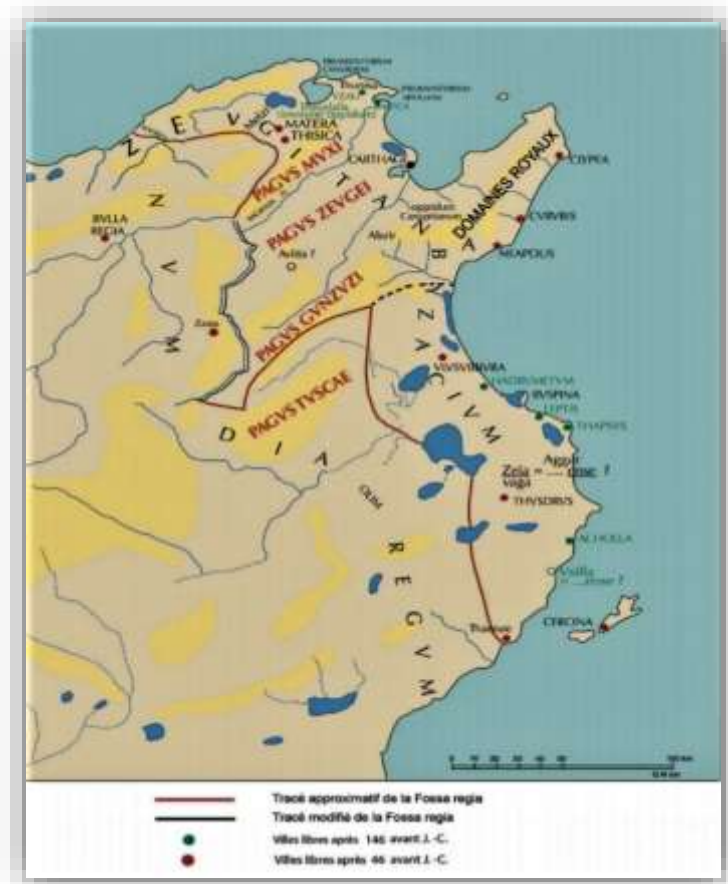


Figure 1 : Les libertés des cités de l'Afrique romaine : la cité d'Acholla, (Source : d'après Desanges, 1980, carte n°3)

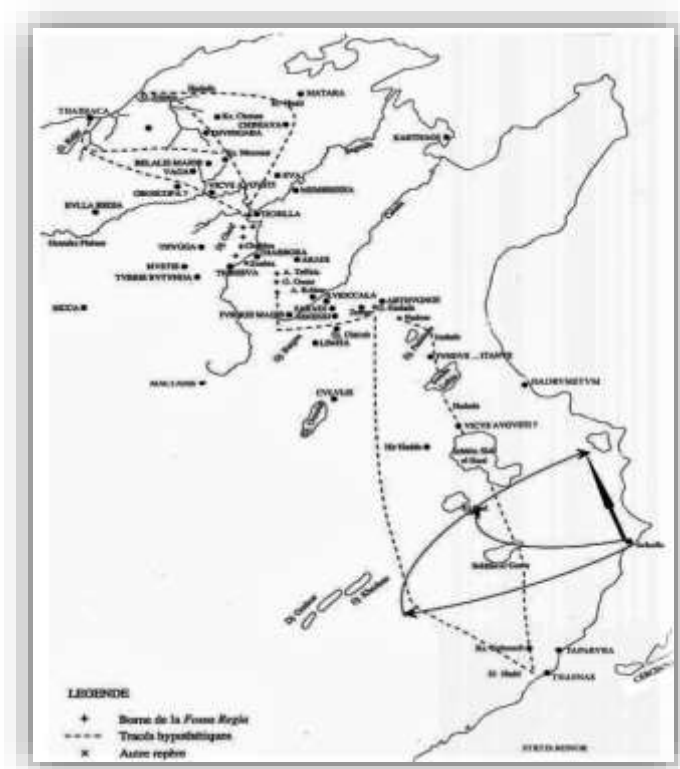


Figure 2 : Hypothèses du déplacement de l'armée de Considius d'Acholla à Hadrumetum (Source : Carte de Naïdé Ferchiou)

## 2- Potentiel archéologique d'Acholla

### a- Les vestiges mobiliers



Figure 1 : Le baptistère cruciforme en 1964 (Source : Duval Noel, « Les baptistères d'Acholla », Antiquités Africaines, 1980, p. 334.)



Figure 2 : Le baptistère polylobé en 1964 (Source : Duval Noel, Les baptistères d'*Acholla*, *Antiquités Africaines*, 1980, p. 334.)

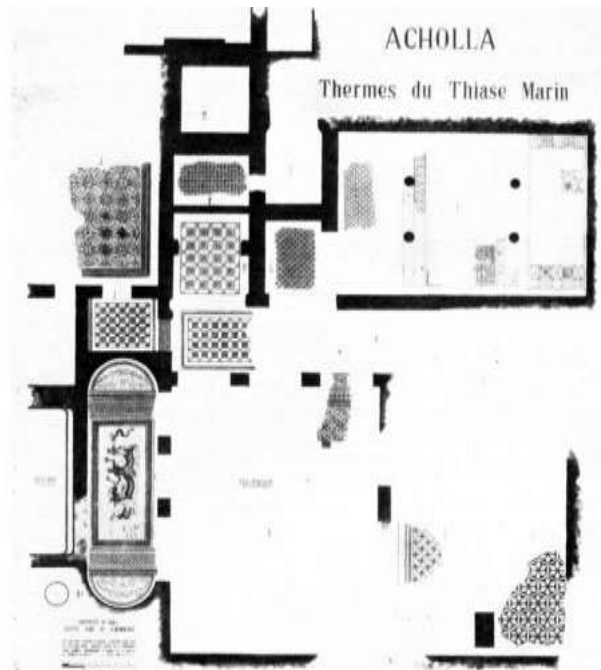


Figure 3 : Plan d'ensemble des thermes dit Thiasé marin à *Acholla*.

(D'après Charles-Picard., «les thermes du Thiasé marin à *Acholla*», *Antiquité Africaine*, 1968, p.96.)

**-Les Thermes de Trajan:** aussi appelés Grands thermes d'*Acholla*, un bâtiment de l'époque romaine se localise au centre de la cité à 800 m de la mer. Ce monument a été découvert est orientée de 50 m vers l'Est-Ouest et de 30 m vers le Sud-Est dont les remparts ont complètement détruits. Aussi, il existe deux pièces qui donnent par leur



nature un accès au frigidarium . La partie Nord des thermes contient une piscine à doubles absides. Dans un autre coté vers Sud-Est se trouve un tepidarium et à l'angle Nord le Caldarium.

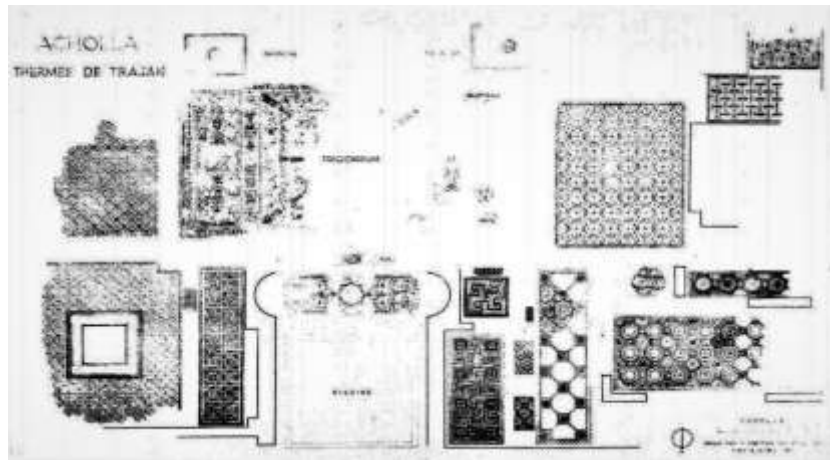


Figure 4 : Plan d'ensemble des thermes de Trajan à *Acholla*. (Charles-Picard., « De la maison d'or de Néron aux thermes d'*Acholla*», MMFE, 1980, p.65.

#### ***b- Les vestiges Immobiliers***



Figure 5 : la mosaïque du frigidarium des thermes de Trajan à *Acholla* (Source: Musée National de Bardo, 2020)

Grâce aux fouilles faites durant période, cet édifice semble très remarquable et a livré de superbes pavements des mosaïques trouvées. Les mosaïques d'*Acholla* ont permis de développer les études des mosaïques africaines et de comprendre la genèse de cet art en Afrique romaine . Dont la plus importante a été trouvée dans le frigidarium. Cette mosaïque illustre le cycle des Dionysiaques, le triomphe de Bacchus dans un char trainé

par des centaures, satyres poursuivant des nymphes. Ces deux sujets sont entourés d'une frise des dieux marins.

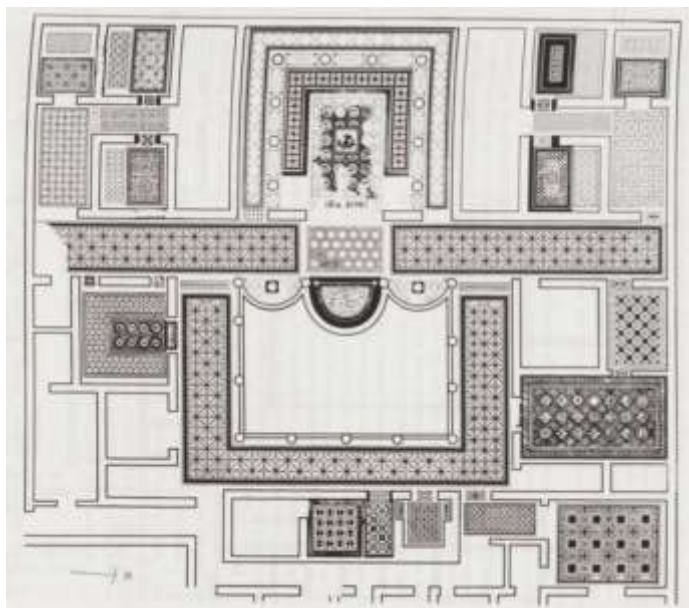


Figure 6 : Maison de Neptune (*Acholla*), Restitution du décor pavimental en 1980, (D'après Gozlan Suzanne., « La maison de triomphe de Neptune à *Acholla*», bulletin archéologique, S17, 1984, p.77

### 3- Potentiel archéologique d'*Acholla*

#### a- Les vestiges mobiliers

**-Les Grands thermes de *Thaenae*** : connu aussi sous les noms thermes d'Arion ou les thermes de la rotonde, il s'agit d'un établissement thermal qui se trouve à une vingtaine de mètres au nord-ouest des traces d'un cirque. Ce monument était le premier à dégager et à classer dans la ville de *Thaenae* en 1904. Les salles étaient pavées de mosaïques (la plus connue est celle du sol du frigidarium dont le motif central représente Arion assis sur un dauphin). À l'état actuel les thermes offrent seules les latrines en forme de U qui sont identifiables<sup>217</sup>.

---

<sup>217</sup> Jeddi, Nabih, « La mosaïque d'Arion de *Thaenae* (Thyna en Tunisie) : analyse et interprétation», dans *Africa Revue des Études et Recherches préhistoriques, antiques, islamiques et ethnographiques*, Institut National du Patrimoine, Imprimerie SIMACT, Tunis, 2017, p.157 ; Voir <https://zaherkammoun.com/2017/02/23/le-site-archeologique-de-thyna-a-sfax/>



Figure 7 : Les grands thermes : Traçage de latrine U (Source auteur, 2020)

**-Les thermes des pugilistes :** Ces thermes sont orientés vers le Sud-Est de la ville et à 150 m des murailles. Cet établissement thermal tire son nom grâce à une mosaïque qui représente deux pugilistes au combat avec une dimension de 27 m sur 21 m (300 m<sup>2</sup>). Ce sont des thermes semi symétriques avec dédoublement des salles froides de part et d'autre de l'axe principal et un bloc unique des salles chaudes. Les dimensions de *frigidarium* sont mesurées de 6,2 m sur 5,9 m, il est connecté avec une autre pièce équipée d'un bassin froid, est équipé de deux bassins disposés à l'ouest<sup>218</sup>.

---

<sup>218</sup><https://zaherkammoun.com/2017/02/23/le-site-archeologique-de-thyna-a-sfax/> consulté en janvier 2020 ; Voir Thirion, Jean «Un ensemble thermal avec mosaïques à Thina (Tunisie) », dans : Mélanges d'archéologie et d'histoire, tome 69, 1957. pp. 207-245.



Figure 8 : Les thermes des pugilistes (Source auteur, 2020)

- ***Fouille de Cheval*** : Le monument est découvert en 1952. Dégagé lors d'une fouille incomplète et qui s'étend sur 45 mètres orientée de nord vers le sud. La plupart des murs sont arasés en limitant les différentes pièces à des échelles variées. Dans une partie détruite une mosaïque a été trouvée en place de ce monument. C'est un temple présumé. Mais aucun indice archéologique ne le prouve<sup>219</sup>.



Figure 9 : Fouille de cheval (Source auteur, 2020)

---

<sup>219</sup> Carrée, (A.), «Thaenae (site archéologique de Tunisie) », mémoire Inédit, l'Université de Provence, 1969, p.46 ; Voir Fascicule de document réalisé par INP, p.3.



## b- Les vestiges Immobiliers

Il est nécessaire de rappeler que les vestiges immobiliers d site archéologique de *Thaenae* sont plusieurs et diversifiés comme déjà indiqué au début, c'est pour cela, on va essayer à travers nos observations de terrain et les sources disponible à présenter les principaux vestiges exposés dans les différents musées pour l'illustration nos propos sur la potentialité archéologique de ces vestiges.

**-Tombe en caisson d'un Verrius Petronius Candidus :** trouvée dans une basilique chrétienne qui a été découverte à 50 m au sud du phare de Thyna lors d'une fouille pour l'exploration de l'extérieur ville en 27 mai 1909<sup>220</sup>. Date à la fin du Vème siècle après J.C. Toujours la basilique était en usage au VI ème siècle après J.-C. Sa croix est inscrite dans une couronne de laurier et de roses, aussi elle orne la face de cette tombe. Pour les autres faces, sont décorées de guirlandes, des feuillages et de fleurs. Les tombes en caisson constituent dans les basiliques un deuxième niveau de sépultures et sont par conséquent plus tardives que celles recouvertes d'une simple dalle en mosaïque<sup>221</sup>.



Figure 10 : Tombe en caisson d'un Verrius Petronius Candidus exposée au musée archéologique de Sfax (Source Zaher Kammoun, 2017)

<sup>220</sup>Fortier E., Malahar E., « Les fouilles à Thina, Tunisie », exécutées en 1908-1909, *BCTH*, 1910, p.93-94, 5pl.

<sup>221</sup><https://zaherkammoun.com/2017/02/23/le-site-archeologique-de-thyna-a-sfax/>

**-La dalle tombale d'un couple de païens :** exposée au sein musée archéologique de Sfax daté au début du IV<sup>ème</sup> siècle après J.-C. Ce pavement est formé de deux panneaux. Cette dalle présente un couple de païens figurés banquetant qui se reposent sur des lits. Dans son milieu se trouve un décor paradisiaque suggéré par une jonchée. Dans l'un des panneaux on trouve une femme, dans l'autre un homme. Tous les deux élèvent de la main droite un gobelet d'or<sup>222</sup>.



Figure 11 : La dalle tombale d'un couple de païens (Source Zaher Kammoun, 2017)

**- La mosaïque d'Héraclès de Thyna :** exposée au sein musée national du Bardo, cette mosaïque distingue un épisode de la vie amoureuse d'Héraclès ou Hercule dont le héros apparaît dans une attitude dégradante et radicule. Il est vêtu d'une robe de femme, à demi étendu sur un tapis, subissant les caprices et les brimades de son amantes.

---

<sup>222</sup><https://zaherkammoun.com/2017/02/23/le-site-archeologique-de-thyna-a-sfax/>



Figure 12 : La mosaïque d'Héraclès de *Thyna* (Source Zaher Kammoun, 2017)

- **La verrerie de *Thyna*** : exposée au sein du musée archéologique dans la région de Sfax, cette collection de verrerie date pendant l'Ier ou II ème siècle après J.-C, était trouvée lors des fouilles réalisées dans le site archéologique de *Thaenae* et notamment dans la Nécropole. Ces fouilles ont été mises aux jours une collection très riche et si multiforme d'un ensemble de pièces. Le nombre des objets de verre est limité dont il ne dépasse pas 30 objets. Cette collection contient des pièces si rares à savoir urne, le gobelet par leur forme très rare dans l'Afrique du Nord trouvé par Med Fendri<sup>223</sup>. Aussi, on a pu trouver des balsamaires, une coupe, un verre à pied, des urnes cinéraires, des bouteilles, des amphoriques, des rythons et une fiole.

---

<sup>223</sup>Fendri, Mohammed, «Les Verreries Romaines de Thaenae», dans congrès des journées Internationales du Verre, Damas les 14-23 novembre 1965, édition du secrétariat général permanent à liège, Belgique, 1965, p.1-10 ; Voir <https://zaherkammoun.com/2017/02/23/le-site-archeologique-de-thyna-a-sfax/>

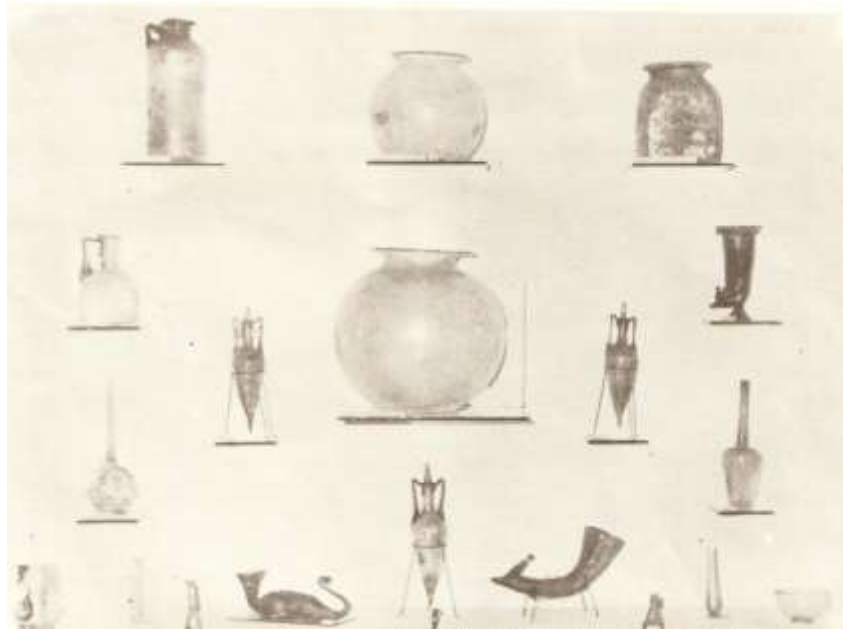


Figure 13 : La verrerie de *Thyna* (Source Zaher Kammoun, 2017)

**-Torse d'Esculape** : cette pièce est exposée au sein du musée archéologique de Sfax. Vêtu d'un drapé qui retombe sur l'épaule gauche laissant à découvert une partie de sa poitrine. Cette Torse remonte au III<sup>ème</sup> siècle après J.-C<sup>224</sup>.

---

<sup>224</sup> Notice du musée archéologique de Sfax





Figure 14 : Torse d'Esculape (Source Zaher Kammoun, 2017)

D'autres objets sont exposés aujourd'hui au sein du musée archéologique de Sfax, et ont été dégagés lors des fouilles qui ont été faites dans le site de *Thaenae* en 1907 précisément dans la nécropole païenne. Ces objets sont plusieurs et variés tels les stèles funéraires, les urnes cinéraires, urne cinéraire en marbre, les Ossuaires en terre cuite et les Ossuaires de pierres calcaires à différentes formes et échelles.



Figure 15 : Quelques Objets de la nécropole païenne à *Thyna* (Source Musée archéologique de Sfax, 2017)

**-Inscription de remploi dans le seuil de la porte de Tacape** : dégagé lors des fouilles dans le site archéologique de *Thaenae*, est Inscription AE 1949, 38. Cette inscription dédiée en l'honneur d'un grand notable de la cité de *Thaenae* Aemilius Pudens. Elle présente une dédicace gravée sur la base d'une statue équestre remployée comme seuil de la porte dite de *Tacape*.



Figure 16 : Inscription de remploi dans le seuil de la porte de Tacape (d'après Salem Mokni, 2019)